

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PERCEPTION DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION RÉCENTE ET
DES JEUNES RÉFUGIÉS PAR LES INTERVENANTS EN MAISON
COMMUNAUTAIRE D'HÉBERGEMENT

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN INTERVENTION SOCIALE

PAR

GUY LACROIX

10 NOVEMBRE 2000

REMERCIEMENTS

D'emblée, nous tenons à remercier chaleureusement les intervenants qui, en dépit de leur horaire surchargé, ont accepté de nous rencontrer à deux reprises pour répondre à nos questions : ce mémoire ne serait pas sans leur précieuse collaboration. Notre reconnaissance la plus vive va à Mme Shirley Roy, professeure au département de sociologie de l'UQAM, qui a su nous guider avec doigté et patience sur les chemins cahoteux de la recherche : sa ténacité et sa probité nous ont inspiré. Nous n'aurions pu persévérer dans cette démarche sans le soutien des membres de l'équipe du *Collectif de recherche sur l'itinérance* avec lesquels nous avons collaboré dans le cadre d'un projet subventionné par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) qui a pour titre *Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique : l'intervention en maison d'hébergement communautaire*. C'est en leur agréable compagnie que nous avons apprivoisé certains rudiments du métier de chercheur. Bien que tous et chacun aient participé aux différents volets de cette recherche, certaines de leurs contributions nous semblent mériter une mention spéciale. Ainsi, M. Jacques Rhéaume, professeur au département des communications de l'UQAM, a partagé avec nous ses fructueuses réflexions sur l'intervention ; MM. Pierre Héту et Pierre Morency nous ont sensibilisé aux enjeux reliés à l'intervention auprès des jeunes ; Mmes Christiane Cardinal et Marielle Rozier, professionnelles de recherche, nous ont transmis un peu de leur virtuosité ; Mmes Gaëlle Crenn, Stéphanie Laplante et Gloria Moreno, étudiantes, ont su gagner la confiance de nos répondants et recueillir leurs propos avec méthode. Enfin, dernière arrivée dans notre équipe mais non la moindre, Mme Christiane Bélanger, étudiante également, nous a sensibilisé à une méthode de travail rigoureuse. Merci aussi à Mme Jocelyne Barriault, secrétaire au programme de la maîtrise en intervention sociale, qui nous a patiemment guidé dans les dédales administratifs des études avancées. De même, nous sommes reconnaissant à l'endroit de Mme Pauline Paré qui a consciencieusement retranscrit des centaines de pages d'entrevues. Nous devons également une fière chandelle à Mme

Nathalie Martinet qui est intervenue ponctuellement pour remettre notre méthode sur les rails. Enfin, nous tenons à souligner le soutien du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) qui nous a permis de nous consacrer à nos travaux en toute tranquillité d'esprit.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IX
RÉSUMÉ.....	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	9
DES REPÈRES THÉORIQUES	9
1.1 UNE CERTAINE BASE OBJECTIVE À LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ.....	10
1.2 UNE CONCEPTION RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE DE L'IDENTITÉ.....	20
1.3 LE PROCESSUS D'ACCULTURATION : DIVERSES EXPLICATIONS	24
1.3.1 <i>Des jeunes “assis entre deux cultures”</i>	25
1.3.2 <i>Des jeunes “transculturels”</i>	28
1.4 CONCLUSION.....	30
CHAPITRE II.....	32
CHOIX MÉTHODOLOGIQUES.....	32
2.1 LES PREMIERS CONTACTS	33
2.2 DES CHOIX THÉORIQUES ET DES INSTRUMENTS.....	34
2.2.1 <i>Des récits de pratique</i>	34
2.2.2 <i>La construction des schémas d'entrevue</i>	35
2.3 L'ÉCHANTILLONNAGE	36
2.3.1 <i>Les intervenants des ressources communautaires d'hébergement</i>	36

2.3.2	<i>Les jeunes en maison d'hébergement</i>	38
2.3.3	<i>Les maisons d'hébergement qui participent à notre recherche</i>	39
2.4	L'ANALYSE DES DONNÉES	40
2.5	LA CUEILLETTE DES DONNÉES	41
2.5.1	<i>Les entretiens</i>	41
CHAPITRE III		43
LES REPRÉSENTATIONS DE LA POPULATION VISÉE PAR L'INTERVENTION		43
3.1	LA MANIÈRE DONT LES INTERVENANTS NOMMENT LES JEUNES IMMIGRANTS ET LES JEUNES RÉFUGIÉS	44
3.1.1	<i>Répartition des segments d'entrevue d'où sont tirés les adjectifs du tableau 3.1 selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité</i>	50
3.2	LES DIFFÉRENTES FAÇONS DONT LES INTERVENANTS QUALIFIENT LES JEUNES IMMIGRANTS ET LES JEUNES RÉFUGIÉS	54
3.2.1	<i>Analyse des segments d'entrevue d'où sont tirés les qualificatifs du tableau 3.3 selon le statut d'immigration des jeunes</i>	62
3.2.2	<i>Répartition des segments d'entrevue d'où sont tirés les qualificatifs du tableau 3.3 selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité</i>	66
3.3	LA COMPRÉHENSION QU'ONT LES INTERVENANTS DES DIFFICULTÉS QUE VIVENT LES JEUNES IMMIGRANTS ET LES JEUNES RÉFUGIÉS	70
3.3.1	<i>Répartition des segments d'entrevue d'où sont tirés les catégories des tableaux 3.4, 3.5 et 3.6 selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité</i> 78	
CHAPITRE IV		79

LES REPRÉSENTATIONS DE L'INTERVENTION.....	79
4.1 CRITÈRES AUXQUELS ONT RECOURS LES INTERVENANTS POUR DÉTERMINER LA NORMALITÉ D'UN COMPORTEMENT DANS LA SOCIÉTÉ.....	80
4.2 PRINCIPES DEVANT GUIDER L'INTERVENTION EN MILIEU PLURICULTUREL SELON LES PRATICIENNES QUI ATTRIBUENT UNE CERTAINE BASE OBJECTIVE À LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE	87
4.2.1 <i>Des thématiques en lien avec une conception objectiviste de l'identité culturelle...</i>	88
4.3 PRINCIPES DEVANT GUIDER L'INTERVENTION EN MILIEU PLURICULTUREL SELON LES THÉORICIENS QUI PRIVILÉGIENT UNE CONCEPTION RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE DE L'IDENTITÉ CULTURELLE.....	93
4.3.1 <i>Des thématiques en lien avec une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle</i>	93
CHAPITRE V.....	97
ANALYSE CRITIQUE DES REPRÉSENTATIONS	97
5.1 LES REPRÉSENTATIONS DE LA POPULATION	97
5.2 LES REPRÉSENTATIONS DE L'INTERVENTION.....	101
CONCLUSION.....	105
APPENDICE A.....	108
SCHÉMAS D'ENTREVUE.....	108
APPENDICE B.....	113
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	113

APPENDICE C.....	114
GRILLE DE CODIFICATION DES ENTREVUES.....	114
APPENDICE D.....	119
RÉPARTITION DES SEGMENTS D'ENTREVUE D'OÙ SONT TIRÉS LES QUALIFICATIFS DU TABLEAU 3.3 SELON QU'ILS RELÈVENT D'UNE LECTURE OBJECTIVISTE OU RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE DE L'IDENTITÉ.....	119
APPENDICE E.....	123
RÉPARTITION DES SEGMENTS D'ENTREVUE D'OÙ SONT TIRÉES LES CATÉGORIES DES TABLEAU 3.4, 3.5 ET 3.6 SELON QU'ILS RELÈVENT D'UNE LECTURE OBJECTIVISTE OU RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE DE L'IDENTITÉ.....	123
APPENDICE F.....	134
RÉPARTITION DES SEGMENTS D'ENTREVUE SELON LEUR CONCORDANCE AVEC CERTAINS PRINCIPES DEVANT GUIDER L'INTERVENTION EN MILIEU PLURICULTUREL.....	134
BIBLIOGRAPHIE.....	147

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
3.1	Énumération des termes qu'utilisent les intervenants pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés	51
3.2	Classification des termes utilisés par les intervenants pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés selon la conception de l'identité culturelle de laquelle ils se rapprochent	57
3.3	Classification des qualificatifs utilisés par les intervenants pour décrire les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés	60
3.4	Difficultés que les intervenants relient aux comportements des parents des jeunes immigrants	75
3.5	Difficultés que les intervenants relient aux comportements des jeunes immigrants	75
3.6	Difficultés que les intervenants relient au processus d'adaptation à la société québécoise des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés	76
4.1	Comportements que les intervenants affirment vouloir inculquer aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés	85
4.2	Comportements que les intervenants disent décourager chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés	85
4.3	Comportements que les intervenants affirment accepter chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés	86
4.4	Classification des qualificatifs utilisés par les intervenants pour décrire les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés selon qu'ils revêtent pour eux une connotation positive ou négative	90
4.5	Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants	140
4.6	Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle et les correspondances avec le discours des intervenants	148

RÉSUMÉ

Dans le cadre de cette recherche exploratoire, nous cherchons à savoir comment la perception que se font les intervenants des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés se traduit dans le cours de l'intervention qu'ils mènent auprès d'eux. L'arrivée grandissante de jeunes d'origines ethnoculturelles diverses dans les maisons communautaires d'hébergement amène les intervenants à se questionner sur l'importance à accorder aux dimensions culturelles de l'identité de ces jeunes pour appréhender leur réalité et interagir avec eux.

Dans un premier temps, prenant appui sur les travaux de chercheurs qui se sont penchés sur ces questions tant au Québec qu'à l'étranger et en mettant à profit l'expérience que des praticiens du réseau socio-sanitaire québécois ont consignée sous forme d'articles dans des revues traitant de l'intervention en milieu pluriethnique, nous construisons un modèle qui dégage deux grandes tendances. D'un côté, nous retrouvons les auteurs pour qui la prise en compte de l'identité culturelle est une condition essentielle pour intervenir efficacement auprès des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés (l'approche objectiviste). De l'autre, se trouvent ceux qui n'accordent qu'une utilité toute relative à cette donnée culturelle : ils considèrent plutôt qu'il est indispensable de prêter autant d'attention aux dimensions économiques, idéologiques, politiques et sociales de la vie de ces jeunes (l'approche relationnelle et situationnelle).

La deuxième étape de notre démarche repose sur les entretiens que nous ont accordés onze intervenants œuvrant en maison communautaire d'hébergement. Nous analysons tout d'abord le discours qu'ils tiennent sur leur pratique quotidienne auprès de jeunes issus de l'immigration récente et de jeunes réfugiés afin de cerner les représentations qu'ils se font d'eux. Nous nous intéressons ensuite aux représentations que les répondants se font de leur intervention auprès de ces mêmes jeunes.

Il se dégage du premier volet de cette analyse que la manière dont la plupart des intervenants nomment et qualifient ces jeunes emprunte à une conception objectiviste de l'identité. Ils estiment d'autre part, que plusieurs des problèmes vécus par les jeunes issus de l'immigration récente seraient reliés aux difficultés d'adaptation de leurs parents aux valeurs de la société québécoise. Toutefois, pour plusieurs intervenants, la prégnance chez les parents d'un système de valeurs antérieur à l'immigration n'empêcherait pas l'émancipation de leur progéniture qui s'empresserait de reprendre à son compte les valeurs plus libérales de la société québécoise contemporaine. Enfin, bien que la perception que se font les intervenants des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés soit la même à peu de choses près, l'insécurité qui aggraverait la détresse que vivraient les jeunes réfugiés et les rendrait quelque peu réfractaires à l'intervention est évoquée à maintes reprises.

En ce qui concerne les représentations que se font les intervenants de leur pratique auprès des jeunes issus de l'immigration et des jeunes réfugiés, nous identifions trois tendances principales. La première, la plus répandue parmi les intervenants que nous avons rencontrés, s'apparente à la perspective objectiviste de l'identité culturelle de Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin (1991). Elle consiste à mettre l'accent sur les spécificités culturelles des jeunes et à en faire en quelque sorte le pivot de l'intervention. Le recours à des modes d'intervention distincts est la norme chez ces intervenants. La deuxième tendance se rapproche de la conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle de Jacob et Raquepas (1996) en ce qu'elle ne considère pas comme déterminantes les différences ethnoculturelles. Tout au plus y voit-on l'occasion d'adapter des modes d'intervention qui, de toute manière, doivent constamment être revus afin de répondre aux besoins d'individus dont l'origine sociale, les valeurs ou le niveau d'instruction diffèrent de toute façon. Enfin, quelques intervenants considèrent que les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés sont avant tout des adolescents en quête de liberté qui veulent se réaliser au même titre que les jeunes québécois. Cette troisième et dernière tendance se démarque en ce qu'elle débouche sur des modes d'interventions indifférenciés qui visent l'intégration de ces jeunes.

Notre étude semble démontrer qu'au fil de leur pratique, les intervenants œuvrant en maisons communautaires d'hébergement ont développé une compréhension poussée de la réalité des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés. En effet, bien que dans la plupart des cas ces intervenants accordent une certaine importance aux facteurs reliés à l'identité culturelle de ces jeunes et de leurs parents, ils n'en sont pas moins au fait du rôle joué par les dimensions économique, idéologique, culturelle et sociale qui sont inscrites dans le processus d'intégration. La proximité qu'implique la vie commune en maison d'hébergement explique sans doute cette vision très articulée des préoccupations quotidiennes des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés.

Mots clés : communautaire, ethnoculturel, hébergement, immigration, intervention, jeunes, perception, réfugiés.

INTRODUCTION

Depuis quelques décennies, le Québec connaît un accroissement de son immigration. Pour la période 1993-1997, la moyenne annuelle de nouveaux arrivants s'établit à 31 270 (Québec, 1999). Il semble toutefois que depuis 1996 un plateau ait été atteint. En effet, 27 255 personnes ont été accueillies au Québec au cours de l'année 1997, les réfugiés comptant pour 28 % de ce nombre (Québec, 1999). Si, jusque dans les années soixante-dix, les personnes qui immigraient au Québec provenaient pour la plupart d'Europe (Groupe de recherche Ethnicité et Société, GRES, 1992), elles sont dorénavant majoritairement originaires de pays non occidentaux. En effet, à partir de 1974, la diversité ethnoculturelle des immigrants qui ont choisi le Québec comme terre d'accueil s'est accrue considérablement (Labelle, 1989). Ainsi, près de 80 % des individus arrivés au pays entre 1991 et 1995 étaient nés dans des pays autres que ceux d'Europe et d'Amérique du Nord (Québec, 1996a). En 1997, 40 % des immigrants proviennent du continent asiatique, 29 % arrivent d'Europe, 16 % sont d'origine américaine et 15 % sont Africains (Québec, 1999). Si en 1993, 84 % des nouveaux immigrants reçus déclaraient vouloir s'installer sur l'île de Montréal, de nos jours la majorité de ces derniers continuent de projeter s'y établir mais dans une proportion moindre soit 73 % (Québec, 1999).

Bien que la majorité de ces personnes arrivent à s'insérer dans la société d'accueil, une partie d'entre-elles connaissent des difficultés de tous ordres dont celles qui résultent de rapports conflictuels entre les parents et leurs adolescents. Les maisons communautaires d'hébergement s'inscrivent parmi les solutions temporaires auxquelles elles peuvent avoir recours. Ces ressources se situent en périphérie du réseau institutionnel public comme solution alternative et temporaire entre la famille, le

placement institutionnel et la rue. Elles assument un rôle particulier, intermédiaire, lié au statut de maison communautaire, reposant sur une démarche volontaire et leur caractère relativement indépendant de l'État. Ces maisons peuvent offrir un soutien aux jeunes en difficulté avant que ceux-ci ne se retrouvent dans des situations plus contraignantes. Elles peuvent aussi constituer un lieu de transition favorisant un passage en douceur vers une insertion sociale complète.

Plusieurs intervenants qui œuvrent auprès de jeunes en difficulté affirment que des jeunes issus d'une immigration récente¹ viennent s'ajouter à la population² qu'ils reçoivent habituellement (Laberge, Cousineau, Morin et Roy, 1995). Parmi 347 jeunes qui résidaient dans huit ressources de ce type situées dans la région montréalaise, Roy, Rhéaume, Héту *et al* (1998) ont recensé 77,2% de jeunes québécois³ et 22,8% de jeunes issus de l'immigration récente, nombre incluant les jeunes réfugiés ou jeunes revendicateurs du statut de réfugié⁴ (p.42).

La question qui nous intéresse est de savoir si l'intervention menée auprès de ces jeunes prend en compte la dimension ethnoculturelle. Cette interrogation se manifeste

¹Dans le cadre de cette recherche, nous reprendrons la définition de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998) recherche dans laquelle le présent mémoire s'inscrit. Ainsi, les jeunes qui sont nés ailleurs qu'au Canada et ceux, nés au Canada mais dont les parents sont nés à l'extérieur seront nommés "jeunes issus de l'immigration récente". Cette définition ne correspond pas au statut civil de la citoyenneté mais pour les besoins de notre étude il était essentiel d'inclure ces derniers considérant l'importance de la dimension culturelle dans l'éducation familiale qu'elle soit prise en compte ou non dans l'intervention auprès des jeunes.

²Nous éviterons de recourir aux termes de « clients » ou d'« usagers » pour qualifier les personnes qui font appel à l'aide d'institutions gouvernementales ou de groupes communautaires. Nous utiliserons plutôt les expressions : population, personnes, individus et groupe.

³Le terme « québécois » est utilisé pour désigner les jeunes nés au Québec ou ailleurs au Canada et dont les parents sont également nés au Québec ou au Canada, qu'ils soient francophones ou anglophones. Ce choix permet d'établir deux groupes (les jeunes québécois et ceux qui sont issus de l'immigration récente) et favorise la comparaison, ce qui constituait un élément essentiel de l'étude.

⁴Les revendicateurs du statut de réfugié sont des personnes qui, lors de leur entrée au pays ou au cours d'un séjour, demandent d'être reconnues comme réfugiées au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés. Au sens de cette Convention, un réfugié est une personne qui, du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, craint avec raison d'être persécutée et ne veut ou ne peut retourner dans son pays ou réintégrer le pays de sa résidence habituelle (Québec, 1999 : 45).

depuis quelques années déjà chez les intervenants qui côtoient les jeunes issus de l'immigration récente : doivent-ils intervenir auprès d'eux de la même manière qu'auprès des jeunes québécois ou est-il préférable de développer des approches qui prennent en compte leur origine ethnoculturelle ? Ce questionnement serait né d'une part, d'un constat d'inadéquation des services et des interventions mis en place en vue de répondre aux besoins de ces nouveaux venus et, d'autre part, du désir des intervenants de mieux répondre aux populations d'origines ethniques diverses et d'être moins démunis face à l'arrivée d'individus issus de différentes cultures (Rozier, 1996a). En effet, une étude menée auprès de familles immigrantes arrivées au Québec depuis moins de cinq ans révélait que les services de santé et les services sociaux ne réussissent que partiellement à répondre à leurs besoins immédiats (Fortin et Legault, 1994a).

Quelques recherches (Lamontagne *et al.*, 1987 ; Sauvé, 1988 ; Wallot, 1992, Roy *et al.*, 1996) ont porté sur la question de l'itinérance des jeunes québécois mais, à notre connaissance, exception faite des travaux auxquels nous avons contribué (Roy, Rhéaume, Héту *et al.*, 1998), aucune recherche n'a encore été effectuée sur l'intervention menée auprès des jeunes en difficulté provenant de familles immigrantes qui ont recours à des ressources communautaires d'hébergement. En effet, ce mémoire s'inscrit dans une recherche plus large qui s'est déroulée de septembre 1995 à décembre 1998. Nous avons collaboré à l'équipe dirigée par notre directrice de mémoire, Mme Shirley Roy, professeure au département de sociologie de l'UQAM, M. Jacques Rhéaume, professeur au département de communication à l'UQAM également et M. Pierre Héту, directeur d'une maison communautaire d'hébergement. Subventionné par le Conseil québécois de la recherche sociale, ce projet a pour titre *Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique : l'intervention en maison d'hébergement communautaire*. Cette recherche porte d'une part sur la réinsertion sociale des jeunes qui résident en maison communautaire d'hébergement et d'autre part, sur l'intégration à la société québécoise des jeunes issus de l'immigration récente qui habitent dans le même type de ressource. Le premier volet

de l'étude de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998) qui repose sur l'analyse de données socio-démographiques et d'entretiens menés auprès de ces jeunes d'origines diverses, comporte trois étapes : la première trace un portrait global des jeunes qui fréquentent les maisons d'hébergement; la seconde vise la compréhension des problématiques qui les ont amenés à séjourner dans ces ressources et la troisième met en parallèle les trajectoires des jeunes québécois et celles de leurs pairs issus de l'immigration récente afin de comparer leurs stratégies de survie et leurs besoins respectifs en matière d'intervention. Le second volet de cette étude, dans lequel le présent mémoire s'inscrit, tente d'analyser les pratiques d'intervention auprès des jeunes issus de l'immigration récente qui séjournent dans ces ressources d'hébergement et d'en saisir la spécificité.

Plus précisément, dans le cadre de ce mémoire, nous analysons les propos que des intervenants œuvrant dans cinq ressources communautaires d'hébergement tiennent sur leur pratique afin de comprendre leur perception des dimensions culturelles associées à l'origine ethnique des jeunes. Ainsi, par le biais d'une recherche de type exploratoire, nous tentons d'abord de voir s'ils accordent de l'importance à ces dimensions culturelles puis nous analysons l'effet de cette prise en compte ou non de l'origine ethnique des jeunes sur leur pratique quotidienne. Nous croyons que les intervenants de ces maisons ont développé un savoir-faire qu'il nous semble important de comprendre afin de mieux saisir la dimension ethnoculturelle de l'intervention et ainsi participer au débat en cours sur cette question :

Depuis plusieurs années déjà, l'approche interculturelle entre gens de diverses origines fait l'objet de débats dans les services sociaux mais, dans la pratique, on a souvent l'impression que nous en sommes aux premiers balbutiements, tout au moins au Québec. Pourtant, cette apparence est trompeuse parce qu'en réalité plusieurs expériences montrent que des essais existent en divers milieux depuis des dizaines d'années, tout particulièrement dans les organismes non-gouvernementaux ; le peu de systématisation des diverses pratiques ne rend pas justice à ces démarches souvent originales et adaptées à des situations particulières (Bertot et Jacob, 1991 : 181).

Selon Eid⁵(1995), la grande force du secteur communautaire résiderait dans sa capacité de s'adapter continuellement aux nouveaux besoins de la population. Les organismes communautaires, spécialisés ou non dans l'intervention auprès des personnes immigrantes, offrent des services que le réseau public n'est pas en mesure de rendre ou ne désire pas donner ; là où s'arrête le mandat de l'école, du Centre local de services communautaires (CLSC) ou de l'hôpital, débute celui du communautaire. D'ailleurs, on assiste depuis quelques années à l'émergence d'une complémentarité entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau communautaire. Conséquence obligée des restrictions budgétaires et du financement conditionnel au partenariat avec l'État, de plus en plus d'organismes communautaires collaborent quotidiennement avec les CLSC, les Centres de services sociaux et les Centres Jeunesse.

Au Québec, dans les milieux de l'intervention sociale, un consensus semble exister quant à la nécessité de prendre en considération les particularités culturelles associées à l'origine ethnique des personnes issues de l'immigration récente tant dans l'organisation structurelle de ressources d'aide que dans la conduite des interventions qui leur sont destinées (Bertot et Jacob, 1991). Toutefois, nous ne retrouvons pas la même unanimité lorsqu'il s'agit de déterminer la manière dont devrait être prise en compte l'appartenance ethnoculturelle des individus. Ainsi, alors que Roy (1991a) accorde aux dimensions culturelles associées à l'origine ethnique une valeur explicative centrale dans la compréhension de la réalité des personnes issues de l'immigration, Jacob et Raquepas (1996) suggèrent, pour leur part, d'accorder moins d'importance à cette dimension ethnoculturelle et de ne la considérer que comme un élément secondaire au même titre que l'âge, le sexe ou la classe sociale.

Les enjeux que soulèvent ces divergences sont importants car si « [...] ce n'est pas nécessairement affaiblir l'exigence démocratique que de poser comme nécessaire la

⁵ Sabine Eid est conseillère en adaptation des immigrants et fondatrice du Centre d'aide aux réfugiés et aux immigrants (CARI) de Saint-Laurent.

reconnaissance de la diversité culturelle » (Wieviorka, 1996 : 7), il n'en demeure pas moins « [...] qu'absolutiser les appartenances ethniques risque également d'être contradictoire avec la liberté des individus » (Kymlicka dans Schnapper, 1998 : 484). Malgré le fait que depuis quelques années on assiste à la remise en question des notions liées à l'identité ethnique, Meintel (1992) observe que les recherches qui s'intéressent aux jeunes immigrés demeurent marquées par des perspectives essentialistes sur l'ethnicité qui ne coïncident pas avec certaines données recueillies dans le cadre de ses travaux. Selon Appadurai (1996), dans la conjoncture mondiale actuelle où les collectivités humaines ne sont plus intimement rattachées à un territoire, ni limitées dans leurs déplacements et qu'elles ne sont plus considérées comme des entités historiques naturelles ni homogènes culturellement, il est nécessaire de réviser nos conceptions relatives aux identités collectives.

Pour Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc (1994), le problème épistémologique que soulève cette question est fondamental. En effet, selon ces auteures, nous devrions prendre conscience que le concept sociologique de culture et ses corollaires tels la tribu, le groupe ethnique, la race ou la nation sont en fait des constructions sociales. Ces termes témoigneraient davantage de relations entre les différentes cultures et de rapports de pouvoir qu'ils n'évoquent la ligne de partage qui marquerait la différence culturelle. Ces auteures insistent sur le fait que, même si à un moment donné ces frontières culturelles construites ont beau nous sembler inamovibles, éternelles ou essentielles, des processus dynamiques de reformulation traversent leur apparente permanence. C'est également la position de Cuhe (1996) selon qui le concept d'identité culturelle tel qu'il est utilisé dans le champ des sciences sociales se caractérise par sa polysémie et sa fluidité :

D'apparition récente, il a connu nombre de définitions et de réinterprétations. C'est aux États-Unis, dans les années cinquante, que l'idée d'identité culturelle est conceptualisée. Il s'agissait alors, pour des équipes de recherche en psychologie sociale, de trouver un outil adéquat permettant de rendre compte des problèmes d'intégration des immigrants. Cette approche, qui concevait l'identité culturelle comme déterminant la conduite des individus et comme plus ou moins immuable,

sera par la suite dépassée au profit de conceptions plus dynamiques, qui ne font pas de l'identité un donné indépendant du contexte relationnel (p. 84).

Dans un tel contexte, il nous semble opportun et pertinent de chercher à savoir si les intervenants qui œuvrent dans le cadre de ressources communautaires d'hébergement auprès de jeunes issus de l'immigration récente et de jeunes réfugiés prennent en compte les dimensions culturelles dans le cours de leur intervention. Nous croyons que nous retrouverons dans leur discours des indices révélateurs de l'importance (ou du peu d'importance) qu'ils accordent aux dimensions culturelles pour comprendre les comportements des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés et pour expliquer les difficultés auxquelles ces jeunes sont confrontés. Notre hypothèse de départ est la suivante : si certains intervenants considèrent cette dimension ethnoculturelle comme un élément explicatif central, d'autres n'y trouvent peut-être que peu ou pas de fondement. D'autre part, nous cherchons également à savoir comment ces différentes perceptions de l'identité influencent la manière dont est menée l'intervention auprès de ces jeunes. Ainsi, lorsqu'ils nous parlent de leur implication auprès des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés, les intervenants disent-ils recourir à des modes d'intervention distincts de ceux qu'ils utilisent avec les jeunes québécois ? Ou alors, peut-être certains intervenants affirmeront-ils adapter leurs modes d'intervention tandis que d'autres mentionneront plutôt qu'ils utilisent les mêmes modes d'intervention de manière indifférenciée. Cette démarche devrait nous permettre de savoir dans quelle mesure l'intervention menée auprès de ces jeunes prend en compte la dimension ethnoculturelle.

Le présent mémoire comprend cinq parties. Le premier chapitre fait un tour d'horizon des diverses conceptions de l'identité culturelle et présente une recension des différentes approches de l'intervention en milieu pluriculturel ainsi qu'un aperçu des effets de l'acculturation sur les jeunes. Le second chapitre explicite la méthode à laquelle nous avons recours pour répondre à notre questionnement sur l'intervention auprès des

jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés. L'analyse des représentations que se font les intervenants de ces jeunes se retrouve au troisième chapitre. Le quatrième chapitre expose la manière dont s'articulent ces représentations et les modes d'intervention que les intervenants disent utiliser dans le cadre de leur pratique. Nous reprenons ces représentations en les critiquant dans la cinquième et dernière partie.

CHAPITRE I

DES REPÈRES THÉORIQUES

Dans un premier temps, nous faisons un rappel des principales conceptions de la construction de l'identité. Nous matérialisons ces conceptions à l'aide d'exemples tirés de la pratique telle qu'elle se déroule dans le cadre de l'intervention menée auprès des personnes issues de l'immigration dans le réseau socio-sanitaire québécois. Cette démarche nous permet d'illustrer les différentes manières de concevoir l'intervention dans un contexte pluriculturel. Dans un deuxième temps, nous regroupons les principales explications proposées quant au processus d'acculturation sur les jeunes immigrants et sur leur famille. Nous nous intéressons particulièrement aux répercussions qu'ont, sur le climat familial, les difficultés liées au processus d'acculturation et au contexte migratoire car, parmi les éléments susceptibles d'amener les jeunes à fréquenter les maisons d'hébergement, le fait de provenir d'une famille dysfonctionnelle serait déterminant (Fortier et Roy, 1996).

Selon Bertot et Jacob (1991), les institutions québécoises qui se sont penchées sur les questions qui nous intéressent ici avaient tendance à ne se référer qu'à des auteurs étrangers, Américains, Britanniques et Français. Ils attribuent cette façon de procéder à la difficulté que nous éprouverions à analyser des expériences locales pour en tirer des explications qui pourraient nous permettre de formuler des orientations adaptées à notre réalité. Nous avons bien sûr recours à ces auteurs étrangers (Appadurai, 1991 ; Aron, 1969 ; Balibar et Wallerstein, 1988 ; Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc, 1994 ;

Berry, 1996 ; Camilleri, 1996 ; Cohen-Emerique, 1984, 1988, 1990 ; Cuhe, 1996 ; Geertz, 1973 ; Malewska-Peyre; 1989 ; Novak, 1978 ; Phinney, 1990 ; Sabatier, 1991 ; Schnapper, 1998 ; Van den Berghe, 1987 et Wieviorka, 1996) pour identifier les enjeux entourant la conceptualisation de l'identité culturelle. Toutefois, nous mettons ces textes fondateurs en parallèle avec les contributions de chercheurs plus près de nous (Alvarado, 1993 ; Bertot et Jacob, 1991 ; Das, 1988 ; Jacob et Raquepas, 1996 ; Jacob, 1993 ; Labelle, 1998 ; Labelle et Lévy, 1995 ; Meintel et Le Gall, 1995 et Meintel, 1992) afin de critiquer les positions adoptées par des praticiennes de l'intervention (Bathalien et Fatal, 1991 ; Boucher, 1993 ; Chiasson-Lavoie, 1991 ; Chrispin-Brutus, 1994 ; Roy, 1991, 1991a, 1991b et Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991) qui sont exposées dans des revues spécialisées traitant de la problématique de l'intervention auprès des personnes issues de l'immigration dans le réseau socio-sanitaire étatique québécois.

1.1 Une certaine base objective à la construction de l'identité

Selon plusieurs auteurs, l'identité culturelle aurait des fondements objectifs observables que l'on peut expliquer soit par des pratiques séculaires ou des caractéristiques raciales, par une histoire ou des traditions communes ou encore, par des dimensions culturelles spécifiques. À des fins d'explication, nous situerons ces positions sur un continuum. La tendance la plus radicale serait du côté où se trouvent les approches primordialistes ou essentialistes de l'ethnicité qui présentent celle-ci comme étant innée ou acquise : l'ethnicité découlerait de la structure familiale et clanique de la société humaine, par conséquent, elle serait plus ou moins fixe et permanente. Cette conception postule que les différences entre les groupes humains sont irréductibles et absolues et ce, pour des raisons d'ordre biologique (Van den Berghe, 1987) ou culturel (Geertz, 1973). Cette position est critiquée par Aron (1969) qui en relève la nature réductrice :

La pensée essentialiste se définit par deux caractères : elle attribue à tous les membres d'un groupe social, ethnique, historique ou racial des traits qui peuvent, en effet, se rencontrer, plus ou moins fréquemment, chez les membres de ce groupe ; elle explique ces traits par la nature du groupe et non par sa situation sociale ou les conditions de vie (p. 86).

De l'autre côté de ce continuum se situeraient les auteurs qui, sans pour autant adhérer aux déterminismes raciaux comme fondement de l'identité où tout serait immuable, fixe et permanent, croient néanmoins qu'il y aurait une réalité objective qui marque la construction identitaire et dont il faudrait tenir compte dans le cours de l'intervention. Ceux qui adoptent cette optique accordent aux dimensions culturelles un rôle de premier plan dans l'interprétation de la réalité vécue par les personnes issues de l'immigration récente. Ainsi, Roy⁶ (1991a) affirme que l'immigration, qui provient de nos jours majoritairement du Tiers Monde, met en présence des intervenants sociaux et des personnes dont les conceptions du monde et les valeurs différeraient fondamentalement :

[...] les intervenants qui travaillent avec des clients appartenant à des communautés culturelles font face à des problèmes spécifiques comme par exemple celui de rédiger l'évaluation d'une personne dont l'univers culturel leur est complètement étranger, celui d'une sorte de confrontation entre "deux porteurs de culture (sic) différentes" ; celui enfin, pour les clients, de leur appartenance à deux univers culturels et des déchirements que cela provoque (p. 28).

Pour Boucher⁷ (1993), la spécificité de l'intervention en milieu pluriethnique résiderait principalement dans la nature interculturelle du rapport entre des personnes dont les référents religieux ou culturels sont différents. En conséquence, elle prône une meilleure connaissance de certains concepts de base chez les intervenants : « Une

⁶ Ghislaine Roy est travailleuse sociale au Service migrants-immigrants du Centre de Services sociaux du Montréal métropolitain devenu le Service d'aide aux réfugiés et aux immigrants du Montréal métropolitain (SARIMM) en avril 1993. Elle a contribué depuis plusieurs années à l'élaboration de l'approche interculturelle, au repérage d'un modèle systématique et à l'analyse des pratiques interculturelles telles que développées chez les professionnels des services sociaux.

⁷ Nicole Boucher, travailleuse sociale et sociologue, est professeure à l'École de service social de l'Université Laval.

formation adaptée à l'intervention en contexte interculturel repose sur une bonne compréhension de concepts clefs tels que culture, interculture, identité, intégration et choc culturel » (p. 53-54).

Dans le même ordre d'idées, Chrispin-Brutus⁸ (1994) mentionne l'existence d'un fossé culturel qui compliquerait singulièrement l'adaptation des immigrants d'origine haïtienne à la société québécoise :

[...]on comprend vite le choc que le processus migratoire, forcé ou économique, crée chez la communauté haïtienne. Passer d'une société autoritaire à la démocratie directe, d'un réseau familial étendu à la nucléarisation de la famille, d'un contexte de soumission quasi totale à l'homme à la libération de la femme, d'un système éducatif très sévère basé sur le respect et l'obéissance à une permissivité inquiétante, d'un système privé de règlement des conflits familiaux à l'intrusion de l'État dans la vie familiale par le biais du système socio-judiciaire, c'est comme passer de la nuit au jour (p. 13-14).

Selon Roy (1991a), de multiples confrontations résulteraient du choc des représentations du monde parfois éloignées des intervenants et de leurs vis-à-vis immigrants. Ainsi, des éléments que nous percevons comme des acquis de la modernité tels l'autonomie des individus, l'égalité des hommes et des femmes et le droit à l'instruction n'iraient pas de soi pour les nouveaux arrivants. Cohen-Emerique (1984) définit ce "choc culturel" :

[...] comme une réaction de dépaysement, plus encore de frustration ou de rejet, de révolte et d'anxiété, en un mot une expérience émotionnelle et intellectuelle, qui apparaît chez ceux qui, placés par occasion ou profession hors de leur contexte socioculturel, se trouvent engagés dans l'approche de l'étranger; ce choc est un moyen important de prise de conscience de sa propre identité sociale dans la mesure où il est repris et analysé (p. 184).

Une consultation réalisée par Bisailon (1989) auprès du personnel du CSSMM a démontré, entre autres, que ce choc culturel jouerait autant pour l'intervenant que pour

⁸ Merlaine Chrispin-Brutus est travailleuse sociale. Sa thèse de maîtrise de l'Université de Montréal déposée en 1970 porte sur l'adoption de l'enfant haïtien à Montréal.

son client (citée par Roy, 1991a). Ce choc pourrait agir comme déclencheur de nouvelles pratiques chez les professionnels des services sociaux. En effet, une pratique adaptée impliquerait des aménagements afin de composer avec les multiples réseaux familiaux. Pour ce faire, il serait essentiel de prendre conscience de ses propres normes et de s'en distancier suffisamment pour apprécier des modes de relations différents possédant leurs forces et leur équilibre propres (Roy, Chiasson-Lavoie⁹ et Cantin, 1991). Il faudrait reconnaître et valoriser l'autorité et ses règles, intervenir auprès de la parenté ou avec les réseaux qui se sont constitués pour suppléer à la famille originelle et y trouver des liens de solidarité :

La relation d'aide se fonde sur le respect de la personne et de son environnement; dans ce contexte, cela veut dire reconnaître l'identité culturelle pour orienter le changement. Cela suppose aussi de reconnaître sa propre identité culturelle et sa position d'acteur pour trouver des aménagements adaptés en dehors de nos cadres habituels de référence (p. 12).

Les observations de Cohen-Emerique (1984) sur la famille en France dont s'est inspirée Roy (1991b) pour mener sa recherche s'appliqueraient au Québec puisque nos sociétés connaissent un développement semblable. En effet, ici également, la famille telle que nous la retrouvons dans les grands centres urbains est formée autour du couple d'abord puis de leurs enfants ensuite pour créer une famille nucléaire tandis que dans les familles dites traditionnelles ou élargies, le mariage ne changerait pas fondamentalement l'appartenance aux familles d'origine étant donné que le nouveau couple se greffe à l'une ou l'autre famille selon le système de parenté en vigueur (patriarcal, matrilocal, matrilineaire, etc.). Cohen-Emerique (1984) a remarqué que le choc culturel vécu par les individus ne relève pas tant des types de parenté différents ou de l'appartenance à une famille élargie mais des modes et des distances relationnels que ces types de parenté impliquent. Ainsi, en créant sa propre famille, le couple dit moderne crée son espace, instaure des distances, des limites concrètes ou symboliques à l'égard des familles

⁹ Michèle Chiasson-Lavoie est conseillère aux programmes du Service d'aide aux réfugiés et aux

d'origine ce qui n'interdit pas pour autant l'affection et la solidarité familiales, ni ne met à l'abri des conflits avec les belles-familles et de leur influence respective sur l'un ou l'autre des membres de la nouvelle famille. Mais dans tous les cas, le couple conserve et jalouse sa spécificité. À l'opposé, dans la famille dite traditionnelle, le couple ferait partie intégrante de l'une ou l'autre famille selon le système de parenté. Même si le mode de vie moderne crée les conditions d'accès à un espace propre et l'oblige à vivre dans des lieux éloignés de la belle-famille, le couple n'en demeurerait pas moins une prolongation de la famille d'origine, famille à laquelle il se réfère constamment. De cet état de fait découlerait sa disponibilité totale pour les fêtes tant familiales que religieuses ou lors de difficultés familiales; les portes de sa maison sont toujours ouvertes, sans limites de temps ou d'espace, même sans grands moyens matériels, aux membres de la famille élargie (Cohen-Emerique, 1984).

Pour Wilson (cité par Sabatier, 1991), la prise en compte de ces nuances serait cruciale lorsqu'il s'agit de brosser un portrait fidèle des interactions entre les parents des groupes minoritaires et leurs enfants. Il déplore qu'une grande partie des recherches sur les familles américaines minoritaires utilisent pour unité d'analyse la famille nucléaire, alors que dans les faits, chez certains groupes, la famille élargie tient lieu de référence sociale stable et constitue le siège de la socialisation.

Sabatier (1991) a fait le bilan des connaissances actuelles sur les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration. Elle a recensé des recherches réalisées dans de nombreux pays d'accueil (France, Angleterre, Allemagne, Canada, États-Unis, Australie) qui visaient des populations immigrantes d'origines diverses (méditerranéenne, asiatique, moyen-orientale, mexicaine et caraïbéenne). Ces études portent autant sur les représentations de l'enfant et de son développement que sur les différents styles d'éducation. En dépit de la diversité des données recueillies, elle a réussi à dégager quelques constantes. Ainsi, il ressort de ses travaux que, contrairement aux parents des

groupes majoritaires qui sont en règle générale plus orientés vers des valeurs individualistes au détriment des valeurs collectivistes et dont les styles d'éducation valorisent l'autonomisation des enfants, les parents issus de pays non occidentaux mettraient plutôt l'accent sur les relations sociales au sein du groupe d'appartenance et exigeraient une plus grande conformité sociale de la part de leurs enfants ; ils seraient plus autoritaires et s'attendraient à ce que leur progéniture fasse preuve d'obéissance à leur endroit.

Pour Alvarado (1993), les parents immigrants s'inquiètent de l'utilisation des drogues et de la promiscuité sexuelle qui, à leurs yeux, seraient chose courante chez les adolescents d'origine québécoise. Ils essaient de dissuader leurs jeunes d'en faire autant en recourant à des châtiments corporels. Peu ou mal informés des valeurs et des normes qui guident l'éducation des enfants au Québec, ils les apprennent souvent lors de circonstances conflictuelles. Selon Bathalien et Fatal (1991), il ne suffirait pas que les intervenants soient sensibilisés aux autres cultures, mais il importerait également qu'ils soient au fait des pratiques auxquelles les personnes de diverses origines ont recours pour résoudre les difficultés. Par exemple, la façon de faire chez la plupart des personnes d'origine haïtienne qui vivent des situations problématiques avec leurs jeunes entrerait en contradiction avec le processus d'intervention qui a cours ici. Chrispin-Brutus (1994) explique les conséquences fâcheuses qui peuvent résulter de ces approches difficilement conciliables :

[...] face aux conduites jugées irrégulières de son enfant, le parent haïtien déploie ses stratégies en fonction de la gravité ou de la répétition de l'offense. Il va d'abord tenter par tous les moyens de garder le conflit dans le domaine privé et chercher une solution de résolution de la crise par voie intra familiale [...] punition sévère, correction corporelle et parfois sévices. Sous le signe du secret, le parent va parfois se résigner à faire une demande volontaire de placement du jeune en centre de réadaptation [...]. Quand le conflit atteint son paroxysme et que tout contrôle échappe aux parents, ces derniers démissionnent carrément sans recourir au système socio-judiciaire, parce qu'ils en ont peur. Plusieurs de ces jeunes se retrouvent alors dans les bandes de rue ou parfois sont victimes de négligence, ce qui leur ouvre la porte du système (p. 14-15).

White (1991) relève qu'au cours des dernières années, les juges de la Chambre de la jeunesse ont dû se prononcer sur la manière d'appliquer la *Loi sur la protection de la jeunesse* à des comportements distincts de ceux qui sont admis dans la société québécoise. Ils en sont arrivés à un consensus à l'effet que bien que l'origine ethnique des parents puisse les amener à éduquer leurs enfants d'une manière différente de celle de la majorité, surtout en ce qui a trait à l'utilisation des châtiments corporels, c'est la façon de faire généralement acceptée dans la société québécoise que le tribunal se doit de faire respecter. L'article 651 du Code civil du Québec reconnaît le droit pour les parents d'infliger à leurs enfants une correction modérée et raisonnable, mais la jurisprudence considère comme exagérée l'utilisation d'objets tels le fouet ou les boucles de ceintures. Dans le même ordre d'idées, la justification de corrections physiques brutales et répétées par l'observance d'une religion a été rejetée. Quand il s'agit d'évaluer les façons de faire des parents en prenant en compte leurs répercussions sur leurs enfants, la même logique est appliquée :

Il faut tenir compte évidemment de la culture, de l'origine et de la situation globale de cette famille. Toutefois, une chose est certaine, c'est que la *Loi sur la protection de la jeunesse*, qui est une loi québécoise, trouve ici son application par l'intermédiaire des institutions québécoises (p. 17).

Une consultation menée auprès d'intervenants travaillant en milieu pluriethnique a fait ressortir le besoin d'une formation qui permettrait d'éviter les excès de signalements des familles immigrantes pour les mauvais traitements qu'elles infligeraient à leurs enfants à la Direction de la protection de la jeunesse (Alvarado, 1991). On attend de cette formation qu'elle aborde la problématique de l'immigration, la culture d'origine des parents et les valeurs qui guident l'éducation des enfants à l'intérieur de leur groupe ethnique, les conditions socio-économiques de la famille immigrante et les problèmes liés à l'adaptation et aux chocs culturels vécus par les nouveaux arrivants. L'importance d'établir un dialogue avec les parents immigrants est aussi soulignée (Alvarado, 1991).

Pour Sabatier (1991), les parents issus de l'immigration auraient, en règle générale, des attentes très élevées à l'égard de la réussite scolaire de leurs enfants. Pour ces parents, l'école serait avant tout le lieu de la transmission des savoirs élémentaires (lire, écrire, compter) plutôt qu'un terrain de socialisation. Pour augmenter leur rendement à l'école, ils imposeraient à leurs enfants une discipline très exigeante (Alvarado, 1993).

Selon Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin (1991), lorsque surviennent des problèmes d'apprentissage ou d'intégration, la collaboration des parents immigrants avec l'école ne serait pas chose facile étant donné que les attentes des intervenants seraient modelées par leur vision des choses selon laquelle les parents, et particulièrement la mère, doivent consacrer du temps et offrir à leurs enfants un environnement propice à l'étude, suivre de près leur progression et s'impliquer dans la vie de l'école. Ici encore, cette manière de faire ne correspondrait souvent pas à celle des parents nouvellement arrivés de certains pays. Au Québec, leurs enfants se responsabiliseraient très tôt étant donné que les parents ne sont pas au fait de notre modèle de relations parents-enfants axé sur la surveillance, qu'ils ne connaissent pas les rouages du système scolaire, qu'ils ne maîtrisent pas le français ou sont analphabètes ; de plus, leurs conditions de vie souvent difficiles ne leur permettraient pas de s'impliquer davantage :

Dans ce contexte d'intervention, l'évaluation des diverses attitudes a certes une dimension culturelle, mais elle est aussi reliée à d'autres facteurs associés à la migration récente avec tous les projets qu'on a fait pour l'avenir de la famille et des enfants. Il nous faut prendre en considération le système scolaire du pays d'origine, la façon dont l'enfant a été scolarisé et l'implication habituelle des parents. Nous devons aussi porter attention au projet scolaire de l'enfant dans les pressions qu'il reçoit pour poursuivre des études et réussir socialement ce que les parents ne peuvent réaliser ou encore pour travailler afin de soutenir une famille encore à l'étranger (p. 12).

Selon Fortin et Legault (1994b), la société québécoise véhicule des valeurs globalement centrées sur l'individu qui seraient à l'opposé des valeurs plus familiales et conviviales que partageraient une bonne partie des immigrants. Pour Chiasson-Lavoie (1991) cette conception des valeurs individualistes se reflète dans les interventions :

La notion de personne, “d’individu”, a été développée dans le contexte occidental. En service social, elle s’actualise souvent dans nos interventions par des objectifs favorisant l’autonomie, la réalisation de soi, le libre choix, l’indépendance. Ainsi [...] on encourage l’affirmation et l’autonomie des jeunes à leur adolescence ou dans leur vie de jeune adulte (p. 11).

Cohen-Emerique (1984) est de cet avis : « En effet, l’autonomie et l’indépendance sont très souvent avancées par ces professionnels [les travailleurs sociaux] comme les objectifs à atteindre avec leurs clients : “rendre la femme plus indépendante”, “développer l’autonomie du jeune et son libre choix” » (p. 196).

Ainsi, dans notre société, la conception que nous avons de la personne serait celle d’un sujet autonome qui trouve principalement en lui et de manière secondaire dans la famille ce qui lui est nécessaire pour satisfaire ses besoins. En Afrique, en Asie et aux Caraïbes par exemple, il n’en irait pas de même : la notion de personne ne se différencierait pas de la notion de famille, de clan et de lignée (Cohen-Emerique 1984, citée par Roy, 1991a). Chiasson-Lavoie (1991) recommande de tenir compte de ces différences de point de vue dans l’élaboration des interventions :

Lorsque nous intervenons avec des personnes où le sentiment du “nous” prédomine sur l’individu, où l’intérêt religieux, familial ou social prime sur l’intérêt de la personne avec tous les rôles qui y sont prescrits, cela nous déstabilise. C’est l’essence même de nos principes et de nos modèles d’intervention qui se trouve questionnée; c’est en même temps l’émergence de nos réactions émotives face à des valeurs qu’on ne peut ne pas partager. Il faut trouver encore là des aménagements pour inscrire l’intervention dans tout ce réseau d’interdépendance plutôt que de privilégier les besoins individuels (p. 11).

Chiasson-Lavoie (1991) remarque qu’en tant qu’intervenants : « nous nous heurtons souvent à nos propres conceptions de la famille où chaque membre a besoin de se réaliser, se distancier, s’affirmer au sein de l’unité familiale de type nucléaire. On a de la difficulté à composer avec les grandes familles élargies » (p. 10). Cohen-Emerique (1990) est du même avis :

Nos recherches-actions auprès de professionnels du champ sanitaire, social et éducatif [...] ont mis en évidence que la conception individualiste de la personne, prédominante dans le monde occidental, constitue un écran majeur dans le décodage de situations impliquant des personnes issues de sociétés non occidentales où le modèle d'individu est d'un autre type, dénommé "collectiviste" ou "communautaire" (p. 9).

Pour Cohen-Emerique (1984), dans les sociétés occidentales et en particulier dans les classes les plus favorisées, l'image de l'adulte est associée à des normes valorisant l'autonomie individuelle et l'indépendance qui sont le fruit du passage de certaines étapes reconnues par la société : toucher un salaire, vivre sans dépendre de ses parents, pouvoir satisfaire ses propres besoins, s'assurer une intimité, exercer son libre-arbitre. Ceux qui sont issus de sociétés dites traditionnelles ne connaîtraient pas cette séparation d'avec leur famille et ne partageraient pas cette conception de l'autonomie :

[Chez ces derniers] le moi individuel intégrerait le moi familial : c'est une partie d'un tout qui ne s'isole pas. La notion de personne ne peut se différencier complètement de la notion de famille, l'autonomie et l'indépendance prenant des formes différentes qu'il faudrait découvrir, d'abord au niveau de l'existence de mots pour les nommer et ensuite au niveau de leurs signifiants (p. 195).

Cette vision des choses entrerait en conflit avec les valeurs des intervenants sociaux. En effet, les "incidents critiques" qui ont révélé des chocs culturels dans la pratique interculturelle auprès des femmes chez les intervenants interviewés par Roy (1991b) aboutissaient, la plupart du temps, à un constat d'aliénation des femmes immigrantes :

Dans la plupart des histoires de cas où les intervenants parlent des femmes clientes, elles sont décrites comme étant soumises, dépendantes et dominées par leur entourage. D'où vient cette série de caractéristiques sinon d'une grille de décodage typiquement occidentale et moderne dans laquelle la notion de femme "libérée" coïncide avec autonomie, liberté, acceptation individuelle. Ce sont ces "images-guides" excessivement puissantes parce qu'elles sont liées à l'affectivité et à la sexualité, et dont il est difficile de se rendre compte, qui orientent les intervenants dans leurs évaluations sociales. Les intervenants sociaux, issus de la société d'ici, ont une conception "novatrice" du rôle de la femme. Cela peut entrer en conflit avec une image dite "traditionnelle" de ce même rôle. C'est un domaine dans

lequel il est très difficile pour les intervenants, surtout les intervenantes, de relativiser et de faire des concessions, parce qu'elles partagent souvent elles-mêmes cette vision de la "femme libérée". Pourtant, certaines intervenantes réussissent une forme de relativisation (p. 282).

Cohen-Emerique (1984) pour sa part, souligne que dans les familles immigrées issues de pays non encore industrialisés, l'autorité du père, fondamentale dans les sociétés patriarcales, se verrait remise en question car, dans les sociétés "modernes" les rôles familiaux seraient de moins en moins différenciés puisque la femme empiéterait sur des domaines qui auparavant étaient réservés à son mari : l'éducation des enfants, les démarches administratives et la gestion des achats quotidiens.

1.2 Une conception relationnelle et situationnelle de l'identité

Pour ceux qui adhèrent à une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle, l'interprétation des phénomènes ethniques nécessiterait la prise en compte des inégalités systémiques qui affecteraient les migrants, les minorités ou les communautés. D'autre part, les intervenants œuvrant auprès de ces groupes dans des organismes pluriethniques et communautaires ainsi que dans le réseau des services sociaux et de santé consultés par Alvarado (1993) ont souligné la question de la maîtrise de la langue comme étant un des facteurs de l'échec scolaire chez les jeunes issus de l'immigration¹⁰. Un autre facteur aggravant, selon ces intervenants, serait la situation sociale et économique précaire des parents des adolescents immigrants, qui sont confrontés au stress de l'adaptation à la société d'accueil ; cette condition serait méconnue du milieu scolaire. La difficulté qu'éprouveraient les adolescents immigrants à se dénicher un emploi a également été soulevée comme étant un élément susceptible de les pousser vers la délinquance, faute de pouvoir accéder autrement à notre société de consommation. Il

¹⁰ Selon Hagège (1996), les enfants d'immigrés qui apprennent à la maison la «langue de la tendresse», le turc ou l'arabe par exemple, ne domineraient ni la langue maternelle ni la langue acquise ; ils souffriraient d'un double semi-linguisme.

est également fait mention des rapports conflictuels qu'entretenaient les jeunes de certains groupes ethniques avec la police et l'appareil judiciaire.

Selon les tenants d'une conception relationnelle et situationnelle de l'identité, ces inégalités systémiques seraient amplifiées par l'utilisation politique et idéologique qui est faite de l'ethnicité et de la race. Pour Balibar et Wallerstein (1988), les groupes ethniques et les groupes racisés seraient construits ou reconstruits sur la base de relations sociales inégalitaires et non à partir de traits primordiaux ou de différences génétiques :

Idéologiquement, le racisme actuel, centré chez nous sur le complexe de l'immigration, s'inscrit dans le cadre d'un "racisme sans races" déjà largement développé hors de France, notamment dans les pays anglo-saxons : un racisme dont le thème dominant n'est pas l'hérédité biologique, mais l'irréductibilité des différences culturelles ; un racisme qui, à première vue, ne postule pas la supériorité de certains groupes ou peuples par rapport à d'autres, mais l'incompatibilité des genres de vie et des traditions : ce qu'on a pu appeler à juste titre un racisme différentialiste (p. 33).

L'idée que la modernité soit l'apanage des sociétés occidentales relève, selon Labelle (1998), d'un schéma évolutif qui est loin de faire l'unanimité. Pour les anthropologues et les sociologues du développement, on ne peut comparer les différents stades d'évolution des sociétés en recourant à un axe linéaire imaginaire sur lequel se rangeraient d'un côté les sociétés traditionnelles proches de la barbarie et, à l'autre extrémité, les sociétés dites modernes qui auraient atteint le stade suprême de la civilisation. Selon Cuche (1996), le pouvoir de classer aboutirait à l'ethnicisation des groupes subalternes :

Ils sont identifiés à partir de caractéristiques culturelles extérieures qui sont considérées comme leur étant consubstantielles et donc quasi immuables. Ce qui fournit l'argument de leur marginalisation, voire de leur minorisation : ils sont trop différents pour être pleinement associés à la conduite de la société. On le voit, l'assignation de différences signifie moins la reconnaissance de spécificités culturelles que l'affirmation de la seule identité légitime, celle du groupe dominant (p. 89).

En effet, pour Das¹¹ (1988), il existerait une relation de verticalité entre les différents groupes ethniques qui cohabitent au Québec, relation qui se traduirait par une stratification accentuée entre une culture dominante normative et les autres cultures. Ainsi, « la différence culturelle peut même être considérée comme signe d'un retard par rapport à la culture dominante, plutôt qu'une simple manifestation d'un système de valeurs différent » (p. 34). En outre, l'usage de termes globalisants tels que minorités, immigrants ou allophones où tous les groupes sont mis ensemble sans distinction sous une même catégorie sociale aurait pour effet de laisser faussement croire qu'ils forment une seule catégorie de personnes, définie par leur rapport avec la majorité. Pourtant, selon Das (1988), même s'ils ont en commun l'expérience de l'immigration, ils se distingueraient par leurs cultures et leurs expériences de vie. Labelle et Lévy (1995) renchérissent :

[...] contrairement aux opinions largement répandues, les groupes ethnoculturels ne sont pas monolithiques. Ils sont eux aussi traversés par des conflits internes, et ces tensions découlent des lignes de clivage complexes que tracent les différences de classe, de région, de nation, d'histoire. La multiplicité des vagues d'immigration, les divergences dans l'orientation politique et religieuse ou communautariste, les différences dans les pratiques linguistiques, les oppositions dans les modèles d'intégration à la société d'accueil nourrissent ces oppositions (p. 202).

La pratique d'intervention dite interculturelle ne fait pas l'unanimité. En effet, Chrispin-Brutus (1994) mentionne que les parents haïtiens éprouvent des sentiments de honte, d'échec et d'humiliation qui les amène à voir les intervenants comme les agents d'un système pervers qui entraîne leur progéniture dans la débauche et qui pourrait la conduire à sa perte : « De telles relations parents-intervenants prennent une allure de combat psychologique et conduisent à des conséquences négatives, néfastes à une intégration harmonieuse de la clientèle visée » (p. 16). Selon elle, les milieux d'intervention se livreraient à une opération de réinsertion et d'intégration à l'emporte-

¹¹ Kalpana Das est, depuis 1979, directrice générale de l'Institut interculturel de Montréal, autrefois appelé Centre interculturel Monchanin. Elle est également chercheure, consultante et formatrice en relations interculturelles.

pièce : les intervenants d'origine québécoise seraient généralement convaincus du bien-fondé de l'hégémonie de la culture majoritaire sur les cultures minoritaires et ne remettraient habituellement pas en question l'idéologie politique qui prône "l'intégration automatique" du jeune à la société majoritaire. Les intervenants seraient surtout préoccupés de protéger le public contre la déviance qui menacerait « [...] le tissu social de l'ethnie majoritaire » (p. 16).

Jacob et Raquepas (1996) estiment cependant souhaitable que les intervenants facilitent l'intégration des immigrants :

Tout processus migratoire, doit-on rappeler, implique son lot d'ajustements et de compromis; dans ces conditions, le tout est donc de savoir si l'on doit travailler dans l'optique de laisser le nouvel arrivant vivre en fonction d'un antérieur —que l'on idéalise bien souvent avec, pour, ou malgré lui— ou bien si l'on doit tenter de rendre le nouvel arrivant le plus possible à l'aise dans un présent et dans un devenir collectifs (p. 43-44).

L'ethnicité peut aussi être perçue comme un phénomène positif. Ses partisans voient la *New ethnicity* comme un mouvement de prise de conscience de soi de la part des personnes de la troisième et de la quatrième génération issues d'immigrants de diverses origines. Pour Novak (1978), ce nouveau sentiment d'appartenance ethnique n'implique pas nécessairement le repliement dans un ghetto, mais indique néanmoins un sentiment d'inconfort face à une identité universaliste. Ainsi, à l'encontre de la conception courante selon laquelle les enfants d'immigrants seraient victimes d'un conflit culturel source de discorde avec leurs parents, Meintel (1992) a observé chez ces jeunes des appartenances ethniques fluides et multiples, c'est-à-dire qui vont au-delà de la notion de double appartenance et qui font référence à une gamme d'identités beaucoup plus large. Loin de vivre un problème de double identité, ces jeunes concevraient la plupart du temps leur identité ethnique comme un élément d'enrichissement personnel plutôt qu'une cause de conflits :

Dans la mesure où les jeunes s'accordent avec leurs parents sur les valeurs familiales, on doit se demander si un tel consensus ne serait pas surtout une

stratégie identitaire. Les valeurs que ces jeunes attribuent aux parents et qu'ils affirment partager dans une grande mesure sont opposées à celles qu'ils attribuent aux Québécois [...]. C'est au niveau des modèles familiaux que la majorité des jeunes d'origine immigrée voient une grande différence entre eux et leurs pairs d'origine québécoise. Ils en font une distinction valorisante (p. 80).

Meintel et Le Gall (1995) refusent également de placer le déterminant ethnoculturel au centre de l'analyse :

Les conflits et les désaccords entre les générations ne sont pas le fait d'un simple décalage culturel (les jeunes plus "modernes" et "plus assimilés" par opposition aux parents plus "traditionnels" et "moins assimilés"), mais relèvent de plusieurs autres facteurs, tels que le niveau de scolarisation et l'origine rurale ou urbaine des parents (p. 15).

Jacob et Raquepas (1996) et Jacob (1993) estiment quant à eux qu'il est préférable de rejeter les approches qui suggèrent que le bagage culturel ou ethnique des individus constitue un carcan interdisant une communication effective entre les représentants de cultures différentes ; pour eux, cette donnée culturelle n'est qu'un élément parmi d'autres dont il faut tenir compte dans le cadre d'une intervention sans toutefois en faire un absolu. Ils invitent les intervenants à cesser de se laisser obnubiler par la dimension ethnoculturelle des problèmes vécus par les immigrants.

1.3 Le processus d'acculturation : diverses explications

Selon Barette, Gaudet et Lemay (1993) :

L'acculturation est un mécanisme de changement culturel déclenché par le contact continu ou répété, direct ou indirect, de cultures différentes. L'acculturation provoque à la fois la perte, l'acquisition, la substitution, la réinterprétation et la transformation des traits culturels des populations mises en présence (p. 28).

Les auteurs qui accordent une certaine base objective à la construction de l'identité expliquent les effets de l'acculturation sur la trajectoire de vie des jeunes issus de l'immigration en faisant valoir que leurs difficultés doivent être lues à travers la lunette

de leur appartenance à deux cultures. Ceux qui sont plus proches d'une conception relationnelle et situationnelle de l'identité insistent davantage sur la condition sociale de ces jeunes et sont d'avis que cette double allégeance culturelle n'est pas nécessairement néfaste et qu'elle peut même s'avérer un atout sur lequel les jeunes et les intervenants devraient tabler.

1.3.1 Des jeunes "assis entre deux cultures"

Selon Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin (1991), "coincés" entre deux cultures, les jeunes issus de l'immigration récente vivraient un dilemme que n'ont pas à assumer leurs pairs d'origine québécoise :

On a souvent tendance à s'attendre à ce que les jeunes, surtout les adolescents, se soient adaptés à nos valeurs alors qu'ils sont porteurs d'une double identité. Encore ici, il nous faut développer des évaluations et des interventions pour intégrer la dimension culturelle et les conflits suscités par l'acculturation dans nos approches éducatives de l'enfant (p. 12).

Selon Cohen-Emerique (1984), dans les familles immigrées issues de pays pré-industrialisés, le jeune vivrait dans une famille fragilisée. D'une part, l'autorité paternelle, sacrée dans les sociétés patriarcales, se lézarderait de partout; d'autre part, les rôles familiaux seraient de moins en moins différenciés puisque la femme empiéterait de plus en plus sur des domaines qui auparavant étaient réservés aux hommes : l'éducation des enfants, les rapports avec les administrations, les achats, la gestion budgétaire, etc. Ce processus d'indifférenciation nuirait à l'identification sexuelle des enfants. Ainsi, toute la famille vivrait une crise : les enfants extérioriseraient leurs conflits culturels ou leur désaffection envers les valeurs parentales en commettant des délits ou en agissant de manière impulsive. De leur côté, les parents, qui ne voient pas les espoirs qu'ils avaient placés en leurs enfants se réaliser, seraient dépassés par les événements et menacés dans leur identité. Ils réagiraient soit en adoptant des conduites éducatives qui se durcissent avec le temps soit en optant pour un laisser-aller résigné (Cohen-Emerique, 1984).

C'est également la position de Berry (1996) selon qui les jeunes qui entament le processus d'acculturation rencontreraient souvent des problèmes substantiels surtout au moment de l'adolescence. Il émet deux hypothèses à l'effet que les conflits entre les exigences de leurs parents et celles de leurs pairs seraient à leur apogée à cette période de leur vie ou que les problèmes reliés au passage de l'enfance à l'âge adulte soient compliqués par les transitions culturelles. Selon lui, au moment de l'adolescence, « les questions de développement de l'identité occupent le premier plan (Phinney, 1990) et interagissent avec les questions d'identité ethnique, multipliant d'autant les interrogations pour savoir qui on est réellement » (p. 19). Déjà déchirés par ces questions identitaires, les adolescents des minorités dites visibles seraient de plus confrontés au racisme et à la dévalorisation (Alvarado, 1991 : 12).

La thèse de Malewska-Peyre citée par Roy (1993) est à l'effet que les jeunes issus de familles immigrées vivent des problèmes particuliers au niveau de la construction de leur identité car en plus d'avoir à s'adapter à leur nouvel environnement, ils doivent arriver à faire cohabiter deux ou plusieurs cultures. Ainsi, c'est en vue de négocier ce processus d'adaptation qu'ils ont développé des stratégies identitaires, c'est-à-dire un arsenal d'attitudes qui leur permet de réduire leur angoisse et le sentiment de dévalorisation qui peut les habiter.

Pour Alvarado (1993), l'adaptation des jeunes immigrés à la société québécoise représenterait un double défi : non seulement doivent-ils s'adapter à leur nouvel environnement, ils doivent également mener cette entreprise de pair avec le travail d'adaptation que mène également leur famille. En effet, selon elle, le conflit intergénérationnel qui est le lot de tous les adolescents revêtirait des caractéristiques particulières dans le cas des jeunes immigrants. Ainsi, bien que ce conflit entre parents et adolescents prenne des allures différentes selon l'origine ethnique des protagonistes, il n'en demeure pas moins que deux aspects seraient communs à tous les jeunes issus de l'immigration. Premièrement, le jeune né ou éduqué ici est plus acculturé que ses

parents, ce passage ne pouvant se réaliser qu'au prix d'un conflit dans la famille ; deuxièmement, les exigences du jeune sont trop individualistes aux yeux de ses parents.

Un mémoire présenté par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (1991) relie de multiples problèmes vécus par les jeunes issus de l'immigration, entre autres le phénomène de l'itinérance, au stress migratoire :

Pour les jeunes qui constituent la deuxième génération, les effets post-migratoires causent certains problèmes tels que le stress intergénérationnel (parents-enfants-adolescents). Une double crise d'adolescence caractérise ces jeunes ainsi qu'une double discordance des valeurs culturelles (discipline, codes culturels, éducation sexuelle). Le stress migratoire explique de nombreuses situations et des manifestations spécifiques dont sont victimes les jeunes des communautés culturelles. Les conséquences les plus dramatiques du stress migratoire sont: les jeunes mères mono-parentales, le décrochage scolaire, la toxicomanie, l'itinérance, les troubles de comportement, la négligence envers les enfants, la délinquance et la violence (pp. 7-8).

Toutefois, l'étude de Sylvestre *et al.* (citée par Alvarado, 1993) qui a été réalisée à Montréal auprès de jeunes de 4^e et 5^e secondaire démontre que, dans l'ensemble, les jeunes issus de l'immigration ont un comportement souvent moins périlleux que leurs pairs d'origine québécoise chez qui l'on retrouve plus souvent des comportements à risque : consommation abusive d'alcool, de drogues douces, pratiques sexuelles dangereuses et actes délinquants (pp. 219-220).

Selon Chrispin-Brutus (1994), les enfants d'origine haïtienne s'adaptent plus rapidement que leurs parents aux mœurs de la société québécoise, ce qui aurait pour effet d'intensifier les différences "intergénérationnelles" et de creuser un fossé entre enfants et parents. Toutefois, Meintel et Le Gall (1995) affirment que, bien que l'on mette souvent l'accent sur les conflits entre les générations surtout dans le cas des familles immigrantes, il faudrait, dans la majorité des cas, parler plutôt de désaccords qu'elles décrivent comme des écarts de points de vue ou des attitudes divergentes et non pas nécessairement des confrontations ou des disputes.

Ainsi, les transitions affectant le cours de la vie des jeunes issus de l'immigration ne correspondraient pas à celles des jeunes québécois. Par exemple, ces derniers peuvent quitter le milieu familial dès dix-huit ans sans avoir convolé en justes noces. De plus, leur famille ne s'offusque généralement pas s'ils décident de cohabiter ou d'avoir des enfants hors mariage. Le même scénario serait difficilement envisageable pour les jeunes d'origine étrangère (Meintel et LeGall, 1995).

1.3.2 Des jeunes "transculturels"

Les tenants du second point de vue selon lequel la condition sociale des jeunes serait plus déterminante que leur double allégeance culturelle ne mentionnent pas de problèmes comportementaux qui seraient reliés au fait d'être "assis" entre deux cultures. Ils conçoivent plutôt cette particularité comme étant susceptible de compliquer quelque peu la situation des jeunes sans pour autant en faire la cause de tous leurs problèmes (Rozier, 1996b). Ainsi, Camilleri (1996) mentionne que de nombreux jeunes descendants d'immigrants en Europe se disent devenus "transculturels" c'est-à-dire qu'ils ont adhéré à de nouvelles valeurs qui dépassent (selon leur terminologie propre) les cultures de leur collectivité d'origine et de la société d'accueil. Selon lui, bien que cette position ne soit pas vraiment favorable à l'adaptation des jeunes à un environnement qui n'est pas en soi transculturel « [...] elle signe le succès de la stratégie identitaire d'individus qui se déclarent ainsi réconciliés avec eux-mêmes » (p. 5). D'ailleurs, bien qu'elles ne nient pas qu'il existe des problèmes de relation dans les familles immigrantes, Meintel et Le Gall (1995) soutiennent « [...] qu'il n'y a pas lieu de surproblématiser les jeunes québécois d'origine immigrée » (p.15). Dans cette veine, des intervenants sociaux qui ont collaboré au rapport d'Alvarado (1991) considèrent que la plupart des problèmes vécus par les jeunes tels les abus et la négligence, la violence, les troubles de comportements, le décrochage scolaire, l'itinérance et le suicide auraient les mêmes causes quelle que soit l'origine ethnique de ces jeunes.

Cuche (1996) rejette l'idée voulant que le soi-disant malaise identitaire et l'instabilité psychologique ou sociale que l'on prête volontiers aux jeunes issus de l'immigration soient l'effet de la cohabitation chez eux de « deux identités qui s'affronteraient en eux et entre lesquelles ils se sentiraient déchirés » (pp.91-92). Il croit que cette représentation disqualifiante viendrait de l'incapacité à imaginer le mixte culturel et serait en fait le reflet de la crainte obsessionnelle d'une double allégeance propre à l'idéologie nationale :

En réalité, comme chacun le fait à partir de ses diverses appartenances sociales (de sexe, d'âge, de classe sociale, de groupe culturel...), l'individu qui participe de plusieurs cultures fabrique, à partir de ces différents matériaux, son identité personnelle unique en opérant une synthèse originale. Le résultat est donc une identité syncrétique, et non double (p. 92).

D'autres perçoivent même le fait d'appartenir à une culture minoritaire comme un élément de distinction. Ainsi, dans une étude menée auprès de jeunes montréalais immigrés de deuxième génération dont les parents étaient originaires du Chili, du Salvador, de la Grèce et du Portugal, Meintel (1992) découvre que :

Loin de ressentir un "problème de double identité", ces jeunes expriment, selon notre interprétation, des identités ethniques assez fluides et multidimensionnelles. De plus, ils les présentent le plus souvent comme une source d'enrichissement personnel plutôt que de conflits (p. 73).

Pour leur part, Malewska-Peyre, Gachon et Cohen-Emerique (1988) constataient une meilleure insertion scolaire et moins de phénomènes de déviance chez les jeunes qui avaient conservé les valeurs de leur culture d'origine que chez ceux qui les avaient rejetées.

Enfin, nous devons tenir compte du fait que les jeunes arrivés au pays en tant que réfugiés ont souvent connu la guerre dans leur pays d'origine. Selon Tavlian (1991), les souvenirs qui sont rattachés à un passé difficile, la disparition de proches qui a pour effet de briser le lien entre les générations et d'empêcher l'identification des jeunes à des

adultes significatifs et surtout l'interruption de leur parcours scolaire compliquent leur intégration harmonieuse à notre société.

1.4 Conclusion

Cette juxtaposition des différentes conceptions de l'identité culturelle et des diverses injonctions quant à la manière d'intervenir auprès des personnes issues de l'immigration récente nous a permis d'identifier les préceptes qui guident la pratique des intervenants. Par exemple, parmi les différentes zones de tension identifiées par Cohen-Emerique (1984), la majorité des incidents critiques rapportés par les intervenants qui ont participé à la recherche de Roy (1991b) seraient liés aux variations dans la structure de la famille, à l'importance relative accordée à l'autonomie de l'individu au sein de sa famille, aux variations de statut et de rôle des femmes, aux visions divergentes quant à l'éducation et à l'utilisation des châtiments corporels et enfin, aux attitudes des parents à l'égard de la scolarisation des enfants. Ainsi, les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité suggèrent que, dans le cadre de leur pratique, les intervenants fassent des efforts afin de se démarquer des valeurs individualistes de leur société pour reconnaître les pratiques solidaires des personnes issues de l'immigration récente et que, d'autre part, ils prennent davantage en compte le potentiel conflictuel du processus d'acculturation chez ces familles. Pour y arriver, les intervenants devraient faire preuve de relativisme culturel. Pour leur part, les tenants d'une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle estiment que les praticiennes dont nous venons de résumer les propos ne se contentent pas de consacrer la survalorisation de la culture comme élément explicatif central des difficultés que vivent les jeunes issus de l'immigration récente, mais font également une mauvaise articulation des dimensions qui sont en cause (Labelle, 1998). Ainsi, il serait plus valable d'adopter une approche pluridimensionnelle (économique, culturelle et sociale) de la réalité de ces

jeunes et de cesser de les enfermer constamment dans leur origine ethnique. D'ailleurs, la construction de typologies qui ont pour but de catégoriser sommairement des ensembles humains a, comme on le sait, des effets inévitablement réducteurs. Par exemple, cette conception largement répandue dans les milieux d'intervention québécois à l'effet que les personnes issues de l'immigration récente auraient en commun le fait d'adhérer à des valeurs dites traditionnelles gagnerait fortement à être nuancée car, dans les faits, de plus en plus d'immigrants en provenance de pays du Sud partagent des valeurs tout aussi "modernes" que les nôtres. En effet, même Cohen-Emerique (1990) admet que l'individualisme propre à la modernité gagne du terrain à l'échelle de la planète :

[...] sous l'influence des mutations sociales liées à l'urbanisation, l'industrialisation, la mobilité géographique très importante dans les pays du Tiers-Monde, auquel s'ajoute l'extension planétaire des mass-médias, se développent progressivement des individus à personnalité individualiste même s'ils sont issus de cultures communautaires¹² (p. 14).

¹² Cette notion française de "cultures communautaires" prend ici un sens différent de celui auquel nous sommes habitués au Québec. En effet, nous qualifions de "communautaires" les pratiques sociales qui résultent de la mobilisation et de l'engagement démocratique de citoyens de toutes allégeances en faveur d'une plus grande justice sociale tandis qu'en Europe, cette étiquette péjorative est accolée à des groupes de personnes issues de sociétés dites traditionnelles et sous-entend une propension chez ces populations au repliement identitaire sur la base de l'appartenance à des groupes ethniques ou religieux.

CHAPITRE II

CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Rappelons, en débutant, que notre questionnement vise dans un premier temps à analyser l'importance que les intervenants accordent aux dimensions culturelles associées à l'ethnicité en tant qu'éléments explicatifs des comportements des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés ainsi que des difficultés auxquelles ces derniers sont confrontés. Notre second objectif est de chercher à savoir comment cette prise en compte de l'ethnicité se traduit dans les interventions auprès des jeunes vivant en maison communautaire d'hébergement.

Comme nous l'avons souligné en introduction, à notre connaissance, aucune recherche n'a été menée à ce jour sur l'intervention conduite auprès des jeunes en difficulté provenant de familles immigrantes ou de jeunes réfugiés qui ont recours à des ressources communautaires d'hébergement. C'est pour cette raison que nous avons opté pour une recherche qualitative de type exploratoire au sens où l'entendent Glaser et Strauss (1967) c'est-à-dire, une recherche qui utilise comme matériel la représentation que les personnes étudiées se font de la réalité, l'objectif poursuivi n'étant pas de vérifier des théories déjà formulées mais de susciter la production de nouvelles connaissances.

Nous avons donc choisi d'analyser les propos de onze intervenants de sexe masculin et féminin qui travaillent dans cinq des huit maisons d'hébergement qui ont participé à la recherche de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998) : *Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique : l'intervention en maison d'hébergement communautaire* à laquelle nous avons collaboré. Ce choix de ne recueillir notre échantillon que dans cinq

de ces ressources se justifie par le fait que nous voulions nous assurer que les intervenants dont nous analysons les propos ont effectivement œuvré auprès de jeunes issus de l'immigration ou de jeunes réfugiés. Ainsi, en nous appuyant sur les données statistiques concernant l'origine des jeunes qui fréquentaient ces ressources compilées dans le cadre de la recherche de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998), nous avons privilégié les maisons qui avaient hébergé le plus de jeunes issus de l'immigration ou de jeunes réfugiés. Une fois le choix fait, la sélection des intervenants a été réalisée de manière aléatoire. Cela nous permet d'une part, de préserver l'anonymat des personnes qui nous ont accordé des entretiens et d'autre part, d'éviter que l'on identifie la maison d'hébergement d'où ils proviennent. Ainsi, dans les cinq maisons retenues, trois intervenants pratiquent dans une même ressource tandis que les huit autres se répartissent à raison de deux intervenants pour chacune des quatre autres maisons d'hébergement. Rappelons-le, cette recherche ne vise aucunement à évaluer les interventions qui sont effectuées dans chacune de ces ressources mais tente plutôt de vérifier l'importance que revêtent les dimensions ethnoculturelles pour ceux et celles qui œuvrent quotidiennement auprès de jeunes issus de l'immigration récente et de jeunes réfugiés.

2.1 Les premiers contacts

Dès l'automne 1995, nous avons accompagné les chercheurs principaux, Mme Shirley Roy et M. Jacques Rhéaume ainsi que M. Pierre Héту, directeur d'une maison d'hébergement qui participe à notre étude et co-responsable de la recherche, dans leur tournée auprès des responsables de certaines des ressources d'hébergement qui avaient au préalable accepté de collaborer à la recherche. Après qu'on leur eut expliqué en détail la démarche que nous comptions poursuivre, ces personnes ont accepté de présenter le projet aux intervenants de leur maison d'hébergement. Il s'agissait, dans un premier temps, d'obtenir qu'ils recrutent des jeunes résidents disposés à nous accorder des entrevues, puis dans un second temps, qu'ils identifient certains intervenants qui

accepteraient de faire le récit de leur pratique. Ainsi, à la suite de la réponse positive de ces derniers, le premier volet de la recherche a pu être enclenché. Lorsque l'analyse des entretiens avec les jeunes a été suffisamment avancée, nous avons alors pu entamer le second volet de la recherche qui nous intéresse ici, celui qui porte sur la représentation que se font les intervenants de leurs pratiques d'intervention auprès des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés.

2.2 Des choix théoriques et des instruments

2.2.1 Des récits de pratique

Par le biais d'entrevues individuelles semi-dirigées, nous tentons d'identifier les principales représentations que se font les intervenants des jeunes qui sont issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés. Ainsi, la production de nos données repose sur des entrevues en profondeur réalisées auprès des intervenants de cinq maisons d'hébergement. Selon Rhéaume et Sévigny (1988), la manière dont les intervenants définissent ou étiquettent les individus auprès desquels ils œuvrent serait caractéristique de leur pratique. Ainsi, les thérapeutes définissent leur population cible comme des patients souffrant de problèmes de santé physique ou mentale tandis que les experts conseil définissent les groupes ou les organismes qui ont fait appel à leurs services comme étant leurs "clients" aux prises avec tel ou tel autre problème de leadership ou de participation. D'autre part, pour Rhéaume et Sévigny, en règle générale, le but visé par toute intervention est de provoquer un changement qui entraîne une modification de la problématique des "patients" ou des "clients". Selon ces chercheurs, la représentation que se font les intervenants de la finalité de l'intervention peut donc se subdiviser en trois sous-catégories :

- La manière dont ils définissent ou étiquettent leurs "clients" ou leurs "patients" : comment appellent-ils les individus avec lesquels ils travaillent ?

- La façon dont ils comprennent les problèmes qui leur sont soumis : comment expliquent-ils les problèmes auxquels sont confrontés leurs “clients” ?
- Les normes qui sont véhiculées à travers leur intervention : quels sont les critères qui leur permettent de décréter qu’un comportement donné est sain et qu’un autre ne l’est pas ?

Nous avons retravaillé ce modèle en l’adaptant à notre objet spécifique de questionnement, soit la nature de l’intervention qui est menée auprès des jeunes issus de l’immigration récente et des jeunes réfugiés :

- La manière dont les intervenants nomment ces jeunes
- La façon dont les intervenants qualifient ces jeunes
- La compréhension qu’ont les intervenants des difficultés que vivent ces jeunes
- Les critères sur lesquels les intervenants se basent pour fixer les normes comportementales qu’ils tentent d’inculquer à ces jeunes

Le repérage de ces différents paramètres et leur classement selon qu’ils découlent d’une perception objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l’identité nous permet de relever les caractéristiques de la pratique des intervenants qui œuvrent auprès des jeunes issus de l’immigration récente et des jeunes réfugiés.

Enfin, ces caractéristiques sont analysées à la lumière des écrits des praticiennes et des théoriciens de l’intervention en milieu pluriculturel que nous avons recensés dans le cadre théorique que nous avons exposé au premier chapitre. Voilà les bases sur lesquelles nous avons édifié le modèle qui nous sert dans l’analyse des propos des intervenants qui se sont prêtés à notre étude.

2.2.2 La construction des schémas d’entrevue

Le schéma utilisé lors de la première entrevue tient du récit de pratique. Ainsi, les questions d'ouverture visent à mettre au jour les motifs qui ont amené les intervenants à œuvrer au sein d'une ressource d'hébergement pour jeunes et à tracer les grandes lignes de leur cheminement professionnel. Les questions suivantes tentent de cerner leur pratique ainsi que la perception qu'ils ont des jeunes auprès desquels ils travaillent. Enfin, ce premier entretien se clôt en deux temps, soit par le récit en détail d'une intervention, tirée de la pratique quotidienne des intervenants, que ceux-ci évaluent après coup comme ayant échoué puis, dans un second temps, par la narration d'un autre épisode de leur pratique auprès des jeunes mais qu'ils considèrent, cette fois-ci, comme ayant été couronné de succès. La deuxième entrevue a été prévue pour poser des questions d'éclaircissement afin d'étudier plus en détail certains des aspects qui auraient pu avoir été trop brièvement abordés lors du premier entretien. Les deux entrevues auxquelles a été convié chaque intervenant ont été menées à environ deux semaines d'intervalle, permettant ainsi à l'intervieweur de réécouter l'enregistrement du premier entretien et de préparer une série de questions visant à clarifier les points demeurés flous et à permettre aux intervenants d'aborder les dimensions culturelles dans leur pratique auprès des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés s'ils n'avaient pas déjà évoqué ce thème lors du premier entretien. Nous avons également cherché à faire ressortir les contextes professionnel et organisationnel de leur pratique.

Nous avons testé ces schémas d'entretien auprès d'un intervenant œuvrant dans une des ressources ciblées avant de les retravailler et de les soumettre aux membres de notre équipe de recherche pour enfin leur donner leur forme définitive (voir appendice A).

2.3 L'échantillonnage

2.3.1 Les intervenants des ressources communautaires d'hébergement

Le terme "intervenant" est apparu au cours des années 80, cette dénomination englobe une multitude de réalités. Il peut aussi bien désigner les principaux intéressés

dans une cause juridique, des citoyens qui s'impliquent dans un dossier municipal ou une équipe de psychiatres qui œuvrent en santé mentale. Compte tenu de l'hétérogénéité des parcours, des compétences et des philosophies d'intervention des individus qui travaillent auprès des jeunes qui résident dans les maisons d'hébergement que nous avons retenues dans le cadre de cette recherche, l'utilisation de cette désignation aussi imprécise soit-elle, s'avère néanmoins pertinente. En effet, certains d'entre eux se perçoivent comme des éducateurs, d'autres comme des animateurs, d'autres encore se définissent tout simplement comme des personnes-ressources. Quoiqu'il en soit, nos critères de sélection des personnes qui ont été interviewées ont été les suivants : elles devaient avoir un statut d'employés permanents dans une des ressources sélectionnées et elles interagissaient quotidiennement avec les jeunes qui résident à la maison d'hébergement.

Les 11 intervenants dont nous avons analysé les propos ont des profils personnels, scolaires et professionnels très variés. Six d'entre eux sont de sexe masculin, cinq sont des femmes. Le plus jeune a 24 ans et le plus âgé a près de 45 ans. La moyenne d'âge est de 31 ans. Un d'entre eux détient un diplôme universitaire de second cycle en psycho-éducation, trois sont bacheliers en sexologie, les autres ont obtenu des baccalauréats en travail social, en animation culturelle, en criminologie et en psychologie ; un intervenant a complété un certificat en animation culturelle et deux sont détenteurs de diplômes d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée. En ce qui a trait à leur profil professionnel, ils ont de une à douze années de pratique en intervention pour une moyenne de 7,5 années d'expérience. La durée de leur pratique dans le cadre de la ressource d'hébergement où nous les avons recrutés s'échelonne entre une et dix années pour une moyenne de 5,5 années. Enfin, fait représentatif de la réalité des maisons communautaires d'hébergement que nous avons visitées, un seul d'entre eux est d'origine étrangère.

2.3.2 Les jeunes en maison d'hébergement

Bien qu'ils aient souvent connu les affres de l'insécurité ou qu'ils aient dû parfois dormir sur un banc de parc entre deux séjours en maison d'hébergement, les jeunes auprès desquels œuvrent les intervenants qui sont l'objet de notre recherche ne sont pas encore assimilables aux jeunes de la rue, encore moins aux itinérants¹³. Ces jeunes en difficulté que l'on retrouve dans les maisons d'hébergement, appelés également foyers de groupe, auraient eu des parcours de vie souvent pénibles. Ils connaîtraient, pour la plupart, des problèmes relationnels, principalement avec leurs parents. La notion de "jeunes en difficulté" dénote un type de situation qui nécessite « une intervention extérieure à la famille tout en demeurant en deçà de mesures judiciaires ou coercitives » (Roy, Rhéaume, Héту *et al.* 1998 : 15). En effet, la majorité d'entre eux auraient eu des relations conflictuelles avec leurs parents qui auraient fait preuve de négligence à leur égard ou auraient posé des gestes violents à leur endroit. Certaines des familles de ces jeunes auraient été aux prises avec des conflits matrimoniaux, des problèmes de toxicomanie, d'alcoolisme ou d'inceste¹⁴. Bouchard (1991) qui a inspiré les travaux de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998)¹⁵ propose deux ordres de difficultés susceptibles de toucher les jeunes : les difficultés reliées aux « comportements des adultes » qui peuvent être soit dirigés contre les jeunes et qui consistent en différentes formes d'abus et de négligence (violence physique, psychologique, rapports incestueux, abandon, etc.) soit qui ne visent pas directement les enfants mais qui ont néanmoins un impact sur leur bien-être (problèmes

¹³ Bien que dans certaines des ressources d'hébergement participantes l'âge des jeunes pouvait varier entre 13 et 29 ans, la recherche de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998) portait uniquement sur les jeunes âgés de moins de 18 ans. Les propos que nous avons recueillis concernent donc uniquement les jeunes de cette catégorie d'âge. Se référer à la recherche *Jeunes en difficulté...* pour une analyse détaillée des caractéristiques de ces jeunes.

¹⁴ Ces données ont été recueillies à partir de l'analyse des données statistiques de l'année 1994-95. fournies par les maisons d'hébergements qui ont participé à la recherche de Roy, Rhéaume, Héту *et al.*

¹⁵ Ces catégories ont été retravaillées et complétées à partir de l'étude auprès des jeunes en hébergement.

de santé mentale, consommation de drogues ou d'alcool, déménagements trop fréquents, divorce, etc.) ; les difficultés des jeunes qui sont reliées à des « comportements qu'ils ont en propre » telles des conduites de retrait (abandon scolaire, itinérance, fugue) ou d'autodestruction (mutilations, toxicomanie, suicide, prostitution) ou enfin, à des conduites reliées à la transgression de l'ordre et aux torts causés à autrui (comportements illicites et non délinquants).

Les jeunes auprès desquels travaillent les intervenants que nous avons interviewés ne sont toutefois ni en fugue ni totalement évincés de leur famille puisque dans la plupart des cas, une délégation parentale autorisant les intervenants à exercer un rôle d'autorité est exigée avant leur admission à la ressource d'hébergement. D'autre part, les parents doivent également apporter leur contribution aux coûts qu'entraîne le séjour de leur rejeton. Dans l'ensemble, ces jeunes ne sont pas l'objet d'un processus de judiciarisation. Toutefois, certains d'entre eux peuvent être sous le coup d'une ordonnance de la cour, particulièrement dans le cadre de la *Loi de la Protection de la Jeunesse*¹⁶, dans les cas où celle-ci juge que leur bien-être nécessite qu'ils soient extraits de leur milieu familial et placés en foyer de groupe.

2.3.3 Les maisons d'hébergement qui participent à notre recherche

Les maisons d'hébergement dans lesquelles œuvrent les intervenants que nous avons rencontrés jouissent d'une relative autonomie quant à leur fonctionnement et au type d'intervention qui y est préconisée. Les jeunes qu'elles hébergent ont suivi des filières différentes. Par exemple, une de ces ressources réserve un certain nombre de places destinées à des jeunes réfugiés en attente de statut. Il arrive également, mais de manière exceptionnelle, que certains des jeunes hébergés dans ces ressources aient été référés par les Centres jeunesse, soit par le biais de la *Loi de la Protection de la Jeunesse*

¹⁶ Cette loi d'exception permet de placer un jeune sans le consentement de ses parents. L'État se substitue ainsi à l'autorité parentale lorsque la santé ou le développement d'un jeune d'âge mineur est compromis dans sa famille.

ou par la *Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux* qui permet aux CLSC de placer des jeunes dans une maison d'hébergement pour une période donnée. Mais toutes les maisons d'hébergement où œuvrent les intervenants qui participent à la recherche reçoivent des jeunes sur une base volontaire. Certains mineurs, par contre, sont sous le coup de mesures volontaires. Cette disposition de la loi permet aux jeunes qui en font la demande d'être retirés de leur famille pour une durée de 30 jours s'ils obtiennent le consentement de leurs parents. La délégation parentale autorise alors les intervenants à prendre la relève de la famille.

En règle générale, à la suite de l'accueil d'un jeune, les deux parties (le jeune et l'équipe d'intervenants) établissent un plan d'intervention qui prend la forme d'une sorte de contrat. Cette entente détermine les besoins actuels du jeune, ses difficultés, les objectifs qu'il souhaite atteindre ainsi que la durée de son séjour. Une fois enclenchée, l'intervention s'appuie essentiellement sur les activités de la vie quotidienne. Le jeune doit s'activer, occuper adéquatement sa journée et apprendre à planifier son temps. Il peut alors chercher un emploi, aller à l'école, fréquenter un autre organisme, suivre une thérapie ou une cure de désintoxication, etc. En dehors de ce « temps de travail », ou du temps qu'il consacre à ses études, il doit accomplir, en collaboration avec les autres jeunes, les tâches journalières et hebdomadaires que requiert l'entretien normal d'une maison. Ces activités visent principalement à permettre au jeune de se reprendre en main. En complément, il participe aussi à des activités de soutien ou de loisirs, organisées par la maison, qui constituent des occasions supplémentaires de socialisation. Soutenue par le personnel et par leurs pairs, une telle démarche vise à permettre à plusieurs jeunes d'amorcer une nouvelle vie.

2.4 L'Analyse des données

Toutes les entrevues ont été codifiées à l'aide d'une grille conçue avec les membres de l'équipe de recherche de Roy, Rhéaume, Héту *et al.* (1998) : *Jeunes en difficulté et*

contexte pluriethnique : l'intervention en maison d'hébergement communautaire (voir appendice C) à partir du modèle de représentation de la pratique des intervenants s'inspirant de la sociologie implicite qu'ont mis au point Jacques Rhéaume et Robert Sévigny (1988) et que nous avons exposé plus haut. Ce modèle, qu'ils ont actualisé dans le cadre d'une recherche menée récemment au CLSC Côte-des-Neiges auprès d'intervenants en santé mentale, est le fruit de leurs multiples travaux communs. Pour les fins de notre propre recherche, nous avons utilisé et retravaillé les catégories d'analyse de cette première grille permettant de repérer, parmi l'ensemble des propos des répondants, les segments d'entrevues qui portent sur la perception qu'ont les intervenants des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés qui résident en maison d'hébergement ainsi que sur les caractéristiques de leur pratique auprès des ces mêmes jeunes. Cette façon de faire nous permet de comprendre comment s'articulent leur conception de l'identité culturelle et les modes d'intervention qu'ils privilégient.

Notre entreprise de classification s'appuie sur la partie de notre cadre théorique qui met en évidence la nature construite de l'ethnicité et qui nous amène à opposer une conception de l'identité culturelle objective à une conception plutôt relationnelle et situationnelle. Nous utilisons donc cette distinction afin de départager les propos des intervenants selon qu'ils s'inscrivent dans la première ou la seconde optique.

2.5 La cueillette des données

2.5.1 Les entretiens

La démarche d'entrevue suit la technique de l'entonnoir : des questions très ouvertes au début, suivies de questions d'accompagnement qui visent à faire préciser le récit des intervenants, puis vers la fin de la première entrevue et dans la deuxième, des questions plus pointues. Presque toutes les entrevues se sont déroulées à la maison d'hébergement même, dans un local permettant la confidentialité des échanges. Il est à noter que nous n'abordions pas directement la question des spécificités ethnoculturelles,

sauf à la fin de la deuxième entrevue si aucune mention n'en avait été faite, et ce pour vérifier si cette question occupait une place ou non dans le discours des intervenants sur leur pratique. D'une durée d'environ une heure chacune ces entrevues sont de type semi-directif. À la fin de la seconde entrevue, nous remplissions avec l'aide de chaque intervenant une fiche signalétique renfermant ses données socio-démographiques (voir appendice B).

Notre pré-test s'est tenu le 31 mai 1996. Les entrevues subséquentes ont été réalisées et enregistrées sur bandes magnétiques avec le concours de Gloria Moreno, étudiante au doctorat en communication à l'UQAM et de Marielle Rozier, professionnelle de recherche à l'UQAM également entre le 26 novembre 1996 et le 13 mai 1997. Six de ces entrevues ont été réalisées sous la supervision directe du professeur Jacques Rhéaume. Puis, à l'exception de la première, ces entrevues ont été retranscrites puis informatisées pour ensuite être traitées par le logiciel d'analyse de données textuelles "Nu-dist" afin de faciliter leur traitement ultérieur et leur analyse (voir appendice C).

CHAPITRE III

LES REPRÉSENTATIONS DE LA POPULATION VISÉE PAR L'INTERVENTION

Dans le présent chapitre, nous examinons le discours que les intervenants tiennent sur les jeunes immigrants¹⁷ et les jeunes réfugiés auprès desquels ils œuvrent afin de comprendre la perception qu'ils s'en font. Dans un premier temps, nous énumérons les diverses manières qu'ils ont de nommer ces jeunes. Nous faisons de même avec les qualificatifs qui leur sont attribués. Nous voyons également la compréhension qu'ils ont des difficultés que vivent ces jeunes. Cette démarche nous permet d'amasser des indices quant à l'importance qu'ils accordent aux dimensions culturelles associées à l'origine ethnique dans l'explication des comportements de ces jeunes et des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Dans un deuxième temps, nous reprenons ces éléments du discours des intervenants et cherchons à voir s'ils vont plutôt dans le sens d'une conception objectiviste de l'identité, c'est-à-dire tendant à faire des dimensions culturelles associées à l'origine ethnique des jeunes des éléments explicatifs centraux pour expliquer et comprendre ce qu'ils vivent (Roy, 1991a), ou s'ils supposent une conception plutôt relationnelle et situationnelle de l'identité en dénotant que l'intervenant n'accorde qu'une relative utilité explicative à ces dimensions culturelles et a recours à d'autres éléments présents dans l'environnement social des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés pour

¹⁷ Afin de faciliter la lecture, nous raccourcirons l'expression "jeunes issus de l'immigration récente" par "jeunes immigrants".

appréhender leur réalité (Jacob, 1993). Cette classification nous permet de répondre au premier volet de notre question de recherche qui porte sur l'importance que les intervenants accordent aux dimensions culturelles associées à l'origine ethnique en tant qu'éléments explicatifs des comportements de ces jeunes et des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Pour réunir les données qui nous permettent d'illustrer la perception que se font les intervenants des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés, nous scrutons tous les segments des entretiens qui ont trait à ces jeunes et uniquement ceux-ci afin d'en extraire le sens le plus fidèlement possible. Nous traitons de façon concomitante la perception que les intervenants se font des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés car nous avons découvert que le statut d'immigration des uns et des autres ne revêt que peu d'importance lorsqu'il s'agit de qualifier ces jeunes auprès desquels ils interviennent (voir le point 3.2.1 à la page 64).¹⁸

3.1 La manière dont les intervenants nomment les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Pour illustrer la perception qu'ont les intervenants des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés auprès desquels ils travaillent, nous faisons l'inventaire des termes qu'ils utilisent lorsqu'ils nous parlent de ces derniers. Nous passons donc au crible les entretiens que les intervenants nous ont accordés afin d'extraire de leur discours tous les éléments susceptibles de nous éclairer sur cette question. Notre analyse n'est pas basée sur un décompte strict des termes utilisés par chaque intervenant, mais elle cherche plutôt à relever la variété des appellations que l'ensemble des intervenants destine aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés. C'est cette cartographie des termes qui nous intéresse

et qui nous permettra de mieux saisir les enjeux de la dénomination des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés¹⁹. Cette opération nous amène à classer en neuf catégories la terminologie utilisée par les répondants pour désigner les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés (voir le tableau 3.1). Les trois premiers regroupements que nous avons faits réfèrent de près ou de loin au pays d'origine des jeunes. Ainsi, la première catégorie réunit les termes qui font directement référence au pays d'où sont issus les jeunes comme par exemple, « Éthiopiens » ou « Haïtiens ». La seconde rassemble les formulations qui font indirectement mention de la mère patrie, en précisant que ces jeunes sont « d'origine chinoise » ou « d'origine roumaine ». La troisième renvoie à de grands ensembles géopolitiques : « Africain » ou « d'Europe de l'Est ». La quatrième catégorie passe sous silence la provenance de ces jeunes mais elle souligne néanmoins leur altérité : « l'ethnie » ou « la sorte ». La cinquième catégorie ne renferme qu'un seul terme à saveur technocratique : « cas de Protection de la jeunesse », les autres étant associés à d'autres vocables, nous les faisons figurer dans la dernière rubrique qui regroupe ce type de combinaisons. La sixième catégorie comprend les expressions comme « les premières générations » ou « les secondes générations » qui évoquent le temps qui s'est écoulé depuis l'immigration sans toutefois préciser le pays d'où proviennent ces jeunes ou leurs parents. La septième catégorie est composée des termes qui ne font aucune référence à la dimension ethnique et qui soulignent plutôt l'âge du résidant : « petite fille » ; « ados » ; « jeune ». Les expressions réunies dans la huitième catégorie font référence à leur statut d'immigration : « réfugiés » ou « immigrants ». Enfin, la neuvième catégorie renferme les périphrases qui combinent certains termes des

¹⁸ Dans un souci de préserver l'anonymat des répondants, nous avons remplacé leur nom par une lettre de l'alphabet (de A à K). Les fragments d'entrevues qui sont placés en retrait ou entre guillemets reprennent textuellement leurs paroles. Le nombre qui apparaît entre parenthèses à la fin de chaque segment nous permet de retracer cet extrait dans le corps de l'entretien et peut servir d'indice pour comprendre l'ordre dans lequel les propos ont été recueillis.

¹⁹ En conséquence, nous ne notons qu'une seule fois une appellation qui est utilisée par un seul répondant et ce, quel que soit le nombre de fois ou elle est reprise dans son discours à moins que des variations dans la formulation ne justifient une catégorisation distincte.

catégories précédentes : « jeunes en urgence sociale d'autres communautés » ou « des jeunes de cette ethnie-là ».

Tableau 3.1
Énumération des termes qu'utilisent les intervenants pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Catégories		1 Pays	2 Origine	3 Grands ensembles	4 Altérité	5 Techno- cratique	6 Tempo- rel	7 Âge	8 Statut	9 Combinaison
R É P O N D A N T S	A				une fille qui était de race noire (A : 817)					qui vient du Bengladesh pis qui est musulmane (A : 832)
	B	des Haïtiens, Salvadoriens, Honduriens, Yougoslaves Tchèques, Russes (B : 477-507)			les ethnies (B : 477- 507)					
	C	Haïtiens (C : 2560)	d'origine haïtienne (C : 2560)	Créoles (C : 2560)				des jeunes (C : 2500)		
	D	une Chinoise, une Vietnamienne (D : 1453)	d'origine chinoise (D : 823)		de d'autres cultures (D : 1453)			une petite fille (D : 669)		
	E	les Haïtiens (E : 827)								des jeunes de cette ethnie-là (E : 827)

Tableau 3.1 (suite)
Énumération des termes qu'utilisent les intervenants pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Catégories		1 Pays	2 Origine	3 Grands ensembles	4 Altérité	5 Techno- cratique	6 Tem- porel	7 Âge	8 Statut	9 Combinaison
R É P O N D A N T S	F	Éthiopiens (F : 1102- 1116) Somaliens (F : 1102- 1116)		Africains (F : 449- 458)	ethnies (F : 1102- 1116)	des cas de Protec- tion de la jeunesse (F : 54- 58)		des ados (F : 449- 458)	des réfu- giés (F : 54- 58)	des jeunes qui viennent de différentes communautés mais différents du volet réfugiés (F : 54-58) une clientèle mixte, garçons et filles de 13 à 18 ans (F : 54-58) des jeunes qui viennent de communautés où est-ce que c'est plus restrictif (F : 664-681) jeunes en urgence sociale d'autres communautés (F : 672) un jeune réfugié Zaïrois (F : 1035-1039) jeunes djiboutiens (F : 1102-1116)
	G	un Japonais ou un Chinois (G : 814- 823)			c'est la sorte qu'on, l'ethnie qu'on voit le plus sou- vent (G : 843)				immi- grants (G : 814- 823)	d'origine musulmane arabe (G : 843)

Tableau 3.1 (suite et fin)
Énumération des termes qu'utilisent les intervenants pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Catégories		1 Pays	2 Origine	3 Grands ensembles	4 Altérité	5 Technocratique	6 Temporel	7 Âge	8 Statut	9 Combinaison
R É P O N D A N T S	H							jeune homme (H : 387)		jeunes haïtiens (H : 151)
	I	les Haïtiens (I : 1227)	d'origine roumaine (I : 1364)	les Africains (I : 1227) les Latinos (I : 1227)	un peuple (I : 1279-1287) les ethnies (I : 1364)		les premières générations, les secondes générations (I : 1227)			
	J	d'Ukraine (J : 269) nos Haïtiens (J : 967-971)		d'Europe de l'Est (J : 269)			de deuxième génération (J : 275)	le jeune (J : 967-971)		
	K									dossiers ethnies, vietnamiens ou coréens (K : 1043-1060)

En analysant attentivement le tableau 3.1 on constate que la terminologie rencontrée chez un nombre important d'intervenants est celle qui associe le jeune à son pays d'origine. En effet, huit répondants associent 12 fois le nom de pays différents aux jeunes dont ils ont la responsabilité (voir les catégories *1-Pays* et *2-Origine*). Seulement quatre intervenants situent les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés dans de grands ensembles géographiques plus ou moins abstraits (voir la catégorie *3-Grands ensembles*). L'autre façon assez courante (six répondants) de nommer ces jeunes fait référence à leurs différences ethniques (voir la catégorie *4-Altérité*). Quatre répondants évoquent indirectement l'âge de leurs protégés (voir la catégorie *7-Âge*). Trois répondants ont recours à un langage formalisé (voir les catégories *5-Technocratique* et *9-Combinaison*). Seulement deux répondants font référence au temps qui s'est écoulé depuis l'arrivée des jeunes au pays (voir la catégorie *6-Temporel*) Un seul intervenant fait état de la condition d'immigrants de ces jeunes alors qu'un autre souligne leur statut de réfugié (voir la catégorie *8-Statut*). Chose surprenante, personne ne les définit spécifiquement à partir de la religion. En effet, dans les deux seuls segments où il en est fait mention, l'appartenance religieuse est évoquée en lien avec le pays d'origine. Enfin, un répondant (le répondant F) fait preuve d'une imagination fertile dans la désignation des jeunes auprès desquels il œuvre : ses différentes dénominations se répartissent dans presque toutes les catégories et il a de plus recours à six combinaisons de ces termes (voir la catégorie *9-Combinaison*).

Nous observons ici que, lorsqu'il s'agit de nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés, les intervenants ont d'emblée abondamment recours à des termes qui font référence à leur origine ethnoculturelle. Seul un petit nombre désigne ces jeunes à l'aide de vocables qui mettent de l'avant des caractéristiques qui sont peut-être autant sinon plus représentatives de leur réalité tel leur statut d'immigration, leur genre ou leur groupe d'âge.

3.1.1 Répartition des segments d'entrevue d'où sont tirés les adjectifs du tableau 3.1 selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de

l'identité

Nous poussons ici plus loin notre analyse des termes que nous avons répertoriés dans le tableau 3.1. Nous cherchons à savoir si ces termes, par lesquels les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés sont identifiés, peuvent nous amener à déterminer laquelle de ces deux conceptions de l'identité est la plus usitée chez les intervenants.

Ainsi, dans la première partie du tableau 3.2, nous répertorions les expressions qui soulignent les particularités ethniques et culturelles des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés. Dans le deuxième volet de ce tableau, nous classons d'abord les appellations qui font mention du statut d'immigration de ces jeunes, puis les termes qui définissent ces jeunes sans faire état de leur origine ethnoculturelle.

Donc, sous la rubrique "CONCEPTION OBJECTIVISTE" nous plaçons aux premières loges la catégorie "Altérité" qui regroupe les expressions qui marquent la différence : « c'est la sorte [...] l'ethnie qu'on voit le plus souvent ». En deuxième place, sous le titre "Pays/Grands ensembles" viennent les vocables qui font nommément référence au pays d'où sont issus ces jeunes : « Africains ». La catégorie "Origine" rassemble les expressions qui font indirectement référence au pays natal : « d'origine haïtienne ». Enfin, les locutions qui combinent certains des vocables précédents sont énumérées dans la colonne intitulée "Combinaison (ethnique)" : « des jeunes de cette ethnie-là ». Sous le chapiteau "CONCEPTION RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE", nous abritons en premier lieu une catégorie baptisée "Statut" qui regroupe les mentions faisant référence à la condition d'immigrants ou de réfugiés des jeunes. Vient ensuite la catégorie "Combinaison (neutre)" qui recèle un agencement de termes variés mais qui cette fois ne font aucunement référence à l'origine ou au statut d'immigration des jeunes : « une clientèle mixte, garçons et filles de 13 à 18 ans ». Suivent la catégorie "Temporel" renfermant une formulation qui évoque le temps qui s'est écoulé depuis l'arrivée de ces jeunes au pays : « les premières générations [...] », la rubrique "Technocratique" qui témoigne de l'utilisation d'une langue formalisée : « cas de Protection de la jeunesse » et

enfin, le dernier regroupement appelé “Âge” réunissant des expressions qui soulignent la jeunesse des résidents de la maison d’hébergement : « des jeunes » ou « des ados ».

Tableau 3.2
Classification des termes utilisés par les intervenants pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés selon la conception de l'identité culturelle de laquelle ils se rapprochent

← CONCEPTION OBJECTIVISTE →				← CONCEPTION RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE →				
Altérité	Pays/Grands ensembles	Origine	Combinaison (ethnique)	Statut	Combinaison (neutre)	Temporel	Technocratique	Âge
une fille qui était de race noire les ethnies de d'autres cultures c'est la sorte qu'on... l'ethnie qu'on voit le plus souvent un peuple	des Haïtiens, Salvadoriens, Honduriens, Yougoslaves Tchèques, Russes Haïtiens Créoles une Chinoise, une Vietnamiennne Éthiopiens, Somaliens un Japonais ou un Chinois Africains les Latinos d'Ukraine d'Europe de l'Est	d'origine haïtienne d'origine chinoise d'origine roumaine	des jeunes de cette ethnie-là qui vient du Bangladesh pis qui est musulmane des jeunes qui viennent de différentes communautés mais différents du volet réfugiés des jeunes qui viennent de communautés où est-ce que c'est plus restrictif jeunes en urgence sociale d'autres communautés un jeune réfugié zaïrois jeunes djiboutiens d'origine musulmane arabe jeunes haïtiens dossiers ethnies, vietnamiens ou coréens	des réfugiés immigrants	une clientèle mixte, garçons et filles de 13 à 18 ans	les premières générations, les secondes générations	des cas de Protection de la jeunesse	des jeunes une petite fille des ados le jeune jeune homme

L'analyse de ce tableau nous apprend que la manière dont la plupart des intervenants nomment les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés emprunte à une conception objectiviste de l'identité. En effet, les substantifs auxquels ils ont recours pour nommer ces jeunes font majoritairement référence à leur origine ethnique alors qu'un nombre relativement restreint d'intervenants usent d'appellations qui renvoient à la dimension plus relationnelle et situationnelle de leur réalité. Examinons maintenant comment les intervenants qualifient ces jeunes.

3.2 Les différentes façons dont les intervenants qualifient les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Toujours dans le but de cerner la perception qu'ont les intervenants des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés auprès desquels ils œuvrent, nous faisons cette fois-ci l'inventaire des adjectifs qualificatifs qu'ils utilisent dans leur discours à propos de ces derniers (voir le tableau 3.3). Dans un premier temps, nous avons extrait des entretiens que les intervenants nous ont accordés l'ensemble des vocables auxquels ils ont recours pour qualifier ces jeunes tant en regard de l'intervention qu'ils mènent auprès d'eux que des rapports interpersonnels qu'ils entretiennent. Puis, prenant en compte le sens des énoncés d'où nous avons tiré ces qualificatifs, nous avons identifié neuf thèmes sous lesquels nous pouvons les regrouper : premièrement, l'attitude introvertie de nombreux jeunes immigrants et jeunes réfugiés qui s'ouvriraient difficilement aux intervenants ; deuxièmement, la méfiance dont plusieurs d'entre eux feraient preuve à l'égard des intervenants ; troisièmement, le sentiment d'insécurité dont souffriraient particulièrement les jeunes réfugiés ; quatrièmement, les comportements machistes de certains jeunes ; cinquièmement, la dépendance affective qui serait le lot des jeunes immigrantes ; sixièmement, l'occultisme qui se manifeste par le biais de superstitions ; septièmement, l'extraversion qui serait le propre de quelques jeunes ; huitièmement, la volonté d'acculturation des jeunes immigrants qui remettent en question les valeurs de leur

famille et enfin, neuvièmement, la bonne estime de soi dont jouiraient certains de ces jeunes.

Tableau 3.3
Classification des qualificatifs utilisés par les intervenants pour décrire les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Catégories		Résistance à l'intervention			Neutre quant à l'intervention			Collaboration à l'intervention		
Thèmes		1 Introversion	2 Méfiance	3 Insécurité	4 Machisme	5 Dépendance	6 Occultisme	7 Extraversion	8 Acculturation	9 Estime de soi
R É P O N D A N T S	A					dépendante affective (A : 938).			spéciale (A : 859) qui a du courage (A : 938)	
	B							exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, très collaboratrice ici (B : 507)		
	C									
	D									qui a beaucoup de tempérament (D : 669)

	E	ils sont sur leurs gardes (E : 827)	<i>buckés</i> (E : 827) toujours méfiants (E : 827)					super attachés (E : 827)		
--	---	-------------------------------------	--	--	--	--	--	--------------------------	--	--

Tableau 3.3 (suite et fin)
Classification des qualificatifs utilisés par les intervenants pour décrire les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Catégories		Résistance à l'intervention			Neutre quant à l'intervention			Collaboration à l'intervention		
Thèmes		1 Introversion	2 Méfiance	3 Insécurité	4 Machisme	5 Dépendance	6 Occultisme	7 Extraversion	8 Acculturation	9 Estime de soi
R É P O N D A N T S	F		toujours méfiants (F : 1053-1057)	inquiets (F : 1053-1057)				clientèle ben intéressante (F : 1736)		
	G							authentique (G : 919)		
	H				très très machos (H : 151)					
	I	très rationnels (I : 1279-1287)		un petit peu paranos (I : 1344-1348)	machos un petit peu (I : 1112-1128)					
	J	vraiment très fermés (J : 228) assez froids (J : 269) assez difficiles (J : 269)	assez méfiants (J : 269)				superstitieuse (J : 973-975)			fiers (J : 967-971)

	K	extrême- ment fermé et secret (K : 1043-1060)								
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En analysant avec soin le tableau 3.3, notons que les qualificatifs utilisés le plus fréquemment (six mentions) par les intervenants quant ils parlent des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés renvoient à une attitude introvertie (thème 1) qui se manifesterait chez certains d'entre eux. Ainsi : « les Haïtiens [...] sont sur leurs gardes » ; les Africains « sont très rationnels » : ils ne s'ouvriraient pas facilement ; « [les jeunes réfugiés] sont vraiment très fermés » ; « [les jeunes réfugiés originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine [...] sont assez froids » ; « [...] un groupe de trois Africains qui sont assez difficiles, ils [ne] s'intègrent pas aux autres, ils s'auto-suffisent [...] » et enfin, les jeunes d'origine vietnamienne ou coréenne seraient « extrêmement fermé[s] et secret[s] ».

En deuxième place (quatre mentions) surviennent les épithètes qui, contrairement aux précédentes, soulignent la facilité avec laquelle certains de ces jeunes s'extérioriseraient et la réceptivité dont ils feraient preuve à l'égard de leur environnement (thème 7). Ainsi, ces derniers constitueraient une « clientèle [...] ben intéressante », une jeune immigrante serait « exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, très collaboratrice ici », « les Haïtiens [...] [de]viennent super attachés », faisant preuve d'authenticité, les jeunes immigrants de religion musulmane « ont comme un respect de l'autorité qui fait que ça rend les choses [l'intervention] faciles [...] ».

En troisième place (trois mentions) se situent les remarques à l'effet que les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés se méfieraient des intervenants (thème 2) : « [les jeunes réfugiés originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine [...] sont assez méfiants » ; « les jeunes réfugiés [...] sont toujours méfiants » ; « les Haïtiens sont toujours méfiants » et « *buckés* »²⁰.

Viennent ensuite des qualificatifs qui n'ont été utilisés qu'à une ou deux reprises par les intervenants. Ainsi, il est fait état du sentiment d'insécurité (thème 3) qui serait le

²⁰ Cet anglicisme peut être compris au sens de “butés” ou de “rétifs”.

lot de certains réfugiés « [...] inquiets par rapport à la démarche d’immigration » et qui seraient « un petit peu paranos ». Il est également question d’un manque de respect à l’égard des personnes de sexe féminin (thème 4) qui serait le propre des hommes latino-américains qualifiés comme étant « machos un petit peu » et de jeunes haïtiens considérés quant à eux « très très machos ». Les comportements de certains de ces jeunes sont également marqués du sceau de la dépendance (thème 5) : « elle est peut-être dépendante affective » ou de l’occultisme (thème 6) : « elle est superstitieuse ». Puis, une jeune immigrante en cours d’acculturation (thème 8) qui conteste les valeurs de sa famille est perçue comme étant « courageuse » et « spéciale ». Enfin, il est également dit de ceux qui jouissent d’une bonne estime d’eux-mêmes (thème 9) qu’ils sont dotés de « beaucoup de tempérament » et qu’ils sont « fiers ».

Les adjectifs que nous avons regroupés sous les thèmes médians (4-5-6) ne reviennent pas suffisamment souvent dans le discours des répondants pour que nous puissions affirmer que ces façons de voir les jeunes seraient communes à plusieurs intervenants. Tout au plus pouvons-nous supposer que les problématiques du machisme, de la dépendance amoureuse ou des pratiques occultes chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés préoccupent plus particulièrement certains intervenants. Enfin, comme ces perceptions ne nous éclairent pas sur l’intervention comme telle, nous les avons regroupées dans une catégorie que nous avons baptisée “Neutre”.

Par contre, les qualificatifs que nous plaçons sous les trois premiers et les trois derniers thèmes du tableau 3.3 sont utilisés assez fréquemment pour que nous les considérions comme des indicateurs valables de la perception que partageraient plusieurs intervenants à l’égard des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés. Ces thèmes mettent en opposition deux perceptions des jeunes en regard de l’intervention. Dans un cas, ces jeunes sont décrits comme des éléments récalcitrants et dans l’autre, comme plutôt coopératifs. Ainsi, la première catégorie que nous nommons “Résistance à l’intervention”, réunit les thèmes suivants : l’introversión au sens de repli sur soi ; le

thème de la méfiance pris dans son acceptation courante de soupçon à l'égard d'autrui, en l'occurrence, les intervenants et enfin, celui de l'insécurité, dénotant le manque de tranquillité d'esprit.

Dans la deuxième catégorie intitulée "Participation à l'intervention", nous regroupons les thèmes suivants : l'extraversion prise au sens d'une capacité d'extériorisation et de réceptivité à l'endroit des intervenants ; le thème de l'acculturation comprise comme la remise en question de la culture des parents et du milieu d'origine au profit de celle de la société d'accueil qui est véhiculée à travers l'intervention et enfin, l'estime de soi essentielle à l'affirmation des besoins et à l'établissement d'une relation significative avec autrui. Le modèle qui émerge de ces thèmes est celui de jeunes gens équilibrés, ouverts à autrui, disposés à participer activement au processus d'intervention tout en négociant des aménagements entre la culture que leur ont léguée leurs parents et celle de la société québécoise.

3.2.1 Analyse des segments d'entrevue d'où sont tirés les qualificatifs du tableau 3.3 selon le statut d'immigration des jeunes

Nous retranscrivons ici *in extenso* les segments d'entrevues d'où ont été tirés les adjectifs qualificatifs destinés aux jeunes auprès desquels les intervenants travaillent afin de vérifier si la perception qu'ils se font de ces jeunes varie selon qu'ils soient immigrants ou réfugiés. Précisons d'abord que si on les regroupe, les qualificatifs que nous classons dans la catégorie de la résistance à l'intervention sont mentionnés à maintes reprises par presque la moitié des répondants. En comparaison, les adjectifs qualifiant la participation à l'intervention sont évoqués moins abondamment, mais sont néanmoins utilisés par plus de la moitié des répondants. Pour en faciliter la lecture, ces segments sont présentés dans l'ordre selon lequel ils apparaissent au tableau 3.3. De plus, par souci de clarté, nous mettons en exergue l'adjectif qualificatif ainsi que le statut des jeunes dont il est question dans l'extrait :

Thème 1 l'introversion

[...] **les [jeunes immigrants]** Haïtiens, c'est tout le temps difficile, au début ils sont toujours méfiants, ils **sont sur leurs gardes**, c'est froid comme rapport au début [...] (E : 827).

[Dans] la culture occidentale on est souvent habitué de parler en termes de "je". Dans le sens de parler de nos émotions, de parler de notre vécu, de ce que les choses nous font vivre. **Les [jeunes réfugiés]** Africains [ne] sont pas élevés comme ça. Ça m'appartient, c'est ma vie privée [Ils ne s'ouvrent pas facilement]. Je pense que même entre frères ils [n'en] parlent pas. C'est un peuple qui [ne] parle pas, ils **sont très rationnels** [...] (I : 1279-1287).

[les jeunes réfugiés] sont vraiment très fermés [...] (J : 228).

[Les jeunes réfugiés originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine, eux aussi ils **sont assez froids**, assez méfiants, mais il y a quand même... ça prend du temps mais ça se fait quand même assez bien. Mais je veux pas généraliser parce [...] qu'actuellement il y a un groupe de trois **[jeunes réfugiés] Africains qui sont assez difficiles**, ils s'intègrent pas aux autres, ils s'auto-suffisent pis c'est comme ne me dérangez pas pis on... t'sais le rythme de la maison c'est turbulent [...] (J : 269).

[...] Les dossiers que j'ai trouvé le plus difficile à travailler c'est les dossiers **[jeunes immigrants]** vietnamiens ou coréens [...] ah oui, c'est très très très difficile à travailler avec ces dossiers-là parce que tu viens jamais à bout de savoir c'est quoi le vrai là **[sont] extrêmement fermé[s] et secret[s]** (K : 1043-1060).

Thème 2 la méfiance

[...] quand je suis arrivé ici, je trouvais ça dur, je disais ben voyons, ils **[les jeunes immigrants haïtiens] sont donc ben "buckés"** (E : 827).

[...] les **[jeunes immigrants]** Haïtiens, c'est tout le temps difficile, au début ils **sont toujours méfiants**, ils sont sur leurs gardes, c'est froid comme rapport au début [...] (E : 827).

[les jeunes réfugiés] arrivent ici avec une histoire, ils sont inquiets par rapport à la démarche d'immigration, on sait que souvent l'histoire qu'ils racontent à l'Immigration est pas nécessairement la vérité exacte parce qu'eux ils ont peur d'être refusés [...] c'est difficile pour eux-autres de faire la [différence] entre nous, l'Immigration, les Services sociaux [...] Même [si] on leur a expliqué, ils **sont**

toujours méfiants, ça prend beaucoup de temps avant que la confiance arrive pis que finalement on commence à connaître un peu la vraie histoire (F : 1053-1057).

[**Les jeunes réfugiés** originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine, eux aussi ils **sont** assez froids, **assez méfiants** [...] (J : 269).

Thème 3 l'insécurité

[**les jeunes réfugiés**] arrivent ici avec une histoire, ils **sont inquiets** par rapport à la démarche d'immigration [...] (F : 1053-1057).

Il y a des jeunes [réfugiés africains] qui sont faciles à récupérer parce qu'ils ont une faculté d'adaptation qui est plus grande que la normale [...] **Il y en a d'autres [réfugiés]** que c'est le contraire, ça crée beaucoup de tensions le fait qu'ils vivent tout ce que je viens de te décrire. Ils vivent dans leur monde, ils deviennent peut-être **un petit peu paranos** je dirais, ils sont très difficiles à aller chercher. (I : 1344-1348).

Toutefois, ces considérations sur la difficulté d'établir un lien de confiance avec les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés et sur l'enthousiasme mitigé de ces jeunes face à l'intervention doivent être temporisées car certains intervenants mentionnent également qu'après une période d'adaptation plus ou moins longue, certains de ces jeunes se montreraient moins rétifs :

[...] les [**jeunes immigrants**] Haïtiens, c'est tout le temps difficile, au début ils sont toujours méfiants, ils sont sur leurs gardes, c'est froid comme rapport au début. Pis après une ou deux semaines-là, oups, là ils [**de]viennent super attachés** [...] (E : 827).

Il y a des jeunes [**réfugiés africains**] qui sont faciles à récupérer parce qu'ils ont une faculté d'adaptation qui est plus grande que la normale. (I : 1344-1348).

[**Les jeunes réfugiés** originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine, eux aussi ils sont assez froids, assez méfiants, mais il y a quand même... ça prend du temps mais ça se fait quand même assez bien (J : 269).

Thème 4 le machisme

[...] on avait un groupe là **de jeunes [immigrants] haïtiens qui étaient très très machos** là pis qui considéraient la femme moins que rien pis que dans... dans toutes leurs expressions ils abaissaient beaucoup les jeunes filles [...] (H : 151).

[...] elle était dans une... moi ce que j'appelle une dynamique un peu **[d'immigrant] latino** [...] c'est les hommes [qui] dominant, les hommes **sont machos un petit peu**, ils ont le droit d'avoir, deux, trois femmes» (I : 1112-1128).

Thème 5 la dépendance

[la jeune immigrante] qui fera rien tant que le chum est pas là, qu'il y a pas d'autre vie que le chum [...] on disait : elle **est dépendante affective** (A : 938).

Thème 6 l'occultisme

T'sais t'as une jeune **[immigrante]** haïtienne qui croit au vaudou pis tout ça là, pis la magie, t'sais bon [...] **elle est superstitieuse** [...] (J : 973-975).

Les segments d'entrevues suivants mettent en contexte les adjectifs que nous retrouvons sous les trois dernières rubriques du tableau 3.3. Ces termes qualifient les comportements ou les traits de personnalité que les intervenants attribuent aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés :

Thème 7 l'extraversion

[...] une jeune **[immigrante]** exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, ici très collaboratrice [...] (B : 507).

[...] les **[jeunes] réfugiés, c'est une clientèle que je trouve ben intéressante** [...] quand on réussit à avoir un lien de confiance avec ces jeunes-là pis il y a beaucoup à découvrir de ces jeunes-là, c'est génial, c'est génial. Je pense qu'ils nous apportent autant qu'on peut leur apporter (F : 1736).

[...] je trouve que c'est un jeune qui était **authentique**, t'sais **[les jeunes immigrants de religion musulmane]** ont comme un respect de l'autorité qui fait que ça rend les choses faciles t'sais. (G : 919).

Thème 8 l'acculturation

Elle [une jeune immigrante], on la trouve spéciale dans le sens qu'elle se bât non seulement contre sa famille mais aussi contre toute sa culture, sa religion (A : 859).

[...] elle est en train de se battre contre sa famille, contre sa culture, quasiment contre un peuple t'sais, une religion au complet, ça fait que d'après moi c'est une fille **[une jeune immigrante] qui a du courage** là (A : 938).

Thème 9 l'estime de soi

[...] c'est une petite fille **[une jeune immigrante] qui a beaucoup de tempérament** (D : 669).

[...] si tu vas comme passer des réflexions par rapport à leur culture ou... aïe wow là! Là tu vois que les racines sont là, **ils sont fiers** de parler créole **nos [jeunes immigrants]** Haïtiens, ils sont fiers de parler leur langue (J : 967-971).

L'analyse des précédents segments d'entrevue nous révèle que la perception que se font les intervenants des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés serait la même à peu de choses près. En effet, notre analyse ne met en évidence que quelques dissemblances. Ainsi, tandis que certains adjectifs dépeignent un sentiment d'insécurité qui serait le propre des jeunes réfugiés, d'autres qualificatifs qui ne visent cette fois que les jeunes immigrants décrivent leurs stratégies d'acculturation ainsi que l'estime de soi dont jouiraient certains d'entre eux. Si l'on fait abstraction de ces trois cas, le statut d'immigration des jeunes ne semble pas avoir d'impact sur la perception que se font d'eux les intervenants. Enfin, évoqués à maintes reprises par presque la moitié des répondants, les adjectifs qualificatifs qui font référence à l'attitude introvertie des jeunes et à la méfiance avec laquelle ils accueillent les initiatives des intervenants visent indifféremment les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés.

3.2.2 Répartition des segments d'entrevue d'où sont tirés les qualificatifs du tableau 3.3 selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Afin de saisir si le discours des répondants sur les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés est tributaire d'une conception objectiviste ou d'une vision plus relationnelle et situationnelle de l'identité, nous classons maintenant tous les segments d'entrevue d'où sont tirés les qualificatifs du tableau 3.3 selon nos critères habituels. Ainsi, les propos qui

tendent à placer les dimensions culturelles associées à l'origine ethnique des jeunes au rang d'éléments explicatifs centraux (conception objectiviste de l'identité culturelle) seront classés dans la première catégorie tandis que les dires dénotant que l'intervenant accorde une plus ou moins grande utilité explicative à ces dimensions culturelles et a plutôt recours à des éléments d'un autre ordre pour appréhender la réalité des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés (conception relationnelle et situationnelle de l'identité) seront rangés dans la seconde. Les segments d'entrevue que nous ne pourrions classer dans l'une ou l'autre de ces catégories faute d'indications suffisamment explicites seront regroupés sous une rubrique intitulée "Neutre". L'intégralité du classement des extraits d'entrevue qui nous permettent de nous livrer à cette analyse est reproduite en appendice D.

Dans notre catégorie objectiviste se retrouve le portrait d'une jeune irréductible qui se dresserait contre les *diktats* culturels de sa famille et de son groupe d'appartenance : « elle est en train de se battre contre sa famille, contre sa culture, quasiment contre un peuple t'sais, une religion au complet [...] » (A : 938). Nous y faisons également figurer les louanges destinées à un jeune que la pratique de l'Islam rendrait docile : « [...] je trouve que c'est un jeune qui était authentique, t'sais [les jeunes de religion musulmane] ont comme un respect de l'autorité qui fait que ça rend les choses faciles t'sais » (G : 919). Nous y rangeons le cas d'une jeune latino-américaine qui se soumettrait à des impératifs machistes : « [...] elle était dans une... moi ce que j'appelle une dynamique un peu de latino [...] c'est les hommes [qui] dominent, les hommes sont machos un petit peu [...] » (I : 1112-1128). Enfin, nous y incluons également des passages voulant que, du fait de leur culture, les Africains et les Asiatiques seraient foncièrement repliés sur eux-mêmes : « Les Africains [ne s'ouvrent pas facilement]. C'est un peuple qui [ne] parle pas, ils sont très rationnels [...] » (I : 1279-1287) et « [...] les dossiers vietnamiens ou coréens [...] ah oui, c'est très très très difficile à travailler avec ces dossiers-là parce

que tu [ne] viens jamais à bout de savoir c'est quoi le vrai là [...] extrêmement fermé et secret » (K : 1043-1060).

Les segments d'entretiens que nous avons rassemblés dans cette catégorie dite "objectiviste" témoignent d'une perception qui accorde une grande importance aux dimensions culturelles associées à l'origine ethnique dans l'explication des comportements des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés.

Dans notre autre catégorie relationnelle et situationnelle, nous faisons figurer les qualificatifs qui dépeignent la résistance qu'opposeraient aux intervenants les jeunes haïtiens qui seraient souvent minoritaires dans la ressource d'hébergement mais qui s'amadoueraient malgré tout assez rapidement :

[...] au début ils sont toujours méfiants, ils sont sur leurs gardes, c'est froid comme rapport au début. Pis après une ou deux semaines-là, oups, là ils [de]viennent super attachés [...] c'est au début [qu']ils sont méfiants, ils veulent savoir où est-ce qu'ils débarquent, ils sont... ils se retrouvent souvent en minorité ici aussi (E : 827).

D'autre part, ce même sentiment de méfiance à l'égard des intervenants est systématiquement attribué aux jeunes réfugiés. Tous les segments d'entrevues relient la réserve de ces jeunes réfugiés au fait qu'ils ne feraient pas d'emblée la distinction entre les intervenants et les fonctionnaires de l'immigration :

[les réfugiés] arrivent ici avec une histoire, ils sont inquiets par rapport à la démarche d'immigration, on sait que souvent l'histoire qu'ils racontent à l'Immigration est pas nécessairement la vérité exacte parce qu'eux ils ont peur d'être refusés [...] c'est difficile pour eux autres de faire la [différence] entre nous, l'Immigration, les Services sociaux [...] (F : 1053-1057).

Nous retrouvons également dans cette catégorie les mentions qui font largement état de l'attitude très réservée des jeunes réfugiés. Souvent surmonté après une période d'adaptation plus ou moins longue, ce repli sur soi serait motivé par des problèmes de langue ou encore, par la crainte de se voir expulsé du pays. Enfin, l'insécurité que vivraient les jeunes réfugiés est expliquée par le contexte de leur arrivée au pays :

Il y a des jeunes [réfugiés africains] qui sont faciles à récupérer parce qu'ils ont une faculté d'adaptation qui est plus grande que la normale [...] Il y en a d'autres que c'est le contraire, ça crée beaucoup de tensions le fait qu'ils vivent tout ce que je viens de te décrire. Ils vivent dans leur monde, ils deviennent peut-être un petit peu paranos je dirais, ils sont très difficiles à aller chercher. (I : 1344-1348).

[les réfugiés] sont vraiment très fermés [...]. Si c'est pas la langue, des fois c'est l'attitude, la fermeture des jeunes qui nous sentent comme des menaces, on est tu... qui on est nous là, on est tu des gens de l'immigration, ils savent pas là, alors c'est plus difficile (J : 228).

[Les jeunes réfugiés originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine, eux aussi ils sont assez froids, assez méfiants, mais il y a quand même... ça prend du temps mais ça se fait quand même assez bien. Mais je veux pas généraliser parce [...] qu'actuellement il y a un groupe de trois Africains qui sont assez difficiles, ils s'intègrent pas aux autres, ils s'auto-suffisent pis c'est comme ne me dérangez pas pis on... t'sais le rythme de la maison c'est turbulent [...] on est douze. Mais eux autres ils trouvent ça... mais je veux pas généraliser. Mais effectivement c'est plus difficile [...] parce qu'ils nous voyaient plus comme une menace pis tout ça (J : 269).

Les segments d'entretiens que nous avons rassemblés dans cette catégorie dite "relationnelle et situationnelle" illustrent bien que pour appréhender la réalité des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés, les explications d'ordre culturel sont mises à l'écart au profit d'autres facteurs présents dans leur environnement social.

Enfin, nous reléguons dans notre catégorie dite "Neutre" des extraits qui font l'éloge de deux jeunes immigrantes sans apporter d'éléments explicatifs : « [...] une jeune exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, ici très collaboratrice, mais elle voulait se mettre des boucles d'oreilles [...] » (B : 507) et « [...] c'est une petite fille qui a beaucoup de tempérament » (D : 669). Nous faisons de même avec un passage qui évoque l'apport des jeunes réfugiés dans le cadre de l'intervention :

[...] les réfugiés, c'est une clientèle que je trouve ben intéressante [...] quand on réussit à avoir un lien de confiance avec ces jeunes-là pis il y a beaucoup à découvrir de ces jeunes-là, c'est génial, c'est génial. Je pense qu'ils nous apportent autant qu'on peut leur apporter (F : 1736).

Nous complétons cette catégorie fourre-tout avec une description de jeunes haïtiens machistes : « [...] on avait un groupe là de jeunes haïtiens qui étaient très très machos là pis qui considéraient la femme moins que rien pis que dans... dans toutes leurs expressions ils abaissaient beaucoup les jeunes filles » (H : 151) ainsi qu'avec une observation sur les croyances occultes d'une jeune immigrante :

T'sais t'as une jeune haïtienne qui croit au vaudou pis tout ça là, pis la magie, t'sais bon. Mais il faut que tu tiennes [compte de] ça [...] elle est superstitieuse, elle croit à un certain nombre de choses, ben t'as pas le choix de travailler avec ça aussi, ça fait partie de ce qu'elle est t'sais, de ses croyances, que ce soit d'ordre religieux ou... (J : 973-975).

Les éléments du discours des intervenants que nous avons classés dans cette dernière catégorie ne nous permettent pas de discerner la conception de l'identité à laquelle ils peuvent se rattacher. Par contre, les catégorisations précédentes nous font entrevoir l'existence d'une nette démarcation entre les intervenants selon qu'ils adhèrent à une conception objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité. En effet, à l'exception du répondant I dont les propos sont répertoriés dans les deux catégories, tous les autres se situent soit dans l'une ou l'autre de ces conceptions et ce de manière exclusive.

3.3 La compréhension qu'ont les intervenants des difficultés que vivent les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Toujours dans l'objectif d'identifier la perception des intervenants vis-à-vis les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés, nous répertorions ici les segments d'entrevue qui portent sur les difficultés auxquelles seraient confrontés ces jeunes. L'analyse à laquelle nous soumettons les théories explicatives que les répondants avancent, fait ressortir trois types de difficultés soient premièrement, celles qui seraient le fait de comportements inadéquats qui sont attribués aux parents de ces jeunes, deuxièmement,

les problèmes qui seraient reliés à l'attitude des jeunes eux mêmes et enfin, les écueils qui découleraient du processus d'adaptation à la société d'accueil. Ainsi, dans la première catégorie de difficultés nous retrouvons trois modes de comportements qui, aux dires des intervenants, seraient le propre des parents des jeunes immigrants soient, des comportements violents, excessivement autoritaires ou de retrait. Chez les jeunes, nous distinguons le mode de comportement actif du mode passif. Enfin, en ce qui a trait aux difficultés qu'éprouveraient ces jeunes et leurs familles au cours de leur processus d'adaptation à la société québécoise, nous faisons quatre catégories soient, les difficultés qui découlent de dissonance entre les valeurs d'origine et celles de la société d'accueil, les problèmes qui sont le fait d'antécédents migratoires traumatisants, ceux qui relèvent d'inquiétudes reliés aux démarches visant l'obtention du statut de réfugié et enfin, les contingences reliées à la nécessité d'entreprendre un processus d'acculturation accéléré à la suite de l'immigration précipitée (voir les tableaux 3.4, 3.5 et 3.6).

Tableau 3.4
Difficultés que les intervenants relient aux comportements des parents des jeunes immigrants

Mode de comportement des parents	Traduction dans le quotidien des jeunes immigrants
Violent	La violence physique exercée à l'endroit des jeunes (A : 836-849 ; B : 477-512 ; C : 2496-2500 ; G : 871-873 ; K ; 1067)
	Les abus sexuels à l'endroit des filles (K : 1067)
Excessivement autoritaire	La sévérité exagérée (C : 2496-2528)
	Les abus de pouvoir (B : 477-481)
	Un mariage arrangé par les parents en dépit de l'opposition de leur fille (D : 1003-1011)
	La crainte chez le jeune d'être emmené de force en Haïti (H : 339-351)
	Un prosélytisme religieux excessif (B : 477-481)
	La confiscation des papiers des jeunes par leurs parents (E : 246-262)
De retrait	L'abandon (B : 481 ; D : 669 ; D : 1457 ; G : 834-839 ; H ; 347-351)
	Une trop grande permissivité (D : 669)

Tableau 3.5
Difficultés que les intervenants relient aux comportements des jeunes immigrants

Mode de comportement des jeunes immigrants	Traduction dans le quotidien des jeunes immigrants
Actif	Des "agirs" délinquants (D : 669 et D : 1428)
	Refus systématique d'obéir à sa mère (I : 755-767)
Passif	Une difficulté d'affirmation de soi devant ses parents (A : 887)
	Une dépendance affective destructrice (I : 755-767)

Tableau 3.6
Difficultés que les intervenants relient au processus d'adaptation à la société
québécoise des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés

Types de difficultés	Traduction dans le quotidien des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés
La dissonance entre les valeurs de la société d'origine et celles de la société d'accueil	Pour les jeunes immigrants, il est malaisé de perpétuer des rituels religieux dans un contexte laïque (D : 1040-1048)
	Les attentes des parents quant aux comportements de leurs jeunes ne correspondent pas à ceux qui sont proposés et encouragés dans les milieux que fréquentent leurs enfants (B : 507 ; C : 2496-2528 ; D : 1003-1011 ; F : 664-681 ; F : 707-711)
	Le déchirement entre les valeurs des parents et celles des jeunes immigrants se double d'un conflit intergénérationnel (J : 277)
	Incompréhension des modes de rapports interpersonnels pour les jeunes réfugiés (F : 1035-1039 ; I : 1295-1299 ; I : 1348)
Les contrecoups d'antécédents migratoires traumatisants	Réserve des jeunes réfugiés face à l'intervention (I : 1251-1255; J : 309)
Les inquiétudes reliées aux démarches visant l'obtention du statut de réfugié	Méfiance des jeunes réfugiés à l'égard des intervenants (F : 1053-1057 ; J :228 ; J : 269)
La nécessité d'entreprendre un processus d'acculturation accéléré à la suite d'un départ précipité du pays d'origine	L'apprentissage du français par les jeunes réfugiés (F : 310-318)
	L'accoutumance des jeunes réfugiés à une cuisine très différente de celle à laquelle ils étaient habitués (F : 1084)
	L'acclimatation des jeunes réfugiés au rythme de vie trépidant d'une ressource d'hébergement située dans une grande ville qui leur est étrangère doublée de l'obligation de côtoyer quotidiennement des personnes qu'ils assimilent à celles qui les ont opprimés dans leur pays d'origine (I : 1251-1255)

L'analyse détaillée des segments d'entrevue qui ont servi à la construction des tableaux précédents nous révèle que les intervenants estiment que les problèmes vécus par les jeunes immigrants seraient plus le fait des difficultés d'adaptation de leurs parents à la culture québécoise que le résultat de comportements inadéquats de la part des jeunes eux-mêmes :

[...] c'est tout dépendant de quelle origine qu'ils viennent. Bon, il y a les parents qui sont souvent très sévères, qui ont une difficulté à s'adapter à la culture ici, qui fait que les filles elles peuvent être... sont beaucoup plus libres que dans leur pays d'origine, alors à ce moment-là les parents sont beaucoup plus sévères [...] c'est beaucoup plus fermé, c'est plus rigide, pis à ce moment-là ça crée des... des crises [...] On a eu des jeunes comme ça qui sont arrivés ici parce que les parents étaient violents pis ils les enfermaient dans la chambre pis là ben il était plus question qu'elle (sic) aille à l'école [...] (C : 2496-2528).

Les jeunes immigrants sont donc perçus comme des victimes de ce décalage culturel. En ce qui a trait aux problèmes qui seraient reliés aux gestes posés par leurs parents, trois schèmes de comportement sont aussi fréquemment cités les uns que les autres, soient premièrement ceux qui relèvent de la violence :

Cette jeune-là elle a rencontré un garçon et elle est tombée amoureuse [...] mais les parents n'acceptent pas le garçon [...] et je pense qu'elle était promise à un autre homme [...] parce que dans cette religion on fait encore les mariages [...] elle a toujours continué à la voir [...] son père s'est mis à la suivre, pis à un moment donné je pense qu'il l'a aperçue avec lui, pis il l'a battue publiquement là, en pleine rue et ça l'a continué à la maison (A : 836-849).

deuxièmement, ceux qui tiennent de l'abus de pouvoir :

[...] c'est une petite fille qui a dû se battre là. Je pense que ça [ne] doit pas être courant une jeune musulmane qui est placée, là parce que ça se passe plus dans la famille. Cette jeune-là elle avait été comme promise à... à un homme pour le mariage et elle a... elle a dû affronter sa famille parce qu'elle aime quelqu'un d'autre là [...]. Elle a les valeurs de sa famille pis elle aime beaucoup sa famille, mais elle voit la liberté aussi que les femmes québécoises peuvent avoir ici, c'est-à-dire que tu peux prendre la pilule, tu peux avoir des relations sexuelles. Hein tu peux choisir l'homme que tu veux marier (D : 1003-1011).

et enfin, troisièmement, ceux qui sont de l'ordre du retrait :

[...] c'est une drôle de mentalité [...] comme ça devenait problématique, elle voulait l'amener en Haïti à son insu, ils font beaucoup ça hein, ils les amènent, bon, si un jeune, bon, est pas correct, adopte des troubles de comportement ici, c'est pas long ils les (sic) amènent en vacances pis ils les laissent là-bas t'sais dans une école de réforme [...] Pis là, la mère elle devait partir telle date, pis finalement elle a parti deux semaines avant son temps pis elle a pas avisé le jeune. Ça fait que là le jeune l'a appris à travers les branches que sa mère était déjà partie pour Haïti, pis que là elle était censée revenir trois semaines après, pis là on a su aussi à travers les branches qu'elle [ne] reviendrait pas avant le mois d'août (H : 347-351).

En ce qui concerne les comportements des jeunes, nous ne relevons que trois mentions qui présentent les jeunes immigrants comme jouant un rôle actif dans leurs problématiques, soit une fugue, un cas de délinquance et un autre de résistance à l'autorité parentale :

J'avais un dossier [...] une fille [...] une Latino, 16 ans, qui avait été placée parce que sa... c'était très conflictuel avec sa mère, elle écoutait plus rien, toute ça. La mère avait plus de contrôle dessus [...] (I : 755-767).

Enfin, seulement deux mentions font référence à une attitude passive, soit un cas de dépendance affective à l'égard d'un garçon plus âgé et un autre de difficulté d'affirmation face aux parents :

[...] elle a beaucoup de difficulté à s'affirmer devant eux parce qu'à un moment donné les parents voulaient qu'elle retourne, ils devaient aller à la cour, et elle ne voulait pas retourner, elle voulait que ce soit nous qui disent (sic) ça à ses parents et on a dit non, il faut que toi tu sois capable de leur dire [...] sauf que devant les parents elle est pas capable (A : 887).

Ainsi, la plupart des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes immigrants seraient directement reliés au processus d'adaptation que vivent parents et enfants. En effet, pour la majorité des répondants, un *hiatus* entre la culture des parents et celle de la société d'accueil rendrait très difficile l'atteinte d'un *modus vivendi* familial :

[...] ça éclate souvent après quelques années qu'ils sont ici. Souvent les parents ont été élevés dans une culture qui est la leur, [quand] ils arrivent ici les parents [à] 30,

40 ans avec leur culture, c'est pas facile d'élever [l]es jeunes qui arrivent avec eux pis qui vont à [...] l'école secondaire, pis qui voient des jeunes québécois pis toutes les libertés qu'il y a ici, c'est pas facile pour ces gens-là je pense (F : 707-711).

Cet écart culturel expliquerait que les parents issus de l'immigration récente abusent de leur pouvoir ou font preuve d'une extrême sévérité à l'endroit de leurs enfants :

Dans les ethnies qu'est-ce qu'on remarque c'est beaucoup pis là c'est... vraiment trop, c'est [...] l'abus physique, la violence envers les jeunes, pis ça on le remarque souvent chez les Haïtiens [...] beaucoup, beaucoup de violence envers les jeunes. Pis ça, je pense qu'il y en a huit sur dix, c'est abus physique des parents envers les jeunes là [...] quand c'est pas à coups de pied, [à] coups de poings, c'est avec la "strap" ou avec [...] du fil électrique [...] on remarque beaucoup ça, c'est l'abus de pouvoir à cause d'une culture qui est très ancrée chez les parents (B : 477-512).

Toutefois, pour certains intervenants, ce "choc culturel" avec lequel les jeunes qui ont immigré récemment devraient composer serait beaucoup moins important chez les jeunes nés au Québec de parents immigrants car contrairement aux premiers, ceux-ci auraient eu l'occasion de se distancier des valeurs transmises par leurs parents et d'intégrer des éléments de la culture québécoise. Ainsi, pour ces répondants, bien que les jeunes qui proviennent de familles installées au pays depuis quelques années seraient astreints chez eux à une discipline relativement stricte, ils n'en seraient pas moins au fait du mode de fonctionnement plus ouvert dans la société québécoise. Ils aspireraient donc à plus de liberté au même titre que les adolescents québécois :

Je pense qu'un adolescent c'est un adolescent [...] je pense qu'ils peuvent avoir des valeurs, des cultures différentes [...] mais le [jeune immigrant] qui arrive en urgence sociale c'est un jeune qui est ici depuis un certain temps. La culture québécoise il la connaît, il la voit en tout cas [...] Des jeunes qui viennent de communautés souvent où est-ce que c'est plus restrictif, ils vivent dans un monde québécois plus éclaté, plus ouvert, ça fait des jeunes qui sont pris entre deux cultures, entre les restrictions de leur culture pis [...] ce qu'ils pourraient avoir dans une autre culture, les libertés des autres [...] Non, je dirais que c'est de moins en moins vrai (F : 664-681).

En ce qui concerne les jeunes réfugiés, ces derniers éprouveraient des difficultés d'adaptation plus aiguës du fait qu'ils arriveraient ici sans famille, qu'ils n'auraient souvent aucune connaissance préalable de la société d'accueil et qu'ils sont hébergés dans un environnement institutionnel :

T'as le milieu aisé, des fois c'est des fils de [...] roi presque, qui [...] ont vu leurs parents se faire tirer. Bon ben tu prends cette espèce de mélange-là pis tu les mets dans —une semaine après parce que c'est à peu près le temps que ça prend pour qu'ils se ramassent chez nous— une maison en plein cœur de Montréal avec des Blancs alors qu'ils ont vécu de l'oppression [de la part de ces derniers] tu les mets avec des Blancs avec un rythme qui est rapide [...] tu vois tout le choc que ça peut représenter tout ça (I : 1251-1255).

Ils auraient également à se familiariser rapidement avec la langue française, avec des modes relationnels différents des leurs ainsi qu'avec notre cuisine :

C'est pas facile pour un jeune réfugié qui apprend la langue française être assis seul avec... avec les mots qu'il a appris dans la journée, c'est pas évident... (F : 310-318).

[Un jeune réfugié d'origine zairoise] avait vécu une enfance et [...] un début d'adolescence très militarisés [...] Donc pour lui, les contacts personnels c'était très très très restreint [la familiarité avec laquelle s'établissent les rapports interpersonnels ici] l'agressait aussi beaucoup [...] il regardait les jeunes pis il trouvait qu'ils étaient très irrespectueux à notre égard [...] il trouvait que c'était terrible (F : 1035-1039).

Ben c'est pas toujours facile [pour] les réfugiés qui arrivent ici [...] la nourriture est très différente de ce qu'ils [...] mangeaient dans leur pays, donc c'est pas facile pour eux de se nourrir convenablement [...] (F : 1084).

Enfin, ils devraient composer avec les perturbations émotives occasionnées par des antécédents migratoires souvent pénibles :

Nous c'est normal de socialiser [...] tandis qu'eux autres [des jeunes réfugiés africains] ils sont plus porter à se retirer [...] il faut faire attention nous les intervenants de [ne] pas percevoir ça comme un jeune qui a un problème, c'est un besoin pour lui. Pis il [ne] faut pas oublier qu'il a vécu des choses extrêmement difficiles, qu'il est en adaptation, que son seul et unique territoire c'est sa chambre (I : 1295-1299).

3.3.1 Répartition des segments d'entrevue d'où sont tirés les catégories des tableaux 3.4, 3.5 et 3.6 selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Les segments d'entretiens (le classement des extraits qui nous permettent de nous livrer à cette analyse est reproduit intégralement en appendice E) qui traitent des comportements violents des parents issus de l'immigration récente et de leurs dérives autoritaires à l'endroit de leurs enfants révèlent que les répondants adoptent sur ces questions un point de vue franchement objectiviste selon lequel les parents seraient enfermés dans des schèmes de comportements que leur culture leur imposerait et dont ils ne pourraient se défaire. Or, les passages qui portent sur les comportements des jeunes révèlent au contraire une vision plutôt relationnelle et situationnelle de l'identité. Ce glissement s'explique à notre avis par une conviction que partageraient plusieurs intervenants à l'effet que les particularités culturelles, apparemment inéluctables chez leurs parents, s'estomperaient graduellement chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés au contact des Québécois et qu'il serait de moins en moins pertinent d'en tenir compte pour appréhender leur réalité. En effet, le discours qui fait état des difficultés d'adaptation qu'éprouveraient les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés témoigne que les intervenants n'accordent qu'une utilité explicative toute relative à ces dimensions culturelles ; ils font plutôt référence à des éléments puisés dans la réalité relationnelle et situationnelle des jeunes. Par exemple, des facteurs psychologiques, socio-politiques et interrelationnels sont mentionnés tour à tour lorsqu'il s'agit de dépeindre ces écueils.

CHAPITRE IV

LES REPRÉSENTATIONS DE L'INTERVENTION

Le chapitre précédent nous ayant permis de déduire de leur discours sur les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés les représentations que s'en font les intervenants, nous portons cette fois notre regard sur les représentations qu'ils ont de l'intervention qu'ils mènent auprès de ces mêmes jeunes afin d'en faire ressortir les finalités. En premier lieu, nous examinons les segments d'entrevue qui nous renseignent sur les critères auxquels les intervenants ont recours pour évaluer la normalité des comportements de ces jeunes. En d'autres mots, comment justifient-ils qu'un comportement soit encouragé ou banni chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés ? Cette démarche nous donne une bonne idée des valeurs qui guident leur pratique.

Puis, afin de départager les représentations que se font les intervenants de leur pratique selon qu'elles s'inscrivent dans l'une ou l'autre des approches que proposent les théoriciens et les praticiennes de l'intervention en milieu pluriculturel dont nous avons déjà exposé les thèses dans notre premier chapitre, nous répartissons tous les segments d'entrevue qui portent sur l'intervention dans deux tableaux qui font la synthèse de ces approches (voir appendice F).

Ainsi, dans un premier temps, nous distinguons les propos qui vont dans le sens d'une vision objectiviste de l'identité culturelle de ceux qui sont plus proches d'une conception relationnelle et situationnelle de l'identité. À l'intérieur de ces mêmes tableaux, nous ordonnons les descriptions que font les intervenants de leur pratique

auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés selon leur correspondance avec les divers principes d'intervention proposés par ces auteurs. Parallèlement, lorsque le segment d'entrevue est suffisamment explicite, nous notons si les intervenants mentionnent avoir recours à des modes d'intervention distincts de ceux qu'ils utilisent avec les jeunes québécois ou s'ils affirment plutôt adapter leur façon de faire ou encore s'ils disent utiliser les mêmes modes d'intervention de manière indifférenciée, c'est-à-dire sans tenir compte de l'origine ethnique des jeunes. Les segments d'entrevue qui nous apprennent que les intervenants ont recours à des modes d'intervention distincts de ceux qui sont utilisés avec les jeunes québécois lorsqu'ils œuvrent auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés sont coiffés des lettres MID ; le trio AMI indique que les intervenants adaptent leurs modes d'intervention en fonction des besoins particuliers de ces jeunes, tandis que MMI signifie que les mêmes modes d'intervention sont utilisés, sans égard à l'origine ethnique des jeunes. Cette méthode nous permet de déterminer l'importance que les intervenants accordent à la dimension ethnoculturelle dans leur travail auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés.

4.1 Critères auxquels ont recours les intervenants pour déterminer la normalité d'un comportement dans la société

Trois grands axes d'intervention regroupant cinq thèmes principaux ressortent de l'examen du discours des intervenants. Ces lignes de conduite visent tout d'abord les comportements que les répondants affirment vouloir inculquer aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés, soient des habiletés au plan de la communication interpersonnelle et le respect d'autrui. Suivent deux types de comportements qui sont prescrits : les façons de faire qui constitueraient des freins à l'intégration à la société québécoise ainsi que les attitudes violentes à l'égard des intervenants eux mêmes. Enfin, nous rangeons sous une même rubrique les comportements que les intervenants disent accepter avec une certaine

réserve, soient ceux qui relèvent de la conservation de modes relationnels en vigueur dans la société d'origine des jeunes. Les tableaux suivants reprennent cette classification.

Tableau 4.1
Comportements que les intervenants affirment vouloir inculquer aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés

Thèmes	Contexte	Attitudes proposées aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés
La communication	avec les parents	exprimer ouvertement sa dissidence (A : 887)
		discuter avec eux afin d'en arriver à un compromis (B : 883)
	avec les pairs	socialiser avec ses pairs (I : 1295-1299)
Le respect d'autrui	à l'égard des parents	répondre posément à leurs requêtes (B : 883)
	à l'égard des pairs	demeurer calme durant les repas (J : 1201-1205)
		faire preuve de considération pour les pairs de sexe féminin (C : 2580 ; H : 151 ; K : 1101-1111)
à l'égard des intervenants et des règles de la maison d'hébergement	faire preuve de considération pour les intervenantes (C : 2580 ; H : 159-163)	
		collaborer, participer aux corvées (B : 507 ; F : 318)

Tableau 4.2
Comportements que les intervenants disent décourager chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Thèmes	Comportements déconseillés aux jeunes immigrants et aux jeunes réfugiés
Les freins à l'intégration à la société québécoise	le ralliement des jeunes à des « ghettos ethniques » (F : 1736-1743)
	la conservation de larges pans de la culture d'origine (F : 1736-1743)
L'interaction entre les jeunes et les intervenants	Les attitudes violentes (H : 159-163)

Tableau 4.3
Comportements que les intervenants affirment accepter chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés

Thème	Comportements visés chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés
La conservation de modes relationnels en vigueur dans la société d'origine	un attachement amoureux précoce (A : 871-875).
	le recours à la famille élargie dans la résolution de problèmes (B : 883)

Notre analyse des segments d'entrevue révélant les critères auxquels les intervenants ont recours pour évaluer la normalité des comportements de ces jeunes fait ressortir le savoir-communiquer et le respect d'autrui comme étant les vertus cardinales qui sont véhiculées à travers l'intervention. Ainsi, ces jeunes devraient apprendre à échanger efficacement avec leurs parents :

[...] elle a beaucoup de difficulté à s'affirmer devant eux parce qu'à un moment donné les parents voulaient qu'elle retourne [à la maison] et elle ne voulait pas retourner et elle voulait que ce soit nous qui disent ça à ses parents, et on a dit non, il faut que toi tu sois capable de leur dire (A : 887).

[...] Oui, il t'a demandé peut-être des choses que ça te tentait pas de faire, mais tu expliques à ton père, pas "fuck you" moi je le fais pas, non, ben non, écoute, tu t'assois, tu expliques, pis vous arrivez à une concession t'sais (B : 883).

ainsi qu'avec leurs pairs :

Nous c'est normal de socialiser, c'est normal, on va demander à nos jeunes, c'est des valeurs qu'on a, d'échanger [...] tandis qu'eux autres [les Africains] ils sont plus portés à se retirer (I : 1295-1299).

Ils seraient également tenus de faire preuve de respect à l'égard de ces mêmes personnes :

[...] il faut toujours le respect des parents, c'est primordial en Amérique du Sud pis ça, on essaye de continuer là-dedans. Comme ton père, tu le respectes là. (B : 883).

[...] on avait un groupe là de jeunes haïtiens qui étaient très très machos là pis qui considéraient la femme moins que rien pis que dans... dans toutes leurs expressions

ils abaissaient beaucoup les jeunes filles pis bon, c'est ça, t'sais on devait intervenir [...] (H : 151).

Il y a des jeunes qui ont plus besoin d'être tout seuls, d'être isolés, qui [n']ont pas le goût de parler [...] Alors que ça se veut être un repas, on essaye d'installer une dynamique [...] genre familiale là. Il y en a des plus turbulents qui parlent, qui parlent, qui parlent, qui prennent la place. Pis il faut ramener un peu au calme, c'est quand même le repas, un peu de respect là (J : 1201-1205).

[...] j'ai eu des Haïtiens que... ben je sais pas, je dis pas nécessairement c'est parce que c'est la culture haïtienne là [...] mais il y avait comme c'est la femme-objet là [...] T'sais ça fait que tout travailler cette image-là, travailler c'est différent, bon, changer ses comportements par rapport à ça parce que je le voyais aller dans le groupe là c'était comme bon... (K : 1101-1111).

ils devraient également faire montre de respect à l'endroit des intervenants :

[les jeunes d'origine haïtienne] "cruisent" tout ce qu'il y a comme filles partout dans la maison, les intervenantes. Ça fait qu'il y a des choses comme ça qu'il faut qu'ils changent là (C : 2580).

Le respect là c'est une... c'est une valeur [...] je peux respecter tes croyances, je peux respecter ta culture là. Mais on se doit respect l'un et l'autre là [...] (H : 159-163).

ainsi que démontrer leur volonté de respecter les règles de la maison d'hébergement :

[...] une jeune exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, ici très collaboratrice [...] (B : 507).

Question : Comment réagissent-ils pour les tâches ? *Réponse* : « Ah ça varie d'une personne à l'autre. Et leur provenance à d'autres, c'est sûr qu'on a eu des époques où est-ce qu'il y avait beaucoup de... de Somaliens, bon différentes communautés où est-ce que l'homme souvent fait moins de choses, donc c'est un peu plus difficile... Mais sinon on finit toujours par leur faire comprendre » (F : 318).

Un seul intervenant mentionne que s'ils veulent véritablement s'intégrer à la société québécoise ces jeunes devront renoncer à certains de leurs comportements :

Qu'il[s] comprenne[nt] un peu la culture pis les différences parce qu'il y a beaucoup de choses qui les choquent mais qu'on puisse les expliquer un peu pis

qu'il[s] les voie[nt]. Qu'il[s] le voie[nt] aussi qu'il y a des différences et qu'on est pas tous pareils pis qu'il[s] arrive[nt] ici mais qu'il va falloir qu'il[s] s'ajuste[nt] aussi [...] c'est pas vrai qu'il[s] [vont] pouvoir continuer à garder toute [leur] culture comme elle est en s'en venant ici. C'est pas vrai, à moins qu'il[s] aille[nt] rester dans les ghettos [...] et idéalement, maudit que j'aimerais ça que les jeunes fuient les ghettos (F : 1736-1743).

Mais il ne serait toutefois pas question d'exiger d'eux qu'ils renient en bloc l'héritage que leur ont légué leurs parents. En effet, deux autres intervenants affirment accepter que les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés conservent des manières de faire qui se distinguent de celles qui ont cours dans la société d'accueil :

Je suis pas mal sûre qu'[une jeune d'origine bengladeshi âgée de 15 ans] va le marier [...] parce que les valeurs sont différentes, c'est sûr qu'une jeune québécoise de 15 ans, qui dit qu'elle va marier son "chum", je la crois pas [...] quand elle nous dit qu'elle va le marier... à un moment donné on voulait travailler avec elle la dépendance affective, et on a réalisé que ça [ne] donne rien, parce qu'elle, elle est pas malheureuse là-dedans, elle souffre pas de ça, ça fait partie de ses valeurs. Et on a arrêté de travailler ça parce que c'était comme non, ça avait pas de sens (A : 871-875).

La famille est très impliquée en Haïti par exemple. Si il y a quelque chose qui se passe dans la famille [...] toute la famille lointaine va l'apprendre pis ils vont essayer de tout régler ça ensemble. Ça c'est une culture et c'est toujours de même. Même ici ça passe encore [...] Les jeunes arrivent ici, ben oui mais tout le monde est contre moi [...] mon oncle il n'a pas d'affaire là-dedans. Non, il a pas d'affaire là-dedans mais en même temps il peut donner un autre point de vue qui peut être très utile. Donc il faut leur faire comprendre que la famille là c'est pas juste le père, la mère pis l'enfant. C'est des petites choses que on essaie d'essayer de leur faire comprendre que c'est une culture, que sans... sans leur dire écoute obéis pas à tes parents là, mais essaye de te faire comprendre par tes parents [...] (B : 883).

Ainsi, bien que certains jeunes d'origine haïtienne réprouent l'immixtion de leurs oncles dans la prise de décisions les concernant, il serait pertinent de leur expliquer qu'étant donné que ce recours à la famille élargie dans la résolution de problèmes serait profondément inscrit dans la culture haïtienne, ils devraient accepter cette façon de faire et collaborer de leur mieux tout en faisant valoir leur propre point de vue.

La communication et le respect semblent donc être la pierre d'assise des interventions qui sont menées auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés. Il ressort de notre survol qu'au niveau de la communication interpersonnelle, ces jeunes seraient fortement encouragés à verbaliser et à extérioriser leurs sentiments. En ce qui a trait au respect, l'accent serait mis sur la socialisation et la collaboration alors que les comportements sexistes et violents seraient fortement réprimés :

T'sais je peux... je peux t'aider aussi dans tes difficultés, dans tes difficultés face à la violence, mais agis pas violemment contre moi là, respecte-moi là, c'est comme important là le respect là je pense hein (H : 159-163).

Le tableau suivant nous donne également un aperçu des valeurs qui guident l'intervention qui est menée auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés. En tenant compte du contexte dans lequel les qualificatifs visant ces jeunes ont été énoncés, nous les classons selon qu'ils revêtent pour les intervenants une connotation plus ou moins positive ou plus ou moins négative.

Tableau 4.4
Classification des qualificatifs utilisés par les intervenants pour décrire les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés selon qu'ils revêtent pour eux une connotation positive ou négative

<p>Qualificatifs revêtant une connotation négative pour l'intervenant</p> <p>méfiant (E : 827 et J : 269) froids (E : 827 et J : 269) assez difficiles (J : 269) très rationnels (I : 1279-1287) inquiets (F : 1053-1057) machos un petit peu (I : 1112-1128) un petit peu paranos (I : 1344-1348) familial (K : 1043-1060)</p>	<p>Qualificatifs revêtant une connotation très positive pour l'intervenant</p> <p>exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, très collaboratrice ici (B : 507) qui a beaucoup de tempérament (D : 669) clientèle ben intéressante (F : 1736)</p>
<p>Qualificatifs revêtant une connotation très négative pour l'intervenant</p> <p>dépendante affective (A : 938). extrêmement fermé et secret (K : 1043-1060) vraiment très fermés (J : 228) très très machos (H : 151) <i>buckés</i> (E : 827) superstitieuse (J : 973-975)</p>	<p>Qualificatifs revêtant une connotation positive pour l'intervenant</p> <p>spéciale (A : 859) qui a du courage (A : 938) authentique (G : 919) fiers (J : 967-971)</p>

La disposition des qualificatifs dans ce tableau nous semble valider les résultats de l'analyse que nous avons menée précédemment. En effet, l'importance que les intervenants attribuent à la verbalisation et à l'extériorisation des sentiments, au respect d'autrui, à la socialisation et à la collaboration ressortent avec force alors que le désaveu qu'ils opposent aux comportements sexistes apparaît clairement. Le souci de normalisation des comportements dans une visée d'intégration des jeunes immigrants à la société québécoise présent chez certains intervenants est également très bien illustré. Ainsi, à propos d'une jeune immigrante, une intervenante affirme que, bien qu'elle soit « dépendante affective », elle n'en aurait pas moins « du courage », la dépendance

amoureuse à l'égard d'un garçon étant perçue très négativement alors qu'elle considère plutôt positivement la résistance aux valeurs familiales.

4.2 Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité culturelle

Le modèle d'intervention que nous avons construit à partir des écrits de praticiennes de l'intervention en milieu pluriculturel qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité comprend cinq grands thèmes qui renferment chacun une ou plusieurs injonctions qui sont destinées aux intervenants.

Ainsi, le premier thème est celui du dépassement des valeurs individualistes. On propose aux intervenants de passer outre ces valeurs qui seraient inhérentes à la modernité afin de reconnaître et de valoriser l'autorité et ses règles dans les familles immigrantes et de permettre la participation de ces dernières au processus d'intervention (Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991). Ce dépassement des valeurs individualistes serait également essentiel pour inscrire l'intervention dans le réseau d'interdépendance cher aux personnes issues de l'immigration (Chiasson-Lavoie, 1991) et pour permettre aux intervenants de remettre en question leur conception occidentale de la femme émancipée (Roy, 1991b).

Le second thème concerne la prise en compte de la dimension culturelle et des effets de l'acculturation chez les jeunes immigrants (Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991). La troisième thématique s'intéresse à la reconnaissance des processus de résolution de problèmes dans les familles immigrantes qui entrent en contradiction avec la façon de faire au Québec (Chrispin-Brutus, 1994). Le quatrième thème embrasse la maîtrise par les intervenants de concepts interculturels clés (Boucher, 1994) et enfin, le dernier évoque d'une part, la prise de conscience de sa propre identité sociale à l'occasion de la rencontre avec l'Autre (Cohen-Emerique, 1984) et d'autre part,

l'éloignement souhaitable de sa propre identité culturelle afin de comprendre des modes de relations familiales différents et de sortir de ses cadres habituels de référence (Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991). Afin de vérifier dans quelle mesure cette conception de l'intervention correspond à celle des intervenants que nous avons rencontrés, nous mettons en parallèle les propos qu'ils nous ont confiés et ce modèle d'intervention.

4.2.1 Des thématiques en lien avec une conception objectiviste de l'identité culturelle

Pour illustrer les représentations que les intervenants se font de leur pratique auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés, nous faisons ici le détail des correspondances qui se dessinent entre des éléments du discours qu'ils tiennent sur l'intervention et les principes d'action énoncés par les tenants d'une conception objectiviste de l'identité (voir le tableau 4.5 de l'appendice F).

Premier thème : le dépassement des valeurs individualistes

Trois intervenants reconnaissent qu'ils ressentent un certain malaise lorsqu'ils sont confrontés aux attitudes de soumission et d'obéissance que des jeunes immigrantes adopteraient à l'endroit de leurs parents ou de leurs amoureux. Néanmoins, ils feraient preuve de relativisme culturel en mettant de côté leur propre « grille de décodage typiquement occidentale et moderne dans laquelle la notion de femme "libérée" coïncide avec autonomie, liberté et acceptation individuelle » (Roy, 1991b) pour évaluer la situation en prenant plutôt en considération les valeurs auxquelles ces jeunes adhèrent. Une intervenante évoque même la nécessité de recourir à des modes d'intervention distincts dans certains cas. Elle cite en exemple un diagnostic de dépendance affective posé à l'endroit d'une jeune fille âgée de 15 ans d'origine bengladeshi et de religion musulmane qui souhaitait épouser son copain à plus ou moins brève échéance. Réalisant que la jeune assumait bien cette décision et qu'elle agissait en conformité avec ses

valeurs, les intervenantes de la ressource d'hébergement ont alors décidé d'interrompre leur travail qui visait à réévaluer avec elle la pertinence de son projet. L'intervenante conclut en affirmant que si une situation identique se présentait chez une jeune québécoise du même âge, on associerait sans hésiter ce désir de mariage à un état de dépendance affective : il serait alors nécessaire de mettre le holà à cette situation en « travaillant cela avec la jeune » (A : 855-938). Deux autres intervenants mentionnent l'importance d'impliquer les parents immigrants tout au long de l'intervention pour éviter de voir leur travail remis en question dès que les jeunes retournent auprès des leurs. Ils sont conscients qu'ils devraient également prendre garde de ne pas usurper le rôle des parents. Ce mode d'intervention se distinguerait de celui qui est entrepris auprès des jeunes québécois car selon cette intervenante, les parents des jeunes immigrants seraient généralement plus assidus dans leurs contacts avec les intervenants que les parents des jeunes québécois. Enfin, considérant que le recours à la famille élargie dans la résolution de problèmes est profondément inscrit dans leur culture, un intervenant incite les jeunes haïtiens à accepter l'immixtion de leurs oncles dans la prise de décisions les concernant ; il les encourage toutefois à faire valoir leur propre point de vue.

Deuxième thème : la prise en compte de la dimension culturelle et des effets de l'acculturation

Un intervenant souligne les problèmes intergénérationnels auxquels sont confrontés les jeunes immigrants : obnubilés par leur culture d'origine, leurs parents seraient incapables d'accepter qu'ils adoptent des comportements similaires à ceux des jeunes québécois. Aux dires d'un autre répondant, les intervenants devraient tenir compte de la propension à l'hédonisme des jeunes filles d'origine haïtienne qui, au sortir d'une famille qui leur aurait imposé des règles très sévères, seraient impatientes de goûter aux « plaisirs de la vie » ; l'intervenant précise qu'il serait impératif de les encadrer d'une manière plus serrée que leurs pairs pour éviter qu'elles n'abusent de cette liberté nouvellement acquise. Enfin, un dernier intervenant insiste sur l'importance de distinguer

les univers culturels d'où proviennent les jeunes car, selon lui, cette compréhension des différences d'ordre culturel permettrait aux intervenants d'interpréter certaines de leurs réactions *a priori* "anormales" mais explicables du fait du processus d'adaptation dans lequel ils sont plongés.

Troisième thème : la reconnaissance des processus de résolution de problèmes distincts dans les familles issues de l'immigration

Pour un intervenant, le recours à la violence physique par les parents issus de l'immigration serait en fait l'aboutissement de tentatives de communication infructueuses : « [...] il[s] veu[le]nt te faire comprendre quelque chose que tu n'as pas compris quand ils t'ont parlé. Leur façon, c'est ça, ils t'en parlent une fois, deux fois, mais la troisième là tu manges la claque » (B : 883). Pour leur part, confrontées à la violence physique dont seraient régulièrement victimes certains jeunes d'origine haïtienne, deux intervenantes prennent le parti de ne pas dénoncer les parents car pour l'une, cette pratique s'inscrirait dans l'exercice habituel de leurs prérogatives parentales et pour l'autre, il faudrait prendre en compte leur mentalité et intervenir auprès d'eux de manière subtile pour les amener à changer leur comportement :

[...] il faut que t'amènes tranquillement le monsieur [...] à modifier justement ses comportements [cette entreprise étant très ardue] on travaille plus avec le jeune à ce niveau-là [...] parce que [pour le parent] les changements sont plus difficiles, ça fait trente, quarante ans qu'il vit comme ça pis [...] tu peux pas changer ça du jour au lendemain là (K : 1071-1075).

Quatrième thème : la maîtrise de concepts interculturels clés

Trois intervenants attestent que l'arrivée grandissante de jeunes de différentes cultures dans les ressources d'hébergement exige un effort d'adaptation de la part des intervenants qui vont devoir se familiariser avec des cultures, des religions et des manières de faire et de communiquer qui leur sont étrangères. L'un d'entre eux suggère même qu'une connaissance des autres cultures ou que l'appartenance à un groupe

ethnique minoritaire fasse dorénavant partie des conditions d'embauche des nouveaux intervenants. Enfin, pour une autre intervenante, il serait parfois nécessaire de faire appel à des ressources extérieures telles des interprètes ou des groupes communautaires spécialisés auprès de personnes issues de l'immigration afin d'établir la communication avec certains jeunes qui ne maîtrisent ni la langue ni les usages de la société d'accueil.

Cinquième thème : une prise de conscience personnelle

Pour une intervenante, la remise en question des valeurs que provoque chez les intervenants la rencontre de gens de différentes cultures peut déboucher sur une prise de conscience qui permet le dépassement de leurs préjugés. Par exemple, sur la question de la soumission des jeunes filles de religion musulmane :

Mais c'est sûr que oui, ça vient nous chicoter un peu cette notion d'obéissance là là, à outrance [...] il faut regarder, il faut s'arrêter, il faut se questionner parce que c'est sûr que si tu dépasses pas ça, ce que tu vois là, tu comprends pas. Mais quand tu fais des liens pis des comparaisons, pis c'est beaucoup ce qu'on tente de faire en supervision là, bon comme on dépasse là nos jugements de valeurs et tout ça, parce que c'est ça hein d'abord qui vient te... te bousculer, c'est tous tes jugements de valeurs hein, ça vient te... te frapper, pis toi surtout que t'as lutté pis t'as... tu t'es battue en tout cas pour certaines causes (D : 1504).

Il serait doublement difficile pour une intervenante de sexe féminin d'établir des ponts avec les jeunes réfugiés africains : d'une part, notre mentalité nord-américaine leur serait étrangère et d'autre part, ils accepteraient difficilement qu'une femme détienne une position d'autorité même si celle-ci en use avec discernement. Ainsi, une intervenante a pris conscience que le fait qu'elle occupe un poste de responsabilité à la maison d'hébergement est difficile à accepter pour les réfugiés d'origine africaine ; en conséquence, elle se fait discrète et prend garde de ne pas être en rapport d'autorité avec eux. Selon elle, les intervenants devraient respecter l'attitude propre à certains jeunes réfugiés africains qui consiste à se retirer dans leur for intérieur et à ne développer qu'un rapport purement utilitaire avec la ressource d'hébergement. Toutefois, cette façon d'être

aurait pour effet de créer un malaise chez les intervenants car malgré leur désir de ne pas faire de distinctions entre les résidants de la maison, ils n'auraient pas le choix d'intervenir autrement auprès de ces jeunes réfugiés.

Une intervenante souligne que ses collègues et elle doivent parfois adapter leur intervention selon le genre des jeunes car les garçons d'obédience musulmane auraient intégré le rôle du père à un point tel qu'ils feraient preuve de plus d'indépendance et d'autonomie et qu'ils auraient un sens des responsabilités et une faculté d'adaptation plus développés que leurs coreligionnaires de sexe féminin. Ces dernières auraient plutôt tendance à être timides, peureuses, effacées et serviables. Enfin, les succès dont cette même intervenante a été témoin avec l'implication des parents des jeunes immigrants dans le cours de l'intervention l'ont amenée à changer sa façon de faire. Ainsi, plutôt que de laisser les parents des jeunes québécois à l'écart de l'intervention, elle tente désormais de les inclure dans le processus.

4.3 Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les théoriciens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle

Dans le second modèle que nous avons conçu cette fois en nous référant aux textes de théoriciens de l'intervention en milieu pluriculturel qui adoptent une posture critique par rapport à la conception objectiviste de l'identité culturelle, nous relevons deux lignes de conduite qui sont proposées aux intervenants. La première, qui comprend deux principes de base, préconise d'abord l'adoption d'une vision pluridimensionnelle de la réalité qui rejette les approches faisant du bagage culturel des personnes issues de l'immigration et des réfugiés un fardeau qui empêcherait l'établissement d'une communication fructueuse avec les autres membres de la société d'accueil. Elle recommande également aux intervenants d'être au fait de la problématique de l'immigration, de la culture d'origine des parents et des valeurs qui guident l'éducation de leurs enfants, des conditions socio-économiques de la famille immigrante et des problèmes liés à l'adaptation et au choc culturel vécu par les nouveaux arrivants (Alvarado, 1991). Enfin, leur deuxième crédo propose aux intervenants de jouer un rôle actif dans l'intégration des immigrants à la société québécoise (Jacob et Raquepas, 1996).

4.3.1 Des thématiques en lien avec une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle

Toujours dans le but de mettre en perspective les représentations que les intervenants se font de leur implication auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés, nous retraçons cette fois-ci les propos qu'ils nous livrent sur leur pratique qui trouvent leur résonance dans les recommandations des théoriciens de l'intervention en milieu pluriculturel partisans d'une conception relationnelle et situationnelle de l'identité (voir le tableau 4.6 de l'appendice F).

Premier thème : une approche pluridimensionnelle de la réalité

Pour un premier intervenant, bien que les jeunes immigrants qui proviennent de familles installées au pays depuis quelques années seraient astreints chez eux à une discipline relativement stricte, ils n'en seraient pas moins au fait du mode de fonctionnement plutôt « éclaté et ouvert » de la société québécoise : ils aspireraient à plus de liberté au même titre que les adolescents québécois. Il ne serait donc pas pertinent d'accorder trop d'importance aux différences de valeurs et de culture dans le cadre de l'intervention qui est menée auprès d'eux puisque les uns comme les autres vivraient cette période de leur vie de la même manière et caresseraient les mêmes aspirations. Ainsi, selon une seconde intervenante, bien que la réalité des réfugiés de 15 ans soit différente de celle des jeunes d'ici, l'intervention menée auprès d'eux serait fondamentalement la même ; à ses yeux, ce sont des adolescents au même titre que les jeunes québécois. Et puis, un troisième intervenant mentionne que, contrairement à ceux qui proviennent de quartiers populaires montréalais qui s'apparentent parfois à des « ghettos », les jeunes d'origine haïtienne dont les parents disposent d'une meilleure situation économique s'intégreraient mieux à la culture québécoise : « On dirait que ceux qui sont ici ont déjà un pas de plus dans notre culture » (H : 171-191).

Deux intervenants sont d'avis que la réserve dont les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés feraient preuve à l'endroit des intervenants exigerait de ces derniers qu'ils se rapprochent d'eux de manière plus graduelle qu'avec les jeunes québécois. Cette particularité n'empêcherait toutefois pas l'établissement d'un lien significatif et durable qui se créerait en l'espace de quelques semaines.

Selon une autre intervenante, la façon de communiquer propre aux jeunes immigrants qui ne maîtrisent pas le français et les quiproquos qu'occasionnent les différences d'ordre culturel seraient source d'amusement et d'étonnement pour les intervenants et les autres résidents de la maison d'hébergement. Ces différences qui donnent lieu à des échanges animés contribueraient à rapprocher les jeunes québécois et

les immigrants. D'autre part, elle est d'avis que la manière dont les jeunes ont été élevés ainsi que le milieu socio-économique duquel ils proviennent devraient toujours être pris en compte afin d'ajuster en conséquence l'intervention qui est menée auprès d'eux. Les dimensions culturelles associées à l'ethnicité feraient partie des caractéristiques reliées à l'éducation et en tant que telles, devraient être prises en considération au même titre que l'appartenance de classe : « [...] avec tout le monde il faut que tu t'adaptes tout le temps de toute façon » (G : 883). Dans le même ordre d'idées, un intervenant évoque l'importance de tenir compte du passé récent difficile et du contexte de vie inhabituel dans lequel sont brutalement plongés les jeunes réfugiés qui sont hébergés dans sa ressource. En outre, alors que certains de ces jeunes arrivent à s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie sans trop de mal, d'autres n'y arrivent pas sans peine. L'intervention destinée à ces jeunes réfugiés récalcitrants ne devrait pas viser à mettre au jour leurs problèmes personnels. Les intervenants auraient tout intérêt à se mettre au diapason des besoins de ces jeunes qui requièrent davantage une aide technique au niveau de l'accompagnement et de l'information que de la relation d'aide plus "psychologisante" qu'ils ont l'habitude d'instaurer : « On commence à mettre de côté le fouillage de bêtes » (I : 1356-1360). À la longue, cette approche moins menaçante pour ces jeunes permettrait l'établissement d'un échange fructueux.

Second thème : l'intégration des immigrants

Un intervenant estime qu'il est nécessaire de faire comprendre aux parents des jeunes immigrants qu'ils doivent d'une part, transcender leur culture et s'adapter aux mœurs québécoises et d'autre part, accepter que leurs enfants adoptent une conduite différente de celle qui serait de mise dans leur pays d'origine. Selon une intervenante, cette sensibilisation des parents des jeunes immigrants se ferait difficilement car ces derniers seraient très attachés à leur culture et verraient d'un mauvais œil les tentatives des intervenants en vue d'inculquer la culture québécoise à leurs enfants : « C'est pas de la confrontation, mais pas loin des fois, il faut vraiment là y aller avec beaucoup de délicatesse, beaucoup d'empathie pis de compréhension [...] » (J : 931).

L'entreprise d'intégration des jeunes réfugiés consisterait à les aider à se familiariser avec la manière dont s'établissent les rapports humains à l'intérieur même de la maison d'hébergement et à réduire leur anxiété face aux différences culturelles qu'ils découvrent peu à peu. Cela se ferait en leur expliquant la façon de faire au Québec tout en soulignant la variété des points de vue même parmi les Québécois. Il s'agirait également de leur faire prendre conscience qu'ils devront inévitablement renoncer à certaines de leurs dimensions culturelles afin de s'ajuster aux valeurs de la société québécoise. Enfin, il serait éminemment souhaitable que les jeunes réfugiés «fuients les ghettos» c'est-à-dire, qu'ils évitent de se regrouper dans des quartiers où vit un grand nombre de personnes appartenant à leur groupe ethnique.

CHAPITRE V

ANALYSE CRITIQUE DES REPRÉSENTATIONS

5.1 Les représentations de la population

Les substantifs auxquels les intervenants ont recours pour nommer les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés font la plupart de temps référence à leur origine ethnique alors qu'un nombre relativement restreint d'intervenants usent de vocables qui renvoient à d'autres caractéristiques comme leur statut d'immigration, leur genre ou leur groupe d'âge. Nous proposons quelques cas de figure pour expliquer cet état de fait.

Il nous semble raisonnable de postuler que les répondants qui font fréquemment allusion à l'origine ethnique de ces jeunes estiment que le fait d'appartenir à un groupe ethnoculturel minoritaire est un facteur qu'il faut prendre en compte dans le cadre de l'intervention. En effet, selon Rhéaume et Sévigny (1988), la manière dont les intervenants "étiquettent" les individus auprès desquels ils œuvrent serait caractéristique de leur pratique. Nous rapprochons donc ce cas de figure à la conception objectiviste de l'identité qui fait de la dimension culturelle un élément central dans l'explication et la compréhension du vécu des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés.

D'autre part, deux cas de figure peuvent expliquer le fait que certains intervenants privilégient l'utilisation de termes reliés au statut d'immigration, au genre ou au groupe d'âge de ces jeunes plutôt que de recourir à une terminologie empruntant aux caractéristiques reliées à leur origine ethnique. Premièrement, ils ne constateraient pas de différences significatives entre les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés d'une part et

les jeunes québécois de l'autre. Deuxièmement, s'ils perçoivent des distinctions, ils n'en feraient pas grand cas et jugeraient inutile de les souligner. Ces postures se rapprochent de la conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle qui consiste à n'accorder que peu d'utilité explicative à ces dimensions culturelles et à privilégier plutôt d'autres éléments présents dans l'environnement social des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés pour appréhender leur réalité.

En ce qui a trait aux difficultés que connaissent ces jeunes, les intervenants estiment que leurs problèmes sont plus reliés aux difficultés d'adaptation de leurs parents à la culture québécoise qu'à des comportements inadéquats qui seraient le fait des jeunes eux-mêmes. Selon plusieurs intervenants, cet écart culturel expliquerait que certains parents issus de l'immigration abusent de leur pouvoir ou font preuve d'une extrême sévérité à l'endroit de leurs enfants. Les jeunes immigrants sont donc perçus comme des victimes de ce décalage culturel.

Dans le contexte de l'intervention, ces jeunes, et plus particulièrement ceux qui ont le statut de réfugiés, sont dépeints par plusieurs intervenants comme étant des éléments récalcitrants, introvertis, méfiants et sujets à l'insécurité. Ce portrait plutôt sombre reflète-t-il des difficultés qui seraient reliées au processus d'acculturation dans lequel sont plongés ces jeunes ? Peut-être est-il révélateur d'une quelconque distance culturelle entre les intervenants issus pour la plupart de la société majoritaire québécoise francophone et les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés ?

Pour nous aider à y voir plus clair, rappelons d'abord la position de Cuhe (1996) qui rejette l'idée voulant que le soi-disant malaise identitaire et l'instabilité psychologique ou sociale que l'on prête volontiers aux jeunes immigrants soient l'effet de la cohabitation chez eux d'identités qui s'affronteraient et entre lesquelles ils seraient déchirés. Cuhe attribue plutôt cette représentation disqualifiante à l'incapacité des observateurs d'imaginer le mixte culturel. D'autre part, l'idée de distance culturelle est également critiquée par Jacob et Raquepas (1996) et Jacob (1993) qui estiment qu'il est

préférable de rejeter les approches qui suggèrent que le bagage culturel ou ethnique des individus constitue un carcan interdisant une communication effective entre les représentants de cultures différentes. La perception des intervenants à l'effet que les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés résistent à l'intervention menée auprès d'eux n'est peut-être alors que le reflet de la perception que se font eux mêmes ces jeunes de la dimension hiérarchique de cette relation —ce qu'elle est objectivement— malgré les efforts des intervenants pour qu'elle soit menée sur un mode amical.

Ces considérations sur la difficulté d'établir un lien de confiance avec les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés et sur l'enthousiasme mitigé de ces jeunes face à l'intervention doivent être temporisées car certains intervenants mentionnent également qu'après une période d'adaptation plus ou moins longue, certains de ces jeunes se montreraient moins rétifs. En effet, une autre perception de ces jeunes, quoique moins courante, cohabite avec celle que nous venons d'exposer. Ainsi, quelques intervenants renvoient plutôt l'image de jeunes gens équilibrés, ouverts à autrui, disposés à participer activement au processus d'intervention tout en négociant des aménagements entre la culture que leur ont léguée leurs parents et celle de la société québécoise.

Des recherches démontrent en effet que de nombreux jeunes immigrants perçoivent le fait d'appartenir à une culture minoritaire comme un élément de distinction. Meintel (1992) a découvert que plutôt de ressentir un problème de double identité, ces jeunes expriment des identités ethniques assez fluides et multidimensionnelles et les présentent souvent comme une source d'enrichissement personnel plutôt que de conflits. Ainsi, à l'encontre de la conception courante à l'effet que les enfants d'immigrants seraient victimes d'un conflit culturel source de discorde avec leurs parents, Meintel (1992) a observé chez ces jeunes des appartenances ethniques fluides et multiples, c'est-à-dire qui vont au-delà de la notion de double appartenance et qui font référence à une gamme d'identités beaucoup plus large.

Par contre, si l'on en croit la description que font les intervenants des jeunes réfugiés, ces derniers éprouveraient des difficultés d'adaptation aiguës. Ils seraient particulièrement secrets, souffriraient d'insécurité et se montreraient plutôt réticents envers les intervenants qu'ils assimileraient souvent à des fonctionnaires du ministère de l'immigration. Nous croyons que cette image assez négative peut se comprendre à travers l'expérience migratoire de ces jeunes réfugiés. En effet, n'est-il pas compréhensible que des adolescents d'origine étrangère qui arrivent en catastrophe au Québec éprouvent de l'appréhension quant au sort qui leur sera réservé ? D'autre part, le fait que les intervenants ne mentionnent pas avoir observé chez eux des stratégies d'acculturation qui leur seraient propres ou qu'ils aient très peu à dire sur les traits de caractère des jeunes réfugiés peuvent également s'expliquer par le contexte de l'arrivée de ces derniers au pays. Selon Tavlian (1991), les souvenirs qui sont rattachés à un passé difficile, la disparition de proches qui a pour effet de briser le lien entre les générations et d'empêcher l'identification des jeunes à des adultes significatifs rendraient plus ardue leur intégration harmonieuse à notre société. En effet, ces jeunes peuvent difficilement se colleter avec les valeurs de leur famille ou de leur société avec lesquelles ils ont plus ou moins de rapports. En outre, contrairement aux jeunes immigrants nés ici ou à ceux dont l'arrivée au pays est plus ancienne, la situation d'urgence qui est celle des jeunes réfugiés ne leur offre pas le recul indispensable à l'affirmation de leur individualité.

D'ailleurs, la manière dont les intervenants qualifient les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés révèle l'existence d'une nette démarcation entre ceux qui jettent un regard objectiviste sur l'identité culturelle de ces jeunes et ceux qui observent la situation de ces mêmes jeunes sous un angle relationnel et situationnel. En effet, à l'exception d'un répondant dont les propos sont répertoriés dans les deux catégories, tous les autres se situent soit dans l'une ou l'autre de ces conceptions.

Enfin, pour certains intervenants, le "choc culturel" avec lequel les jeunes qui ont immigré récemment devraient composer serait beaucoup moins important chez les jeunes

nés au Québec de parents immigrants car contrairement aux premiers, ceux-ci auraient eu l'occasion de se distancier des valeurs transmises par leurs parents et d'intégrer des éléments de la culture québécoise. Ainsi, pour ces répondants, bien que les jeunes qui proviennent de familles installées au pays depuis quelques années seraient astreints chez eux à une discipline relativement stricte, ils n'en seraient pas moins au fait du mode de fonctionnement plus ouvert dans la société québécoise. Ils aspireraient donc à plus de liberté au même titre que les adolescents québécois.

Cette donnée explique peut-être que les segments d'entrevue qui portent sur les comportements des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés révèlent une vision plutôt relationnelle et situationnelle de l'identité. Ce glissement par rapport à la dénomination des jeunes qui s'attardait davantage sur leur identité ethnoculturelle reflète à notre avis cette conviction que partageraient plusieurs intervenants à l'effet que les particularités culturelles, apparemment inéluctables chez leurs parents, s'estomperaient graduellement chez les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés au contact des Québécois et qu'il serait de moins en moins pertinent d'en tenir compte pour appréhender leur réalité. En effet, le discours qui fait état des difficultés d'adaptation qu'éprouveraient les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés témoigne que les intervenants n'accordent qu'une utilité explicative toute relative à ces dimensions culturelles ; ils font plutôt référence à des éléments puisés dans la réalité relationnelle et situationnelle des jeunes. Par exemple, des facteurs psychologiques, socio-politiques et interrelationnels sont mentionnés tour à tour lorsqu'il s'agit de dépeindre ces écueils. Nous savons depuis Gans (1979) que la culture est forgée par des conditions communes de vie.

5.2 Les représentations de l'intervention

Le savoir-communiquer et le respect d'autrui seraient les principales valeurs qui sont véhiculées à travers l'intervention. Ainsi, les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés devraient apprendre à échanger efficacement avec leurs parents ainsi qu'avec

leurs pairs ; on les encouragerait fortement à verbaliser et à extérioriser leurs sentiments. Ils seraient également tenus de faire montre de respect à l'endroit de ces mêmes personnes ainsi qu'à l'égard des intervenants. En tant que résidants, il s'engagent à respecter les règles de la maison d'hébergement ; l'accent serait mis sur la socialisation et la collaboration tandis que les comportements sexistes et violents seraient fortement réprimés.

Un seul intervenant mentionne que s'ils veulent véritablement s'intégrer à la société québécoise, ces jeunes devront renoncer à certains de leurs comportements. Il ne serait toutefois pas question d'exiger d'eux qu'ils renient en bloc l'héritage que leur ont légué leurs parents. En effet, deux autres intervenants affirment accepter que les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés conservent des manières de faire qui se distinguent de celles qui ont cours dans la société d'accueil.

D'ailleurs, à part un intervenant (le répondant C) qui est peu loquace sur la question de l'intervention, tous affirment qu'ils s'efforcent de faire preuve d'ouverture d'esprit lorsqu'ils doivent interagir avec des jeunes et des parents dont les valeurs entrent en contradiction avec les leurs. Malgré l'inconfort que provoquerait chez eux la remise en question de principes auxquels ils croyaient tenir mordicus, les intervenants arriveraient à faire taire momentanément leurs convictions pour adopter le point de vue de leurs vis-à-vis. Dans le meilleur des cas, cet effort d'adaptation déboucherait sur une prise de conscience permettant le dépassement de leurs préjugés, mais dans ses pires excès, le relativisme culturel auquel s'astreignent certains intervenants les contraindrait à capituler devant des situations qui exigeraient pourtant leur implication active afin de faire respecter des principes démocratiques. Nous faisons ici référence à deux témoignages. Dans le premier, une intervenante confrontée à un cas de mauvais traitements justifie son inaction en plaidant que cette façon de faire s'inscrirait dans l'exercice habituel des prérogatives parentales dans les familles originaires d'Haïti. Dans le second, une autre intervenante qui occupe un poste de responsabilité dans sa maison

d'hébergement affirme éviter d'exercer son rôle auprès de jeunes réfugiés qui seraient réfractaires à tout rapport d'autorité émanant d'une personne de sexe féminin. Cette posture nous apparaît questionnable. En effet, selon Kymlicka (1995) le relativisme culturel absolu ne devrait pas servir d'alibi à des pratiques antidémocratiques. On ne peut invoquer la tradition propre à un groupe ethnoculturel pour justifier l'inégalité des hommes et des femmes ou pour excuser la violence qui s'exerce à l'endroit des enfants issus de cette communauté : « Les démocraties doivent favoriser la protection externe et empêcher la tyrannie interne » (Kymlicka, 1995 : 37).

L'utilisation de modes d'intervention distincts avec les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés est le fait de la majorité des intervenants. Ceux dont les propos concordent avec les principes d'intervention qui sont basés sur une conception objectiviste de la construction de l'identité culturelle justifient leur recours à des modes d'intervention distincts en invoquant la nécessité de respecter des pratiques qui sont pourtant bannies dans la société québécoise, ils soulignent également que les problématiques des jeunes issus de familles immigrantes se démarqueraient de celles des jeunes québécois et ils évoquent l'existence d'une distance culturelle qui compliquerait les rapports interpersonnels à l'intérieur de leur maison d'hébergement. Ils font également état de l'obligation de tenir compte des différences de comportement entre les filles et les garçons qui ont été élevés dans la religion musulmane. Finalement, ils sont d'avis qu'il est nécessaire d'inclure les parents issus de l'immigration dans le processus d'intervention pour en assurer le succès.

Quant aux intervenants dont les propos coïncident avec les lignes de conduite proposées par les théoriciens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle, ils affirment que c'est à contrecœur qu'ils se résignent à recourir à des modes d'intervention distincts avec les jeunes réfugiés. En effet, des problèmes de langue, la méfiance de ces jeunes et l'anxiété qu'ils éprouveraient obligeraient les intervenants à modifier leur approche.

En ce qui a trait à l'adaptation des modes d'intervention, nous retrouvons du côté objectiviste ceux pour qui l'arrivée des jeunes issus de l'immigration et des jeunes réfugiés dans leurs maisons d'hébergement est synonyme d'un grand branle-bas qui obligerait les intervenants à se recycler afin de se familiariser avec la diversité culturelle ainsi qu'avec des façons d'interagir qui leur sont étrangères. Du côté de ceux qui adoptent une perspective relationnelle et situationnelle, nous retrouvons le point de vue selon lequel il n'y aurait rien de neuf sous le soleil : l'adaptation en fonction de l'origine sociale, ethnique ou du niveau d'instruction des jeunes a toujours été et sera toujours une condition *sine qua non* au succès de toute intervention.

Seulement trois intervenants croient qu'il est pertinent d'utiliser les mêmes modes d'intervention indépendamment de l'origine ethnoculturelle des jeunes. Ainsi, réalisant les succès qui ont découlé de l'implication des parents des jeunes immigrants dans l'intervention, une intervenante propose maintenant aux parents des jeunes québécois de participer au processus. Les deux autres intervenants considèrent qu'il est inutile d'accorder trop d'importance aux différences de valeurs et de culture dans le cadre de l'intervention qui est menée auprès des adolescents car quelle que soit leur origine, ils seraient tous en quête de liberté et caresseraient les mêmes aspirations. En conséquence, l'intervention à mener auprès d'eux ne devrait varier que très peu. Pour ces intervenants, l'identité générationnelle prend le pas sur l'identité culturelle.

Enfin, conformément au souhait formulé par Jacob et Raquepas (1996), quelques intervenants surmonteraient la résistance dont feraient preuve les parents des jeunes immigrants pour les sensibiliser aux valeurs de la société d'accueil afin qu'ils adoptent une attitude plus conciliante avec leurs enfants qui, quant à eux, éprouveraient beaucoup moins de scrupules à troquer les valeurs que leur ont transmises leurs parents pour celles de leurs pairs. Des activités de sensibilisation aux nuances qui existent dans la société québécoise seraient aussi menées auprès des jeunes réfugiés afin de faciliter leur intégration.

CONCLUSION

La juxtaposition des propos des intervenants que nous avons rencontrés avec les différentes conceptions de l'identité culturelle nous a permis d'une part, d'analyser leur perception des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés auprès desquels ils œuvrent et d'autre part, de nous faire une idée plus précise des représentations qu'ils se font de leur pratique en maison communautaire d'hébergement.

Il se dégage du premier volet de cette étude que la manière dont la plupart des intervenants nomment et qualifient ces jeunes fait une large part à leur origine ethnique et aux facteurs d'ordre culturel qui seraient selon eux à l'origine de certaines de leurs difficultés. Les intervenants estiment que plusieurs des problèmes vécus par les jeunes issus de l'immigration récente seraient reliés aux difficultés d'adaptation de leurs parents aux valeurs de la société québécoise. Selon eux, l'écart existant entre les attentes des parents vis-à-vis de leurs enfants et les standards en vigueur à l'école et dans la société expliquerait que certains de ces parents abusent de leur autorité pour empêcher leurs enfants de s'écarter des normes familiales. Les jeunes issus de l'immigration récente sont perçus comme les victimes de ce décalage culturel. Toutefois, pour plusieurs intervenants, la prégnance chez les parents d'un système de valeurs antérieur à l'immigration n'empêcherait pas l'émancipation de leur progéniture qui s'empresserait de reprendre à son compte les valeurs plus libérales de la société québécoise. Ainsi, quand ces mêmes intervenants nous font part de leur perception des comportements des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés, leur discours, jusqu'alors imprégné de références à la culture d'origine, fait tout à coup plus de place aux déterminants sociaux qui motiveraient les actions entreprises par ces jeunes. Enfin, bien que la perception que se font les intervenants des jeunes issus de l'immigration récente et

des jeunes réfugiés soit la même à peu de choses près, l'insécurité qui aggraverait la détresse que vivraient les jeunes réfugiés et les rendrait quelque peu réfractaires à l'intervention est évoquée à maintes reprises.

En ce qui concerne les représentations que les intervenants se font de leur pratique, nous avons identifié trois tendances principales. La plus répandue est tributaire d'une vision objectiviste de l'identité culturelle. Elle consiste à mettre l'accent sur les spécificités culturelles des jeunes et à en faire en quelque sorte le pivot de l'intervention : le recours à des modes d'intervention distincts est la norme chez ces intervenants. La deuxième tendance se rapproche de la conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle en ce qu'elle ne considère pas comme déterminantes les différences ethnoculturelles. Tout au plus y voit-on l'occasion d'adapter des modes d'intervention qui de toute manière doivent constamment être revus afin de répondre aux besoins d'individus dont l'origine sociale, les valeurs ou le niveau d'instruction diffèrent. Enfin, quelques intervenants considèrent que les jeunes issus de l'immigration récente et les jeunes réfugiés sont avant tout des adolescents en quête de liberté qui veulent se réaliser au même titre que les jeunes québécois. C'est pourquoi l'intervention qu'ils mènent auprès d'eux vise plutôt leur intégration et qu'ils disent avoir recours aux mêmes modes d'intervention sans égard à l'origine des jeunes.

Jacob (1993) déplorait qu'on ne mette pas plus souvent en place des modèles d'intervention qui tentent de comprendre globalement et de manière pluridimensionnelle et plus pratique les situations concrètes que vivent les immigrants et les réfugiés durant leur processus d'intégration. Bien qu'ils reconnaissent la pertinence des approches qui prennent en compte la diversité culturelle dans le cadre de l'intervention menée auprès des personnes issues de l'immigration, Jacob et Raquepas (1996) s'insurgent contre l'importance exagérée qu'accorderaient la plupart des intervenants sociaux aux déterminants culturels :

Les variables linguistiques, culturelles et-ou ethniques vont en venir à dominer les besoins comme origine de l'action. En fait, on a probablement oublié que l'on intervient toujours en "contexte culturel", peu importe la situation. Une donne que l'adhésion au principe de primauté du déterminant culturel (ici ethnique) et linguistique semble soudainement faire oublier à plus d'un, lorsque l'on perçoit "l'autre" principalement à partir de ses différences (p. 50-51).

Notre étude semble démontrer qu'au fil de leur pratique, les intervenants œuvrant en maisons communautaires d'hébergement ont développé une compréhension poussée de la réalité des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés. En effet, bien que dans la plupart des cas ces intervenants accordent une certaine importance aux facteurs reliés à l'identité culturelle de ces jeunes et de leurs parents, ils n'en sont pas moins au fait du rôle joué par les dimensions économique, idéologique, culturelle et sociale qui sont inscrites dans le processus d'intégration. La proximité qu'implique la vie commune en maison d'hébergement explique sans doute cette vision très articulée des préoccupations quotidiennes des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés. Il serait à notre avis pertinent de faire circuler ces connaissances dans les milieux de pratique plus institutionnels où les intervenants n'ont peut-être pas l'occasion de côtoyer ces jeunes d'aussi près et sur une aussi longue période de temps. Cette question d'une meilleure compréhension des tenants et des aboutissants de l'aventure migratoire des jeunes est cruciale pour mener à bien l'entreprise d'intégration qui sous-tend toutes les interventions qui leur sont destinées. Nous croyons que si les intervenants doivent respecter les différences dans le cours de leur pratique, ils ne doivent pas nécessairement les cultiver. Le danger réside à notre avis dans ces deux formes d'intégrisme que sont l'orthodoxie (entendre l'intégration quel qu'en soit le prix à payer pour les jeunes et leurs familles) et le relativisme absolu qui nient la légitimité même du principe de délibération sur lequel est fondée notre société.

APPENDICE A

SCHÉMAS D'ENTREVUE

*Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique :
l'intervention en maison d'hébergement communautaire*

Introduction de la première entrevue : le cadre général (26 novembre 1996)

Bonjour!

Je m'appelle Guy Lacroix et je suis assistant de recherche pour le Collectif de recherche sur l'itinérance.

Acceptez-vous que nous enregistrons cette entrevue ? Nous nous engageons de notre côté à respecter des règles d'anonymat et de confidentialité quant aux propos qui seront tenus ici. Vous êtes libre de ne pas répondre à toutes les questions que je vous poserai et vous pourrez mettre fin à cette entrevue dès que vous le désirerez.

(Démarrer le magnétophone dès maintenant)

Cette recherche sur les jeunes de la rue et les pratiques des intervenants est menée par une équipe de l'Université du Québec à Montréal composée de chercheurs et d'étudiants en association avec huit maisons d'hébergement communautaires. Notre recherche comporte deux volets : l'un d'eux porte sur les différentes trajectoires qui ont amené les jeunes en maison d'hébergement, l'autre vise à repérer les principales caractéristiques de l'intervention auprès des jeunes d'origines ethnoculturelles diverses.

Dans le cadre de cette entrevue nous allons vous demander de nous parler de votre pratique.

Il est prévu qu'à la suite des entrevues, des rencontres de groupe seront organisées dans chaque ressource d'hébergement. Ces rencontres permettront d'échanger sur la question

de l'intervention. Nous ferons une certaine mise en commun des points centraux de la pratique en maison d'hébergement. Il est également envisagé d'organiser une journée de colloque qui sera animée par Jacques Rhéaume, un sociologue de l'UQAM qui fait partie de notre équipe.

Nous nous proposons d'effectuer deux entretiens d'environ une heure chacun à deux semaines d'intervalle.

Avez-vous des questions ?

Première entrevue

Q.1. Comment en êtes-vous venu(e) à travailler au sein d'une maison d'hébergement communautaire pour jeunes de la rue ?

Q.2. Pouvez-vous nous tracer les grandes étapes de votre cheminement professionnel depuis votre formation et votre premier emploi ?

- *Quelle formation avez-vous reçue ?*

- *Quel était votre premier emploi ? En quelle année ? Pouvez-vous nous décrire les points importants de cette période ? Qu'en retenir-vous ?*

Q.3. Pouvez-vous nous parler de votre expérience, de ce que vous faites en tant qu'intervenant(e) dans cet organisme-ci ?

Q.4. Pouvez-vous nous décrire les jeunes auprès de qui vous travaillez ? Qui sont-ils ?

Est-ce qu'il y a des caractéristiques particulières chez eux que vous trouvez importantes ?

Q.5. Quels sont d'après vous, les principaux problèmes qu'ils vivent ?

Q.6a. Je vais maintenant vous demander de me raconter deux situations de pratique, deux cas concrets de jeunes que vous avez eu à suivre durant leur séjour : premièrement, voulez-vous nous décrire une situation de travail auprès d'un(e) jeune qui, de votre point de vue, a été une intervention difficile et qui n'a pas abouti ? Puissez cette situation dans le passé récent et choisissez des moments reliés au quotidien des jeunes, par exemple : hier soir, lors d'un repas pris en groupe.

Comment le tout a débuté (Prise de contact) ; comment ça a évolué (Étapes du travail ou du suivi) ; comment ça s'est terminé ? (Évaluation) etc.

Q.6b. Voulez-vous me décrire une situation de travail auprès d'un(e) jeune qui, de votre point de vue, a été une intervention réussie, qui a bien marché ? Privilégiez encore des moments qui sont frais dans votre mémoire et qui se sont déroulés dans un cadre habituel.

Comment le tout a débuté (Prise de contact) ; comment ça a évolué (Étapes du travail ou du suivi) ; comment ça s'est terminé ? (Évaluation) etc.

Fin de la première entrevue. Remerciements d'usage et prise de rendez-vous pour la seconde entrevue. Arrêter le magnétophone. Laisser vos coordonnées. Consigner des commentaires sur le déroulement général de l'entretien.

Deuxième entrevue

(Au préalable, l'intervieweur aura réécouté la première entrevue)

(Démarrer le magnétophone dès maintenant)

Q.7. Bonjour ! Souhaiteriez-vous compléter ou préciser les propos que vous avez tenus lors de l'entrevue précédente ? Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous aimeriez dire au sujet de la première entrevue ?

Q.8. Nous aimerions, pour notre part, revenir sur certains éléments qui ont été soulevés lorsque vous nous avez soumis des cas concrets d'intervention :

- que vouliez-vous dire au juste à tel moment de votre intervention ?*
- pourquoi ce point est-il important pour vous ?*
- comment vous sentiez-vous dans cette situation ?*
- est-ce que cette situation (ou tel élément) est quelque chose de fréquent ou d'habituel dans votre pratique ?*
- que vouliez-vous dire par tel ou tel mot utilisé (ex. préjugé, malpropreté, bonne intégration sociale, etc.) ?*

Q.9. Pour vous, qu'est-ce qu'un jeune issu d'un groupe ethnoculturel minoritaire ?

- vous arrive-t-il de travailler avec des jeunes issus de ces groupes ?*
- est-ce que ces jeunes présentent des particularités ? Quelles sont-elles ?*
- est-ce que le fait de travailler avec ces jeunes change(ra) quelque chose à votre pratique d'intervention ?*

Q.10. Si vous le voulez bien, je vais vous poser des questions sur des aspects que nous n'avons pas abordés (*le cas échéant*) dans les deux situations que vous m'avez rapportées lors de la première entrevue. Je vais vous demander ce qui aurait été différent dans vos interventions :

- s'il s'était agi d'un(e) jeune d'une autre origine ethnoculturelle ?*
- s'il s'était agi d'un(e) immigrant(e) récent(e) ?*
- s'il s'était agi d'un(e) réfugié(e) ?*

Q.11. Décrivez-nous le contexte de votre pratique et la philosophie de la ressource dans laquelle vous œuvrez : (L'organisation, le climat de travail, les liens entre les intervenants, vos sources d'inspiration ou de soutien).

-Comment se vivent les relations de travail dans le contexte de votre pratique (Fonctionnement de l'équipe, coordination, répartition du travail, horaires) ?

-Quelles sont les règles et les normes (éthique) les plus importantes à respecter dans votre pratique ?

-Quelles approches privilégiez-vous en tant qu'intervenant (les auteurs qui vous inspirent, d'autres praticiens, des courants de pensée, des réseaux de soutien, etc.) ?

-Avez-vous suivi une formation quelconque en interculturelisme ?

-Votre ressource entretient-elle des liens avec des organismes communautaires ethniques ?

Q.12. Avez-vous l'impression qu'il y a d'autres aspects de votre pratique dont vous n'avez pas encore eu l'occasion de parler et que vous aimeriez aborder ?

Fermeture de l'entrevue. Remerciements d'usage. Arrêter le magnétophone. Remplir la fiche signalétique. Consigner des commentaires sur le déroulement général de l'entretien.

APPENDICE B

FICHE SIGNALÉTIQUE

*Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique :
l'intervention en maison d'hébergement communautaire*

Fiche signalétique : profil socio-démographique de l'intervenant(e)

Sexe :

Origine ethnique :

Lieu de naissance de la mère :

Lieu de naissance du père :

Langue maternelle :

Langue(s) parlée(s) :

Diplôme(s) obtenu(s) :

Nombre d'années de pratique comme intervenant(e) :

Nombre d'années de pratique dans l'emploi actuel :

Nom de la maison d'hébergement :

APPENDICE C

GRILLE DE CODIFICATION DES ENTREVUES

*Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique :
l'intervention en maison d'hébergement communautaire*

Description définitive des variables de codification pour le logiciel NU-DIST
(23/05/97)

- (1) /SOCIO (*VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES*)
 - (1 1) /socio/sexe (*sexe de l'intervenant*)
 - (1 1 1) /socio/sexe/féminin
 - (1 1 2) /socio/sexe/masculin
 - (1 2) /socio/ethnie (*groupe ethnoculturel d'appartenance*)
 - (1 2 1) /socio/ethnie/canadien-français (*intervenant "canadien-français de souche"*)
 - (1 2 2) /socio/ethnie/canadien-anglais (*intervenant "canadien-anglais de souche"*)
 - (1 2 3) /socio/ethnie/autre (*par exemple: intervenant d'origine haïtienne ou italienne*)
 - (1 3) /socio/lieu (*lieu de naissance de l'intervenant*)
 - (1 3 1) /socio/lieu/Canada
 - (1 3 2) /socio/lieu/ailleurs
 - (1 4) /socio/âge (*catégorie d'âge de l'intervenant au moment de l'entrevue*)
 - (1 4 1) /socio/âge/18-24
 - (1 4 2) /socio/âge/25-31
 - (1 4 3) /socio/âge/32-38
 - (1 4 4) /socio/âge/39-45
 - (1 4 5) /socio/âge/46 et +
 - (1 5) /socio/ressource (*identification de la maison d'hébergement de l'intervenant*)
 - (1 5 1) /socio/ressource/A
 - (1 5 2) /socio/ressource/B

- (1 5 3) /socio/ressource/C
- (1 5 4) /socio/ressource/D
- (1 5 5) /socio/ressource/E
- (1 5 6) /socio/ressource/F
- (1 5 7) /socio/ressource/G
- (1 5 8) /socio/ressource/H
- (1 6) /socio/langues (*langues parlées par l'intervenant-e*)
 - (1 6 1) /socio/langues/courantes (*le français et/ou l'anglais uniquement*)
 - (1 6 2) /socio/langues/étrangères (*le français et/ou l'anglais plus une ou des langues étrangères*)

Consigne 1 : respecter la règle de l'exhaustivité, c'est-à-dire relever tous les segments où sont évoqués les thèmes couverts par la variable de codification.

Consigne 2 : toujours se poser la question suivante avant de codifier : « Est-ce que le segment retenu nous dit quelque chose de spécifique par rapport au thème couvert par la variable de codification ? »

(2) /USAGERS (REPRÉSENTATION DE LA POPULATION VISÉE PAR L'INTERVENTION)

- (2 1) /usagers/définition clients (*manière dont sont nommés ou qualifiés les jeunes par les intervenants*)
- (2 2) /usagers/problèmes (*problèmes que vivent les jeunes tels qu'évoqués par l'intervenant*)
- (2 3) /usagers/normalité locale (*critères qui déterminent la normalité d'un comportement dans la ressource d'hébergement, c'est-à-dire qui justifient qu'un comportement soit banni ou souhaité*)
 - (2 3 1) /usagers/normalité locale/sexe (*règles et codes de vie qui régissent les rapports entre les sexes*)
 - (2 3 2) /usagers/normalité locale/espace (*règles et codes de vie qui régissent l'organisation de l'espace, la distribution des tâches et les horaires*)
 - (2 3 3) /usagers/normalité locale/conflits (*règles et codes de vie qui régissent les rapports interpersonnels*)
 - (2 3 4) /usagers/normalité locale/études et travail (*règles et codes de vie qui concernent les études et le travail des jeunes*)
 - (2 3 5) /usagers/normalité locale/général (*autres règles et codes de vie en*

vigueur dans la ressource)

- (2 4) /usagers/normalité sociale (*critères qui déterminent la normalité d'un comportement dans la société, c'est-à-dire qui justifient qu'un comportement soit banni ou souhaité*)

(3) /INTERVENTION (REPRÉSENTATION DE L'INTERVENTION EN TANT QUE PROCESSUS)

- (3 1) /intervention/définition (*comment l'intervenant se nomme-t-il?*)
 (3 2) /intervention/acteurs (*quels sont les acteurs impliqués autres que le jeune, ses parents, les intervenants de la maison d'hébergement et les travailleurs sociaux?*)
 (3 3) /intervention/type (*discours général de l'intervenant sur l'intervention : quelle est la nature de l'intervention? quels objectifs vise-t-elle? quelle philosophie la guide?*)

(3 4) /intervention/étapes

- (3 4 1) /intervention/étapes/accueil (*première rencontre*)
 (3 4 2) /intervention/étapes/plan (*déroulement de l'intervention*)
 (3 4 3) /intervention/étapes/suivi (*suivi post-hébergement*)

(3 5) /intervention/tactiques

- (3 5 1) /intervention/tactiques/entrevues (*rencontres seul à seul*)
 (3 5 2) /intervention/tactiques/parrainage (*suivi d'un jeune en particulier*)
 (3 5 3) /intervention/tactiques/parents (*liens avec les parents*)
 (3 5 4) /intervention/tactiques/surveillance (*maintien de la discipline*)
 (3 5 5) /intervention/tactiques/tâches (*activités entourant la préparation des repas et l'accomplissement des tâches domestiques*)
 (3 5 6) /intervention/tactiques/contacts (*liens avec les services sociaux*)
 (3 5 7) /intervention/tactiques/références (*références téléphoniques et orientation*)
 (3 5 8) /intervention/tactiques/crise (*intervention de crise*)

- (3 6) /intervention/communication (*conditions concrètes permettant la communication entre les acteurs impliqués dans l'intervention*)

(4) /PROFESSIONNEL (REPRÉSENTATION DU CONTEXTE PROFESSIONNEL)

- (4 1) /professionnel/formation (*discours de l'intervenant sur ses formations les plus récentes*)
 - (4 1 1)/professionnel/formation/aucune
 - (4 1 2)/professionnel/formation/secondaire V
 - (4 1 3)/professionnel/formation/collégiale
 - (4 1 4)/professionnel/formation/universitaire
 - (4 1 5)/professionnel/formation/permanente interculturelle
 - (4 1 6)/professionnel/formation/permanente autre (*ex.: intervention de crise*)

- (4 2) /professionnel/éléments (*déterminants de sa pratique professionnelle*)
 - (4 2 1)/professionnel/éléments/ordre (*appartenance à un ordre professionnel*)
 - (4 2 2)/professionnel/éléments/école (*référence à une école de pensée*)
 - (4 2 3)/professionnel/éléments/code (*référence à un code d'éthique*)

- (4 3) /professionnel/parcours (*parcours professionnel de l'intervenant*)
 - (4 3 1)/professionnel/parcours/pratique (*discours de l'intervenant sur sa pratique dans la maison d'hébergement*)
 - (4 3 2)/contexte professionnel/parcours/expérience (*discours de l'intervenant sur son parcours professionnel en général et sur ses expériences de vie reliées à l'intervention en particulier*)

- (5) /ORGANISATIONNEL (REPRÉSENTATION DU CONTEXTE ORGANISATIONNEL)**
 - (5 1) /organisationnel/philosophie (*philosophie de la maison d'hébergement telle que comprise par l'intervenant*)
 - (5 2) /organisationnel/éléments (*références au contexte organisationnel, à la structure légale ou formelle de la ressource d'hébergement*)
 - (5 3) /organisationnel/travail (*organisation du travail, horaires, etc.*)
 - (5 4) /organisationnel/équipe (*travail d'équipe, réunions de travail*)
 - (5 5) /organisationnel/rémunération (*salaires et questions financières*)
 - (5 6) /organisationnel/style de direction (*autoritaire, collégial, etc.*)

- (5 7) /organisationnel/ressources (*ressources matérielles disponibles, par exemple : locaux conçus pour permettre une certaine intimité lors de rencontres individuelles entre l'intervenant et les jeunes; fonds pour défrayer la location d'un minibus lors de sorties*)
 - (5 8) /organisationnel/ménage et courses (*entretien ménager et achats divers*)
 - (5 9) /organisationnel/administration (*tâches administratives et rédaction de rapports*)
- (6) **/APPARTENANCE SOCIALE (CADRE DE RÉFÉRENCE SOCIALE DE L'INTERVENANT DANS SON DISCOURS SUR LES JEUNES)**
- (6 1) /appartenance/réseau primaire (*amis, parents, etc.*)
 - (6 2) /appartenance/réseau secondaire (*groupe, école, CLSC, usine, etc.*)
 - (6 3) /appartenance/âge (*évocation de l'âge en tant que secteur d'appartenance*)
 - (6 4) /appartenance/sexe (*évocation du genre en tant que secteur d'appartenance*)
 - (6 5) /appartenance/ethnie (*évocation de l'origine ethnoculturelle ou de la localisation géographique en tant que secteurs d'appartenance*)
 - (6 6) /appartenance/religion (*évocation des croyances religieuses en tant que secteur d'appartenance*)
 - (6 7) /appartenance/politique (*évocation des convictions politiques en tant que secteur d'appartenance*)
 - (6 8) /appartenance/économie (*évocation de la condition socio-économique en tant que secteur d'appartenance*)
- (7) **/CHANGEMENT (LANGAGE DE CHANGEMENT DANS LE DISCOURS DE L'INTERVENANT)**
- (8) **/IMPLICATION PERSONNELLE (CADRE DE RÉFÉRENCE SOCIALE DE L'INTERVENANT DANS SON DISCOURS SUR LUI-MÊME : REPRÉSENTATION DE SOI ET REPRÉSENTATIONS SOUS-JACENTES; VALEURS, CHOIX, OPINIONS ET CROYANCES QUI LUI SONT PROPRES)**

APPENDICE D

RÉPARTITION DES SEGMENTS D'ENTREVUE D'OÙ SONT TIRÉS LES
 QUALIFICATIFS DU TABLEAU 3.3 SELON QU'ILS RELÈVENT D'UNE
 LECTURE OBJECTIVISTE OU RELATIONNELLE ET SITUATIONNELLE DE
 L'IDENTITÉ

Conception objectiviste :

Elle [une jeune immigrante], on la trouve spéciale dans le sens qu'elle se bat non seulement contre sa famille mais aussi contre toute sa culture, sa religion (A : 859).

Elle [une jeune immigrante], est peut-être dépendante affective mais elle est en train de se battre contre sa famille, contre sa culture, quasiment contre un peuple t'sais, une religion au complet, ça fait que d'après moi c'est une fille qui a du courage là (A : 938).

[...] je trouve que c'est un jeune qui était authentique, t'sais [les jeunes de religion musulmane] ont comme un respect de l'autorité qui fait que ça rend les choses faciles t'sais. (G : 919).

[...] elle [une jeune immigrante] était dans une... moi ce que j'appelle une dynamique un peu de latino [...] parce que on voit ça souvent que l'homme peut avoir deux, trois filles qui... tournent autour de lui pis que ces filles-là se connaissent [...] c'est les hommes [qui] dominent, les hommes sont machos un petit peu, ils ont le droit d'avoir, deux, trois femmes [...] (I : 1112-1128).

[Dans] la culture occidentale on est souvent habitué de parler en termes de "je". Dans le sens de parler de nos émotions, de parler de notre vécu, de ce que les choses nous font vivre. Les [jeunes réfugiés] africains [ne] sont pas élevés comme ça. Ça m'appartient, c'est ma vie privée [Ils ne s'ouvrent pas facilement]. Je pense que même entre frères ils [n'en] parlent pas. C'est un peuple qui [ne] parle pas, ils sont très rationnels [...] (I : 1279-1287).

J'en ai eu beaucoup de dossiers "ethnies". Les dossiers que j'ai trouvé le plus difficile à travailler c'est les dossiers vietnamiens ou coréens [...] Dans cette dynamique là, c'est des dossiers que tu sais jamais rien [...] je pense que c'est familial, c'est secret, c'est... il y a pas grand chose qui se dit, même si t'essayes de décortiquer, oublie-ça [...] ah oui, c'est très très très difficile à travailler avec ces dossiers-là parce que tu viens jamais à bout de savoir c'est quoi le vrai là [...] extrêmement fermé et secret (K : 1043-1060).

Conception relationnelle et situationnelle :

[...] les Haïtiens, c'est tout le temps difficile, au début ils sont toujours méfiants, ils sont sur leurs gardes, c'est froid comme rapport au début. Pis après une ou deux semaines-là, oups, là ils [de]viennent super attachés pis... Les commentaires qu'on a souvent c'est que ils sont contents de notre accueil, ils se sentent vraiment acceptés tels qu'ils sont, il semble pas justement que parce qu'ils sont de couleur différente ou de culture différente qu'on... qu'on agit avec eux différemment [...] quand je suis arrivé ici, je trouvais ça dur, je disais ben voyons, ils sont donc ben "buckés" ou... mais au fil d'expériences, plus qu'on travaille avec des jeunes de cette ethnie-là, plus que je m'en suis rendu compte que non, c'est au début [qu']ils sont méfiants, ils veulent savoir où est-ce qu'ils débarquent, ils sont... ils se retrouvent souvent en minorité ici aussi (E : 827).

[les réfugiés] arrivent ici avec une histoire, ils sont inquiets par rapport à la démarche d'immigration, on sait que souvent l'histoire qu'ils racontent à l'Immigration est pas nécessairement la vérité exacte parce qu'eux ils ont peur d'être refusés [...] c'est difficile pour eux autres de faire la [différence] entre nous, l'Immigration, les Services sociaux [...] Même [si] on leur a expliqué, ils sont toujours méfiants, ça prend beaucoup de temps avant que la confiance arrive pis que finalement on commence à connaître un peu la vraie histoire (F : 1053-1057).

Il y a des jeunes [réfugiés africains] qui sont faciles à récupérer parce qu'ils ont une faculté d'adaptation qui est plus grande que la normale [...] Il y en a d'autres que c'est le contraire, ça crée beaucoup de tensions le fait qu'ils vivent tout ce que je viens de te décrire. Ils vivent dans leur monde, ils deviennent peut-être un petit peu paranos je dirais, ils sont très difficiles à aller chercher. (I : 1344-1348).

[les réfugiés] sont vraiment très fermés [...]. Si c'est pas la langue, des fois c'est l'attitude, la fermeture des jeunes qui nous sentent comme des menaces, on est tu... qui on est nous là, on est tu des gens de l'immigration, ils savent pas là, alors c'est plus difficile (J : 228).

[Les jeunes réfugiés originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine, eux aussi ils sont assez froids, assez méfiants, mais il y a quand même... ça prend du temps mais ça se fait quand même assez bien. Mais je veux pas généraliser parce [...] qu'actuellement il y a un groupe de trois Africains qui sont assez difficiles, ils s'intègrent pas aux autres, ils s'autosuffisent pis c'est comme ne me dérangez pas pis on... t'sais le rythme de la maison c'est turbulent [...] on est douze. Mais eux autres ils trouvent ça... mais je veux pas généraliser. Mais effectivement c'est plus difficile [...] parce qu'ils nous voyaient plus comme une menace pis tout ça (J : 269).

Ben en surface le jeune [immigrant] il veut se faire intégrer dans le groupe, il veut être comme les jeunes, les autres, les autres jeunes, ça fait que bon oui il est comme n'importe quel jeune québécois qui va à la polyvalente [...] pis les expressions qui vont avec, pis l'habillement et tout et tout. Mais par contre, ils sont très... si tu vas comme passer des réflexions par rapport à leur culture ou... aïe wow là! Là tu vois que les racines sont là, ils sont fiers de parler créole nos Haïtiens, ils sont fiers de parler leur langue (J : 967-971).

Neutre :

[...] une jeune exceptionnelle, très bonne moyenne, toujours à l'heure pour l'école, ici très collaboratrice, mais elle voulait se mettre des boucles d'oreilles [...] (B : 507).

[...] c'est une jeune qui a été adoptée, qui est d'origine brésilienne [...] Et je connais pas toute l'histoire mais je suis sûre qu'à un moment donné il est arrivé des choses là, et c'est pas important de savoir, mais c'est un choix qui a fait que cette jeune-là s'est retrouvée dans le centre-ville de Montréal, qui a fugué. [...] Pis c'est une petite fille qui a beaucoup de tempérament (D : 669).

[...] les réfugiés, c'est une clientèle que je trouve ben intéressante [...] quand on réussit à avoir un lien de confiance avec ces jeunes-là pis il y a beaucoup à découvrir de ces jeunes-là, c'est génial, c'est génial. Je pense qu'ils nous apportent autant qu'on peut leur apporter (F : 1736).

[...] on avait un groupe là de jeunes haïtiens qui étaient très très machos là pis qui considéraient la femme moins que rien pis que dans... dans toutes leurs expressions ils abaissaient beaucoup les jeunes filles (H : 151).

T'sais t'as une jeune haïtienne qui croit au vaudou pis tout ça là, pis la magie, t'sais bon. Mais il faut que tu tiennes [compte de] ça [...] elle est superstitieuse, elle

croit à un certain nombre de choses, ben t'as pas le choix de travailler avec ça aussi, ça fait partie de ce qu'elle est t'sais, de ses croyances, que ce soit d'ordre religieux ou... (J : 973-975).

APPENDICE E

RÉPARTITION DES SEGMENTS D'ENTREVUE D'OÙ SONT TIRÉES LES
 CATÉGORIES DES TABLEAU 3.4, 3.5 ET 3.6 SELON QU'ILS RELÈVENT
 D'UNE LECTURE OBJECTIVISTE OU RELATIONNELLE ET
 SITUATIONNELLE DE L'IDENTITÉ

Répartition des segments d'entrevue qui portent sur les comportements violents qu'adopteraient certains parents des jeunes immigrants à l'endroit de leurs enfants selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Conception objectiviste

Cette jeune-là elle a rencontré un garçon et elle est tombée amoureuse [...] mais les parents n'acceptent pas le garçon [...] et je pense qu'elle était promise à un autre homme [...] parce que dans cette religion on fait encore les mariages [...] elle a toujours continué à la voir [...] son père s'est mis à la suivre, pis à un moment donné je pense qu'il l'a aperçue avec lui, pis il l'a battue publiquement là, en pleine rue et ça l'a continué à la maison (A : 836-849).

Dans les ethnies qu'est-ce qu'on remarque c'est beaucoup pis là c'est... vraiment trop, c'est [...] l'abus physique, la violence envers les jeunes, pis ça on le remarque souvent chez les Haïtiens [...] beaucoup, beaucoup de violence envers les jeunes. Pis ça, je pense qu'il y en a huit sur dix, c'est abus physique des parents envers les jeunes là [...] quand c'est pas à coups de pied, [à] coups de poings, c'est avec la "strap" ou avec [...] du fil électrique [...] on remarque beaucoup ça, c'est l'abus de pouvoir à cause d'une culture qui est très ancrée chez les parents (B : 477-512).

[L'intervenant fait parler la jeune] : "mon père il m'a prise par les bras pis il m'a donné une couple de claques sur la gueule pis il m'a mise dehors" [...] On vérifie un peu plus tard pis tu te rends compte que à cause que mademoiselle voulait se percer l'oreille deux, trois fois, ben ça va pas dans la culture des parents [...] (B : 507).

[...] c'est tout dépendant de quelle origine qu'ils viennent. Bon, il y a les parents qui sont souvent très sévères, qui ont une difficulté à s'adapter à la culture ici, qui fait que les filles elles peuvent être... sont beaucoup plus libres que dans leur pays d'origine, alors à ce moment-là les parents sont beaucoup plus sévères [...] c'est beaucoup plus fermé, c'est plus rigide, pis à ce moment-là ça crée des... des crises [...] On a eu des jeunes comme ça qui sont arrivés ici parce que les parents étaient violents pis ils les enfermaient dans la chambre pis là ben il était plus question qu'elle (sic) aille à l'école [...] (C : 2496-2528).

Pis la jeune [d'origine haïtienne], si [elle rentre chez ses parents] il y a souvent de la violence familiale [...] pour eux autres c'est, entre guillemets, régulier pis c'est normal de le faire, ça fait partie de l'autorité familiale (G : 871-873).

Pis les dossiers haïtiens ben c'est plus au niveau de la mentalité de... des Haïtiens en général. Là ça arrive souvent qu'on a des... des jeunes filles haïtiennes qui ont été abusées, des jeunes haïtiens qui ont été battus ou des choses comme ça, mais ça fait partie de la mentalité là (K : 1067).

Conception relationnelle et situationnelle : aucun

Répartition des segments d'entrevue qui portent sur les comportements excessivement autoritaires dont feraient preuve certains parents des jeunes immigrants à l'endroit de leurs enfants selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Conception objectiviste

Dans les ethnies qu'est-ce qu'on remarque c'est beaucoup pis là c'est... vraiment trop, c'est l'abus de pouvoir [...] Pis on remarque aussi chez les ethnies c'est la religion aussi. Des gens qui embarquent dans des... X religion, il faut que les jeunes soient toujours à la messe le dimanche matin (B : 477-481).

[...] c'est tout dépendant de quelle origine qu'ils viennent. Bon, il y a les parents qui sont souvent très sévères, qui ont une difficulté à s'adapter à la culture ici, qui fait que les filles elles peuvent être... sont beaucoup plus libres que dans leur pays d'origine, alors à ce moment-là les parents sont beaucoup plus sévères [...] c'est beaucoup plus fermé, c'est plus rigide, pis à ce moment-là ça crée des... des crises (C : 2496-2528).

[...] c'est une petite fille qui a dû se battre là. Je pense que ça [ne] doit pas être courant une jeune musulmane qui est placée, là parce que ça se passe plus dans la famille. Cette jeune-là elle avait été comme promise à... à un homme pour le mariage et elle a... elle a dû affronter sa famille parce qu'elle aime quelqu'un d'autre là [...]. Elle a les valeurs de sa famille pis elle aime beaucoup sa famille, mais elle voit la liberté aussi que les femmes québécoises peuvent avoir ici, c'est-à-dire que tu peux prendre la pilule, tu peux avoir des relations sexuelles. Hein tu peux choisir l'homme que tu veux marier (D : 1003-1011).

Ben, ça prend, souvent ça prend la carte d'assurance-maladie ou la carte d'assurance sociale. Si c'est un jeune immigré il a besoin de ses papiers. Pis souvent ce qu'on a remarqué dans ... souvent en tout cas chez les Haïtiens, c'est que les parents ils gardent tous les papiers du jeune pis ils veulent pas leur donner [...] Ben là, il faut intervenir auprès du parent parce que c'est pas à lui, il faut qu'il donne ça au jeune pour que le jeune fasse une demande [d'emploi ou de services de santé] pis bon. Pis souvent les parents ils veulent pas, ça fait que là il faut... il faut que le jeune aille chez lui avec la police [...] (E : 246-262).

[...] c'est une drôle de mentalité [...] comme ça devenait problématique, elle voulait l'amener en Haïti à son insu, ils font beaucoup ça hein, ils les amènent, bon, si un jeune, bon, est pas correct, adopte des troubles de comportement ici, c'est pas long

ils les (sic) amènent en vacances pis ils les laissent là-bas t'sais dans une école de réforme [...] Pis là, ben la mère, ben c'est ça, ça courrait dans l'air qu'elle voulait l'amener en Haïti. Bon ben lui, Haïti, il connaît pas ça [...] il veut pas y aller, surtout qu'il a peur, il sait que ça se peut fort bien qu'il [ne] revienne pas [...] (H : 339-351).

Conception relationnelle et situationnelle : aucun

Répartition des segments d'entrevue qui portent sur les comportements de retrait qui seraient le propre de certains parents des jeunes immigrants selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Conception objectiviste

[...] c'est comme le parent qui amène leurs (sic) jeunes à Montréal pour une vie meilleure, mais après un an, deux ans, ça marche plus là, il met ça à la porte pis là c'est comme écoute tu veux pas rouler à ma façon, c'est comme non (B : 481).

[...] c'est une drôle de mentalité [...] comme ça devenait problématique, elle voulait l'amener en Haïti à son insu, ils font beaucoup ça hein, ils les amènent, bon, si un jeune, bon, est pas correct, adopte des troubles de comportement ici, c'est pas long ils les (sic) amènent en vacances pis ils les laissent là-bas t'sais dans une école de réforme [...] Pis là, la mère elle devait partir telle date, pis finalement elle a parti deux semaines avant son temps pis elle a pas avisé le jeune. Ça fait que là le jeune l'a appris à travers les branches que sa mère était déjà partie pour Haïti, pis que là elle était censée revenir trois semaines après, pis là on a su aussi à travers les branches qu'elle [ne] reviendrait pas avant le mois d'août (H : 347-351).

Conception relationnelle et situationnelle

Et cette jeune-là elle avait un passé beaucoup de rue, c'est-à-dire que... c'est une jeune qui vient de l'extérieur de Montréal, qui a été placée très jeune en centre d'accueil, à 13 ans, c'est une jeune qui s'est retrouvée dans le centre-ville de Montréal [...] c'est sûr qu'elle avait des difficultés [...] [s]es parents ont été séparés, c'est une jeune qui a été adoptée, qui est d'origine brésilienne et qui a été adoptée très jeune par une famille, une très bonne famille québécoise [...] (D : 669).

[...] c'était pas un réfugié [...] sa mère était d'origine québécoise, son père était d'origine japonaise, il était avec sa mère quand il était jeune mais... en tout cas il s'est ramassé au Japon très jeune, il a vécu dans la rue pis à un moment donné ils [les autorités canadiennes au Japon] savaient plus trop quoi faire avec [lui] [...] ils l'ont amené ici pis ils ont fait comme : "bon ben là, retrouve ta mère" (G : 834-839).

Neutre

[...] elle a été abandonnée par la mère, le père on ne sait pas où est-ce qu'il est, il existe peut-être plus, la mère est déménagée, elle a... elle a laissé carrément l'enfant là [...] (D : 1457).

Répartition des segments d'entrevue qui portent sur les comportements actifs des jeunes immigrants qui seraient à l'origine de leurs problèmes selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Conception objectiviste : aucun

Conception relationnelle et situationnelle

Je ne connais pas toute l'histoire mais je suis sûre qu'à un moment donné il est arrivé des choses là, et c'est pas important de savoir, mais c'est aussi un choix qui a fait que cette jeune-là s'est retrouvée dans le centre-ville de Montréal, qui a fugué. Elle avait une mère aussi permissive beaucoup [...] (D : 669).

[...] une jeune qui a été placée ici, qui était pas très connue des services sociaux, qui a été retirée de son milieu, c'est une jeune de 13 ans, qui a un problème, qui est sourde et muette, mais c'est pas là le problème majeur parce qu'elle arrive à lire sur les lèvres. Pis qui avait un problème important de communication dans la famille d'origine, c'est-à-dire que le père est chinois mais il parle français, la mère ne parle pas du tout français, parle que le chinois là, cantonnais. La jeune est sourde et muette, alors il y a un problème à la base de la communication. La jeune a des agirs délinquants, elle vole, elle fugue, t'sais elle a des gros agirs. On l'a... on l'a prise ici [à la ressource] pis on l'a gardée pendant un mois et demi et ça l'a pas fonctionné du tout, du tout, là t'sais ça s'est aggravé, c'est-à-dire que la jeune a volé à l'interne [...] (D : 1428).

J'avais un dossier [...] une fille [...] une Latino, 16 ans, qui avait été placée parce que sa... c'était très conflictuel avec sa mère, elle écoutait plus rien, toute ça. La mère avait plus de contrôle dessus [...] (I : 755-767).

Répartition des segments d'entrevue qui portent sur les comportements passifs des jeunes immigrants qui seraient à l'origine de leurs problèmes selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Conception objectiviste : aucun

Conception relationnelle et situationnelle

[...] elle a beaucoup de difficulté à s'affirmer devant eux parce qu'à un moment donné les parents voulaient qu'elle retourne, ils devaient aller à la cour, et elle ne voulait pas retourner, elle voulait que ce soit nous qui disent (sic) ça à ses parents et on a dit non, il faut que toi tu sois capable de leur dire [...] sauf que devant les parents elle est pas capable (A : 887).

[...] elle était en relation avec un gars de 25 ans. Elle avait des relations sexuelles avec lui, qui lui en avait avec la sœur de ma jeune [...] il avait le contrôle sur la situation [...] il vivait avec sa blonde pis il avait un enfant avec elle [...] ça perturbait énormément ma jeune [...] il y avait une possibilité qu'il soit violent (I : 755-767).

Répartition des segments d'entrevue qui portent sur les difficultés d'adaptation qu'éprouveraient les jeunes immigrants et les jeunes réfugiés selon qu'ils relèvent d'une lecture objectiviste ou relationnelle et situationnelle de l'identité

Conception objective

C'est comme étant donné qu'ils viennent de d'autres pays où la façon de fonctionner c'est pas du tout comme ici, c'est beaucoup plus strict, mais le jeune il arrive ici à l'âge de 10, 12 ans, à 15-16 ans ils sont habitués à ici là c'est comme, pis les parents malheureusement ils ont toujours leur culture ancrée, donc ils ne veulent pas que leurs jeunes fonctionnent comme des jeunes d'ici. Pourquoi ? Parce que leur culture leur permet pas (B : 507).

[...] c'est tout dépendant de quelle origine qu'ils viennent. Bon, il y a les parents qui sont souvent très sévères, qui ont une difficulté à s'adapter à la culture ici, qui fait que les filles elles peuvent être... sont beaucoup plus libres que dans leur pays d'origine, alors à ce moment-là les parents sont beaucoup plus sévères [...] c'est

beaucoup plus fermé, c'est plus rigide, pis à ce moment-là ça crée des... des crises (C : 2496-2528).

[...] c'est une petite fille qui a dû se battre là. Je pense que ça [ne] doit pas être courant une jeune musulmane qui est placée, là parce que ça se passe plus dans la famille. Cette jeune-là elle avait été comme promise à... à un homme pour le mariage et elle a... elle a dû affronter sa famille parce qu'elle aime quelqu'un d'autre là [...]. Elle a les valeurs de sa famille pis elle aime beaucoup sa famille, mais elle voit la liberté aussi que les femmes québécoises peuvent avoir ici, c'est-à-dire que tu peux prendre la pilule, tu peux avoir des relations sexuelles. Hein tu peux choisir l'homme que tu veux marier (D : 1003-1011).

[...] elle est comme entre deux valeurs. Moi je me rappelle que quand elle est arrivée cette jeune-là elle me disait qu'elle avait des... elle priait dans sa chambre, il fallait qu'elle s'isole. Moi j'étais là, okay, on va s'organiser, il y a pas de problème, il y a assez d'espace ici. Et qu'elle le fait pas t'sais [...] toutes les fêtes religieuses où tu dois jeûner, où tout ça, elle a des grandes intentions de le faire, elle le commence, elle commence à faire ses prières, elle jeûne quand le soleil t'sais il est levé mais elle lâche là. Pis c'est correct, et nous on intervient pas là-dedans t'sais [...] mais on sait où est-ce qu'elle est déchirée par exemple (D : 1040-1048).

[...] ça éclate souvent après quelques années qu'ils sont ici. Souvent les parents ont été élevés dans une culture qui est la leur, [quand] ils arrivent ici les parents [à] 30, 40 ans avec leur culture, c'est pas facile d'élever [l]es jeunes qui arrivent avec eux pis qui vont à [...] l'école secondaire, pis qui voient des jeunes québécois pis toutes les libertés qu'il y a ici, c'est pas facile pour ces gens-là je pense (F : 707-711).

Conception relationnelle et situationnelle

C'est pas facile pour un jeune réfugié qui apprend la langue française être assis seul avec... avec les mots qu'il a appris dans la journée, c'est pas évident... (F : 310-318).

Je pense qu'un adolescent c'est un adolescent [...] je pense qu'ils peuvent avoir des valeurs, des cultures différentes [...] mais le [jeune immigrant] qui arrive en urgence sociale c'est un jeune qui est ici depuis un certain temps. La culture québécoise il la connaît, il la voit en tout cas [...] Des jeunes qui viennent de communautés souvent où est-ce que c'est plus restrictif, ils vivent dans un monde québécois plus éclaté, plus ouvert, ça fait des jeunes qui sont pris entre deux cultures, entre les restrictions de leur culture pis [...] ce qu'ils pourraient avoir dans

une autre culture, les libertés des autres [...] Non, je dirais que c'est de moins en moins vrai (F : 664-681).

[Un jeune réfugié d'origine zaïroise] avait vécu une enfance et [...] un début d'adolescence très militarisés [...] Donc pour lui, les contacts personnels c'était très très très restreint [la familiarité avec laquelle s'établissent les rapports interpersonnels ici] l'agressait aussi beaucoup [...] il regardait les jeunes pis il trouvait qu'ils étaient très irrespectueux à notre égard [...] il trouvait que c'était terrible (F : 1035-1039).

[les réfugiés] arrivent ici avec une histoire, ils sont inquiets par rapport à la démarche d'immigration, on sait que souvent l'histoire qu'ils racontent à l'Immigration est pas nécessairement la vérité exacte parce qu'eux ils ont peur d'être refusés [...] c'est difficile pour eux autres de faire la [différence] entre nous, l'Immigration, les Services sociaux [...] Même [si] on leur a expliqué, ils sont toujours méfiants, ça prend beaucoup de temps avant que la confiance arrive pis que finalement on commence à connaître un peu la vraie histoire (F : 1053-1057).

Ben c'est pas toujours facile [pour] les réfugiés qui arrivent ici [...] la nourriture est très différente de ce qu'ils [...] mangeaient dans leur pays, donc c'est pas facile pour eux de se nourrir convenablement [...] (F : 1084).

T'as le milieu aisé, des fois c'est des fils de [...] roi presque, qui [...] ont vu leurs parents se faire tirer. Bon ben tu prends cette espèce de mélange-là pis tu les mets dans -une semaine après parce que c'est à peu près le temps que ça prend pour qu'ils se ramassent chez nous- une maison en plein cœur de Montréal avec des Blancs alors qu'ils ont vécu de l'oppression [de la part de ces derniers] tu les mets avec des Blancs avec un rythme qui est rapide [...] tu vois tout le choc que ça peut représenter tout ça (I : 1251-1255).

Nous c'est normal de socialiser [...] tandis qu'eux autres [des jeunes réfugiés africains] ils sont plus porter à se retirer [...] il faut faire attention nous les intervenants de [ne] pas percevoir ça comme un jeune qui a un problème, c'est un besoin pour lui. Pis il [ne] faut pas oublier qu'il a vécu des choses extrêmement difficiles, qu'il est en adaptation, que son seul et unique territoire c'est sa chambre (I : 1295-1299).

[les réfugiés] sont vraiment très fermés [...]. Si c'est pas la langue, des fois c'est l'attitude, la fermeture des jeunes qui nous sentent comme des menaces, on est tu... qui on est nous là, on est tu des gens de l'immigration, ils savent pas là, alors c'est plus difficile (J : 228).

[Les jeunes réfugiés originaires] d'Europe de l'Est, d'Ukraine, eux aussi ils sont assez froids, assez méfiants, mais il y a quand même... ça prend du temps mais ça se fait quand même assez bien. Mais je veux pas généraliser parce [...] qu'actuellement il y a un groupe de trois Africains qui sont assez difficiles, ils s'intègrent pas aux autres, ils s'auto-suffisent pis c'est comme ne me dérangez pas pis on... t'sais le rythme de la maison c'est turbulent [...] on est douze. Mais eux autres ils trouvent ça... mais je veux pas généraliser. Mais effectivement c'est plus difficile [...] parce qu'ils nous voyaient plus comme une menace pis tout ça (J : 269).

C'est quand même le conflit intergénérationnel et en plus avec les parents, interculturel aussi, les gens sont déchirés entre les deux (J : 277).

Un réfugié, bon, dépendamment il a vécu des affaires atroces peut-être tellement atroces, des fois où bon il [ne] veut pas parler, dans les pays de régime militaire où c'est comme je te disais, aussi tu passes pour t'sais un délateur ou je [ne] sais pas trop, tout le monde, il peut t'arriver n'importe quoi, ta famille est toute disséminée un peu partout, tu fais pas confiance à n'importe qui (J : 309).

APPENDICE F

RÉPARTITION DES SEGMENTS D'ENTREVUE SELON LEUR CONCORDANCE AVEC CERTAINS PRINCIPES DEVANT GUIDER L'INTERVENTION EN MILIEU PLURICULTUREL

Tableau 4.5

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
1. Le dépassement des valeurs individuelles	Reconnaître et valoriser l'autorité et ses règles, intervenir auprès de la parenté ou avec les réseaux qui se sont constitués pour suppléer à la famille originelle et y trouver des liens de solidarité (Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991).	<p>(MID)²¹ Il serait essentiel d'impliquer les mères des jeunes filles originaires d'Amérique latine dans l'intervention en vue d'obtenir leur assentiment. En effet, toute entente conclue avec la jeune sans l'accord de la mère serait irrémédiablement vouée à l'échec car dès que la fille retournerait auprès de sa mère, cette dernière remettrait systématiquement en question les termes de l'entente négociée avec la jeune. Cette façon de procéder ne s'appliquerait toutefois pas dans le cas des garçons (E : 858-866).</p> <p>(MID) Cette intervenante impliquerait systématiquement tous les parents des jeunes immigrants dans le processus d'intervention qui est mené auprès de leur enfant alors qu'avec les jeunes québécois, cette participation des parents n'irait pas de soi (G : 939-943). Les intervenants devraient toutefois prendre garde de ne pas usurper le rôle des parents car ils risqueraient ainsi de s'aliéner leur collaboration. Ils devraient même obtenir leur accord avant de prendre une décision concernant leurs enfants : « Il faut qu'eux autres ils sentent qu'ils ont encore un rôle là-dedans là » (G : 1239).</p>

²¹ Les segments d'entrevue identifiés par les lettres MID nous apprennent que les intervenants ont recours à des modes d'intervention distincts de ceux qu'ils utilisent avec les jeunes québécois lorsqu'ils œuvrent auprès des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés. Le trio AMI marque les segments qui nous indiquent que les intervenants adaptent leurs modes d'intervention en fonction des besoins particuliers des jeunes issus de l'immigration. Quant aux lettres MMI, elles sont accolées aux passages qui révèlent que l'intervenant utilise les mêmes modes d'intervention quelle que soit l'origine ethnique des jeunes auprès desquels il œuvre. Enfin, nous nous abstenons d'identifier les segments d'entrevue qui ne traitent pas des modes d'intervention comme tels.

Tableau 4.5 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
1. Le dépassement des valeurs individualistes (suite)	Trouver des aménagements pour inscrire l'intervention dans tout le réseau d'interdépendance propre aux personnes issues de l'immigration plutôt que de privilégier les besoins individuels chez ces personnes pour qui le sentiment du "nous" prédomine sur l'individu et où l'intérêt religieux, familial ou social prime sur l'intérêt de la personne (Chiasson-Lavoie, 1991).	Bien que certains jeunes d'origine haïtienne réprouvent l'immixtion de leurs oncles dans la prise de décisions les concernant, il serait pertinent de leur expliquer qu'étant donné que ce recours à la famille élargie dans la résolution de problèmes serait profondément inscrit dans la culture haïtienne, ils devraient accepter cette façon de faire et collaborer de leur mieux tout faisant valoir leur propre point de vue (B : 883).

Tableau 4.5 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
1. Le dépassement des valeurs individualistes (suite)	Dans leurs évaluations sociales, les intervenants devraient faire preuve de relativisme culturel et revoir leur grille de décodage typiquement occidentale et moderne dans laquelle la notion de femme "libérée" coïncide avec autonomie, liberté et acceptation individuelle (Roy, 1991b).	<p>(MID) « Je suis pas mal sûre qu'[une jeune d'origine bengladeshi âgée de 15 ans] va le marier [...] parce que les valeurs sont différentes, c'est sûr qu'une jeune québécoise de 15 ans, qui dit qu'elle va marier son "chum", je la crois pas [...] quand elle nous dit qu'elle va le marier... à un moment donné on voulait travailler avec elle la dépendance affective, et on a réalisé que ça [ne] donne rien, parce qu'elle, elle est pas malheureuse là-dedans, elle souffre pas de ça, ça fait partie de ses valeurs. Et on a arrêté de travailler ça parce que c'était comme non, ça avait pas de sens » (A : 871-875).</p> <p>« [...] avec cette jeune-là au début c'était... c'était difficile pour nous, pis jusqu'à temps qu'on réalise... un peu qu'on se mette dans sa peau pis dire... t'sais on disait : "elle est dépendante affective pis elle est pas capable de se tenir". Pis à un moment donné, j'ai dit : "excusez mais elle est peut-être dépendante affective mais elle est en train de se battre contre sa famille, contre sa culture, quasiment contre un peuple t'sais, une religion au complet, ça fait que d'après moi c'est une fille qui a du courage là". Ça fait que c'est parce que nous on la regarde là avec notre vision. Mais quand on se met dans sa peau... » (A : 938).</p> <p>« [...] C'est-à-dire qu'il faut s'arrêter pis regarder ça d'un autre œil, hein. Parce que c'est sûr qu'à prime abord t'sais c'est pas facile toute cette notion-là, par exemple je pense à une jeune là qui est d'origine musulmane, toute cette notion de respect, de soumission, d'obéissance aux parents ou au "chum" ben t'sais à l'homme là, toute cette... c'est pas facile là t'sais comme. Mais après quand tu dépasses ça, t'es capable... t'es capable de reconnaître t'sais les forces de cette jeune-là [...] » (D : 1500).</p> <p>Un répondant explique comment, dans le cadre d'une intervention auprès d'une jeune fille d'origine latino-américaine aux prises avec un problème de dépendance affective, il tentait de cerner la manière dont celle-ci vivait la dynamique des rapports hommes-femmes particulière aux jeunes issus d'Amérique latine plutôt que de juger sa situation à l'aune des modes relationnels de la société québécoise : « Je la ramenais à l'essentiel, c'est-à-dire ce qu'elle ressentait par rapport à tout ça. [...] Je ne travaillais pas en fonction de mes valeurs mais plutôt des siennes » (I : 1130-1140).</p>

Tableau 4.5 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
2. La prise en compte de la dimension culturelle et des effets de l'acculturation	Développer des évaluations et des interventions pour intégrer la dimension culturelle et les conflits suscités par l'acculturation dans les approches éducatives de l'enfant (Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991).	<p>« C'est comme étant donné qu'ils viennent de d'autres pays où la façon de fonctionner c'est pas du tout comme ici, c'est beaucoup plus strict, mais le jeune il arrive ici à l'âge de 10, 12 ans, à 15-16 ans ils sont habitués à ici là c'est comme, pis les parents malheureusement ils ont toujours leur culture ancrée, donc ils ne veulent pas que leurs jeunes fonctionnent comme des jeunes d'ici. Pourquoi ? Parce que leur culture leur permet pas » (B : 507).</p> <p>(MID) Les intervenants devraient tenir compte de la propension à l'hédonisme des jeunes filles d'origine haïtienne qui, au sortir d'une famille qui leur imposerait des règles très sévères, seraient impatientes de goûter aux "plaisirs de la vie". Il serait donc impératif de les encadrer d'une manière plus serrée que les autres jeunes pour éviter qu'elles n'abusent de cette liberté nouvellement acquise (G : 877).</p> <p>La compréhension des différences culturelles entre les jeunes issus de l'immigration récente aiderait les intervenants à interpréter certaines de leurs réactions qui peuvent paraître "anormales" au premier abord mais qui, compte tenu que ces jeunes vivent un processus d'adaptation, seraient somme toute "très normales" : « [...] c'est toujours un outil de plus de comprendre la culture dans laquelle il (le jeune) a évolué. Il y a une nette différence entre les Africains admettons pis les Latinos, les Haïtiens d'ici, les secondes générations, les premières générations, ça joue énormément. C'est sûr que c'est un outil de plus de savoir le background de ces personnes-là. De comprendre les différences culturelles ça t'aide à comprendre certaines réactions qui pour nous peuvent paraître anormales et qui dans le fond seraient très normales compte tenu qu'ils sont en processus d'adaptation » (I : 1227).</p>

Tableau 4.5 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
3. La coexistence de processus de résolution de problèmes distincts	Etre au fait des pratiques auxquelles les familles de diverses origines ont recours pour résoudre les difficultés qu'elles éprouvent avec leurs enfants et qui entrent en contradiction avec le processus d'intervention qui a cours au Québec (Chrispin-Brutus, 1994).	<p>En s'en prenant physiquement à leurs enfants, les parents issus de l'immigration tenteraient en fait de communiquer avec eux : « [...] il[s] veu[le]nt te faire comprendre quelque chose que tu n'as pas compris quand ils t'ont parlé. Leur façon, c'est ça, ils t'en parlent une fois, deux fois, mais la troisième là tu manges la claque » (B : 883).</p> <p>(MID) Les intervenants devraient s'abstenir de porter un jugement sur le recours à la violence physique par les parents d'origine haïtienne car cette pratique s'inscrirait dans l'exercice habituel de leurs prérogatives parentales dans le cadre de l'éducation de leurs enfants. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'intervenir auprès des jeunes qui sont l'objet de ces mauvais traitements, il serait préférable de ne pas dramatiser cette façon de faire puisque ces jeunes considèrent cette pratique comme étant somme toute normale ; il suffirait de leur indiquer qu'ils sont libres de mettre un terme à ces sévices : « si la jeune [d'origine haïtienne] retourne [chez elle] ben il y a souvent de la violence familiale il faut en être conscient que il faut pas juger ça parce que [...] pour eux autres c'est, entre guillemets, régulier pis c'est normal de le faire, ça fait partie de l'autorité familiale. Ça fait que nous c'est que des fois on en entend des belles et des pas mûres » (G : 871-873).</p> <p>Bien que la violence exercée à l'encontre des enfants ne soit pas permise au Canada, il faudrait prendre en compte la mentalité des parents d'origine haïtienne et intervenir auprès d'eux de manière subtile : « [...] il faut que t'amènes tranquillement le monsieur [...] à modifier justement ses comportements [cette entreprise étant très ardue] on travaille plus avec le jeune à ce niveau-là [...] parce que [pour le parent] les changements sont plus difficiles, ça fait trente, quarante ans qu'il vit comme ça pis [...] tu peux pas changer ça du jour au lendemain là » (K : 1071-1075).</p>

Tableau 4.5 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
4. Les concepts interculturels clés	Posséder une bonne compréhension de concepts clefs tels que culture, interculture, identité, intégration et choc culturel (Boucher, 1993).	<p>(AMI)²²La diversité des cultures dont proviennent les jeunes va obliger les intervenants à apprendre à fonctionner en tenant compte des différences reliées à la proxémie comme les nuances relayées par le langage non-verbal et les variations dans l'établissement d'un contact visuel. Une connaissance des autres cultures ou l'appartenance à un groupe ethnique minoritaire devrait dorénavant faire partie des conditions d'embauche des nouveaux intervenants (D : 1465-1488).</p> <p>(MID) Les intervenants devraient apprendre à composer avec les différences d'ordre culturel au niveau du mode de fonctionnement et du respect d'autrui qui seraient très marquées chez les jeunes réfugiés d'origine africaine, latino-américaine et européenne (F : 1772-1784).</p> <p>(MID) Il serait parfois nécessaire de faire appel à des ressources extérieures telles des interprètes ou des groupes communautaires spécialisés auprès de personnes issues de l'immigration afin d'établir la communication avec certains jeunes qui ne maîtrisent ni la langue ni les usages de la société d'accueil (G : 808-810).</p> <p>(AMI) L'arrivée grandissante de jeunes de différentes cultures dans les ressources d'hébergement exigerait un effort d'adaptation de la part des intervenants qui vont devoir se familiariser avec des cultures, des religions et des manières de faire et de communiquer qui leur sont étrangères : «T'sais t'as une jeune haïtienne qui croit au vaudou pis tout ça là, pis la magie, t'sais bon. Mais il faut que tu tiennes [compte de] ça [...] elle est superstitieuse, elle croit à un certain nombre de choses, ben t'as pas le choix de travailler avec ça aussi, ça fait partie de ce qu'elle est t'sais, de ses croyances, que ce soit d'ordre religieux ou...» (J : 973-975).</p>

²² Le trio AMI marque les segments d'entrevue qui nous indiquent que les intervenants adaptent leurs modes d'intervention en fonction des besoins particuliers des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés.

Tableau 4.5 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
5. Une prise de conscience personnelle	Reprendre et analyser le "choc culturel" vécu à l'occasion de l'approche de l'étranger afin de prendre conscience de sa propre identité sociale (Cohen-Emerique, 1984).	<p>« T'as beaucoup à apprendre comme intervenante hein, ça te remet en question beaucoup là, ça touche tes valeurs aussi. Moi j'ai fait donner une formation, une supervision présentement et là on va la recommencer par une personne qui connaissait beaucoup par exemple, qui avait beaucoup travaillé et qui travaille encore avec des gens de différentes cultures » (D : 991).</p> <p>« Mais c'est sûr que oui, ça vient nous chicoter un peu cette notion d'obéissance là là, à outrance [...] il faut regarder, il faut s'arrêter, il faut se questionner parce que c'est sûr que si tu dépasses pas ça, ce que tu vois là, tu comprends pas. Mais quand tu fais des liens pis des comparaisons, pis c'est beaucoup ce qu'on tente de faire en supervision là, bon comme on dépasse là nos jugements de valeurs et tout ça, parce que c'est ça hein d'abord qui vient te... te bousculer ça vient [...] te frapper, pis toi surtout que t'as lutté pis t'as... tu t'es battue en tout cas pour certaines causes » (D : 1504).</p> <p>« J'ai remarqué qu'avec les [réfugiés] Africains, Éthiopiens, tous les continents en Afrique c'est difficile [...] Pis moi comme fille j'ai trouvé ça d'emblée doublement difficile quand c'est avec des gars là, je le sens qu'ils te voient, moi j'ai une position d'autorité dans la maison là, j'en abuse pas parce que... mais je le sens comme c'est ben difficile à passer pour eux autres » (J : 254-264).</p> <p>De nombreux obstacles liés à l'appartenance culturelle devraient être aplanis avant qu'une relation de confiance permettant des échanges significatifs puisse s'établir entre les intervenants et les jeunes réfugiés d'origine africaine : « Il y a beaucoup de choses à dépasser culturellement avant de dire on s'assoit pis [...] on peut échanger ensemble respectueusement et en confiance ». Si ces écueils ne sont pas surmontés, ces jeunes se refermeraient et se contenteraient d'utiliser les services d'hébergement, d'accompagnement et d'information qui leur sont offerts durant leur séjour afin d'acquérir leur autonomie au plus tôt : « Des fois on n'arrive vraiment pas [à établir cette relation de confiance] le jeune part, lui il a été là à l'hôtel, il a mangé, t'as hébergé pis [l'intervenant fait parler le jeune] : "ne vous [...] occupez pas de ma vie privée, ne posez surtout pas de questions" » (J : 317).</p>

Tableau 4.5 (suite et fin)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiennes qui attribuent une certaine base objective à la construction de l'identité et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
5. Une prise de conscience personnelle (suite)	Prendre conscience de sa propre identité culturelle et des normes qui en découlent pour s'en distancier afin d'apprécier des modes de relations familiales différents et de trouver des aménagements qui sont en dehors de ses cadres habituels de référence (Roy, Chiasson-Lavoie et Cantin, 1991).	<p>(MID) Les jeunes garçons de religion musulmane auraient intégré le rôle du père à un point tel qu'ils feraient preuve de plus d'indépendance et d'autonomie et qu'ils auraient un sens des responsabilités et une faculté d'adaptation plus développés que leurs coreligionnaires de sexe féminin. Ces dernières auraient plutôt tendance à être timides, peureuses, effacées et serviables. Conséquemment, l'intervention devrait être adaptée selon le sexe de ces jeunes (G : 853-865).</p> <p>(MMI)²³ Alors qu'auparavant l'intervenante ne cherchait pas de manière systématique à nouer des relations avec les parents des jeunes auprès desquels elle intervenait, les succès dont elle a été témoin avec l'implication des parents des jeunes immigrants dans le cours de l'intervention l'ont amenée à changer sa façon de faire. Ainsi, plutôt que de laisser les parents des jeunes québécois à l'écart de l'intervention, elle tente désormais de les inclure dans le processus lorsque leurs enfants y consentent (G : 937-939).</p>

²³ Les lettres MMI signifient que le segment d'entrevue révèle que l'intervenant utilise les mêmes modes d'intervention quelle que soit l'origine ethnique des jeunes auprès desquels il œuvre.

Tableau 4.6

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle et les correspondances avec le discours des intervenants

	Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
1.	Une approche pluridimensionnelle de la réalité	Il est préférable de rejeter les approches qui suggèrent que le bagage culturel ou ethnique des individus constitue un carcan interdisant une communication effective entre les représentants de cultures différentes : cette donnée culturelle n'est qu'un élément parmi d'autres dont il faut tenir compte dans le cadre d'une intervention sans toutefois en faire un absolu (Jacob et Raquepas, 1996 et Jacob, 1993).	<p>(AMJ) L'approche des jeunes issus de l'immigration par les intervenants serait plus graduelle car, contrairement aux jeunes québécois, ceux-ci ne se confieraient pas aisément. Ainsi, alors que les premiers feraient d'emblée confiance aux intervenants, les seconds mettraient un certain temps avant de s'ouvrir ; les deux premières semaines de résidence en maison d'hébergement seraient donc consacrées à un apprivoisement mutuel. Toutefois, une fois cette période d'adaptation écoulée, un lien significatif et durable s'établirait avec ces jeunes (E : 880-902).</p> <p>(MMI) Bien que les jeunes qui proviennent de familles installées au pays depuis quelques années seraient astreints chez eux à une discipline relativement stricte, ils n'en seraient pas moins au fait du mode de fonctionnement plutôt « éclaté et ouvert » de la société québécoise : ils aspireraient à plus de liberté au même titre que les adolescents québécois. Il ne serait donc pas pertinent d'accorder trop d'importance aux différences de valeurs et de culture dans le cadre de l'intervention qui est menée auprès d'eux puisque les uns comme les autres vivraient cette période de leur vie de la même manière et caresseraient les mêmes aspirations : « un adolescent c'est un adolescent » (F : 664-701).</p> <p>La façon de communiquer propre aux jeunes issus de l'immigration récente qui ne maîtrisent pas le français et les quiproquos qu'occasionnent les différences d'ordre culturel seraient source d'amusement et d'étonnement pour les intervenants et les autres résidants de la maison d'hébergement : « Mais c'était vraiment [qu'il] [ne] connaissait rien de notre culture, pis on [ne] connaissait rien à sa culture là, ça fait que c'était vraiment comique [...] juste le fait qu'il dise toujours oui pour dire qu'il t'a compris mais ça veut pas dire qu'il est d'accord nécessairement ou qu'il en veut nécessairement [...] ». Ces différences qui donnent lieu à des échanges animés contribueraient à rapprocher les jeunes québécois « qui sont beaucoup plus ouverts qu'on le penserait » et les immigrants. Les intervenants feraient également preuve d'ouverture (G : 814-823).</p>

Tableau 4.6 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle et les correspondances avec le discours des intervenants

	Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
1.	Une approche pluridimensionnelle de la réalité (suite)	Il est préférable de rejeter les approches qui suggèrent que le bagage culturel ou ethnique des individus constitue un carcan interdisant une communication effective entre les représentants de cultures différentes : cette donnée culturelle n'est qu'un élément parmi d'autres dont il faut tenir compte dans le cadre d'une intervention sans toutefois en faire un absolu (Jacob et Raquepas, 1996 et Jacob, 1993) (suite)	<p>(AMI) « Ça fait que ça dépend de l'éducation, il faut que tu regardes tout le temps l'éducation là. Pis c'est la même chose même avec des Blancs mais de différentes... de différents milieux ça va être la même chose. T'sais je regarde, si j'ai un jeune qui vient d'un milieu très criminalisé, pis j'en ai un qui vient d'un milieu bourgeois, l'intervention [ne] sera pas la même parce que l'éducation du jeune [n]est pas la même, sa perception de ce qu'on va lui dire elle [ne] sera pas pareille, ça fait qu'il faut toujours qu'on s'adapte. Avec tout le monde il faut que tu t'adaptes tout le temps de toute façon » (G : 881-883).</p> <p>(MMI) Bien que la réalité des réfugiés de 15 ans soit différente de celle des jeunes d'ici, l'intervention menée auprès d'eux serait fondamentalement la même. En effet, ce sont des adolescents au même titre que les jeunes québécois (J : 216).</p> <p>(MID) « [...] monter un plan d'intervention [...] ça se fait assez facilement avec les [jeunes québécois]. Avec les réfugiés, c'est différent, ils sont vraiment très fermés. C'est une autre approche. Alors, il y a comme deux façons de travailler, bien qu'on voudrait bien agir de la même façon et intégrer les jeunes réfugiés et avoir un plan d'intervention, etc. Dans certains cas, je dirais pas dans tous là, mais ça bon t'as la langue, t'as plein de facteurs qui font qu'au niveau de la communication c'est pas évident. Si c'est pas la langue, des fois c'est l'attitude, la fermeture des jeunes qui nous sentent comme des menaces, on est tu... qui on est nous là, on est tu des gens de l'immigration, ils savent pas là, alors c'est plus difficile. Ça fait que c'est une approche qui se fait vraiment petit à petit. Alors que les [jeunes québécois] la réalité elle est plus proche de la nôtre, alors il y a comme toute une barrière qu'on a pas, un mur qu'on a pas à grimper là » (J : 228).</p>

Tableau 4.6 (suite)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
1. Une approche pluridimensionnelle de la réalité (suite)	<p>Etre au fait de la problématique de l'immigration, de la culture d'origine des parents et des valeurs qui guident l'éducation des enfants à l'intérieur de leur groupe ethnique, des conditions socio-économiques de la famille immigrante et des problèmes liés à l'adaptation et au choc culturel, vécus par les nouveaux arrivants (Alvarado, 1991).</p>	<p>Contrairement à ceux qui proviennent de quartiers populaires montréalais qui s'apparentent parfois à des ghettos, les jeunes d'origine haïtienne qui habitent à Laval et dont les parents disposent d'un meilleur pouvoir d'achat, par exemple, pour s'acheter une maison, seraient plus intégrés à la culture majoritaire : « On dirait que ceux qui sont ici ont déjà un pas de plus dans notre culture » (H : 171-191).</p> <p>« [...] des Africains qui ont vécu [...] de l'oppression de la part des Blancs [...] qui ont vécu dans des cultures où est-ce que le rythme est nettement plus lent que le rythme occidental [...] ils viennent parfois d'un milieu très aisé même s'ils sont arrivés comme réfugiés [ils] ont vu leurs parents se faire tirer. Bon ben tu prends cette espèce de mélange-là pis tu les mets dans [...] une maison en plein cœur de Montréal avec des Blancs [...] avec un rythme qui est rapide [...] pis tu les mélanges avec des jeunes québécois [...] qui sont déjà des carencés, des [...] mésadaptés socio-affectifs qui sont très sollicitants donc qui sont bousculants un petit peu. Bon, les Québécois, les Blancs [...] nous, on a à leur donner l'encadrement, on a donc un rapport d'autorité. Tu vois un peu le choc que ça peut représenter tout ça [...] ils ont énormément d'adaptation à faire » (I : 1251-1255).</p> <p>(MID) « Il y a des jeunes [africains] qui sont faciles à récupérer parce qu'ils ont une faculté d'adaptation qui est plus grande que la normale [...] Il y en a d'autres que c'est le contraire, ça crée beaucoup de tensions le fait qu'ils vivent tout ce que je viens de te décrire. Ils vivent dans leur monde, ils deviennent peut-être un petit peu paranos je dirais, ils sont très difficiles à aller chercher. C'est la job de l'intervenant de se poser la question : comment est-ce que je fais pour aller le chercher, pis c'est quoi aller le chercher ? » Puisqu'il n'est souvent pas possible "d'aller chercher" les jeunes réfugiés d'origine africaine en leur faisant parler des émotions qu'ils vivent, il serait nécessaire de recourir à d'autres stratégies favorisant les échanges : leur rendre service ; les aider dans leur quotidien ; les renseigner et les soutenir dans leurs démarches auprès des autorités responsables de la régularisation de leur situation ; leur dénicher un appartement, des ustensils de cuisine ; les éclairer sur les dispositions légales rattachées à la signature d'un bail (I : 1344-1356).</p>

Tableau 4.6 (suite et fin)

Principes devant guider l'intervention en milieu pluriculturel selon les praticiens qui privilégient une conception relationnelle et situationnelle de l'identité culturelle et les correspondances avec le discours des intervenants

Thème	Principe énoncé	Correspondances avec les propos des répondants
2. L'intégration	Il est souhaitable que les intervenants facilitent l'intégration des immigrants (Jacob et Raquepas, 1996)	<p>Dans le cadre de ses discussions avec les parents issus de l'immigration, l'intervenant tente de leur expliquer les réalités montréalaise et québécoise afin qu'ils comprennent mieux le fait que leur enfant adopte ici une conduite différente de celle qui serait de mise dans leur pays d'origine (B : 755).</p> <p>Il serait nécessaire de faire comprendre aux parents des jeunes d'origine latino-américaine ou haïtienne qu'ils doivent transcender leur culture d'origine et s'adapter aux mœurs québécoises (B : 807).</p> <p>« Au niveau de l'intégration, je pense qu'on peut leur apporter des affaires intéressantes, même si... en tout cas pour moi, l'intégration d'un jeune à la ressource, que ce soit juste d'apprendre à comprendre comment est-ce qu'on est familier ici, comment est-ce qu'on fonctionne, pis que ce soit juste vraiment dans le cadre de la maison déjà... je pense qu'on réussit déjà très bien le travail quand on réussit à faire ça. Qu'il comprenne un peu la culture pis les différences parce qu'il y a beaucoup de choses qui les choquent mais qu'on puisse les expliquer un peu pis qu'il les voie. Qu'il le voie aussi qu'il y a des différences et qu'on est pas tous pareils pis qu'il arrive ici mais qu'il va falloir qu'il s'ajuste aussi [...] c'est pas vrai qu'il va pouvoir continuer à garder toute sa culture comme elle est en s'en venant ici. C'est pas vrai, à moins qu'il aille rester dans les ghettos [...] et idéalement, maudit que j'aimerais ça que les jeunes fuient les ghettos» (F : 1736-1743).</p> <p>« [...] il y a beaucoup de résistance de la part des parents dans ces cas-là parce qu'eux sont très attachés à leur culture, et pis nous on vient brasser des affaires pas mal fort pis on... ils ont toujours le sentiment qu'on est du côté du jeune pis qu'on va renforcer les cultures québécoises pis alors qu'eux ils tiennent à les garder dans leur milieu, tout ça. C'est pas de la confrontation, mais pas loin des fois, il faut vraiment là y aller avec beaucoup de délicatesse, beaucoup d'empathie pis de compréhension [...] » (J : 931).</p>

BIBLIOGRAPHIE

- Alvarado, Elena. 1993. "Les jeunes des communautés culturelles". *Santé mentale au Québec*, vol. 18, no 1, p. 211-226.
- _____ 1991. *Les jeunes des communautés culturelles*. Montréal : Document présenté au ministre de la Santé et des Services sociaux par le Groupe de travail sur les jeunes (juillet), 26 p.
- Appadurai, Arjun. 1996. *Modernity at large : Cultural Dimensions of Globalisation*. Minneapolis : University of Minnesota Press. 229 p.
- Aron, Raymond. 1969. *Les Désillusions du progrès : essai sur la dialectique de la modernité*. Paris: Calman-Lévy, 375 p.
- Balibar, Étienne et Immanuel Wallerstein (dir. publ.). 1988. *Race, nation, classe: les identités ambiguës*. Paris : La Découverte, 307 p.
- Barette, Christian, Édith Gaudet et Denise Lemay. 1993. *Guide de communication interculturelle*. Saint-Laurent : Éditions du Renouveau pédagogique, 171 p.
- Basch, Linda, Nina Glick Schiller et Cristina Szanton Blanc. 1994. *Nations Unbound. Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*. Amsterdam : Gordon and Breach Science Publishers, 344 p.
- Bathalien, Amanthe et Mauclair Fatal. 1991. "Modes culturels de résolution des problèmes chez les Haïtiens". *Écho professionnel*, vol. 4, no 2 (mai-juin), p. 30-32.
- Belfort, Silvia. 1993. "Au carrefour de plusieurs vérités : une réflexion sur la pratique en milieu scolaire pluriculturel". *Intervention*, no 96 (octobre), p. 36-46.
- Berry, John W. 1996. "Acculturation et adaptation". Communication tenue dans le cadre du VI^e Congrès international de l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC) : Université du Québec à Montréal, 22 mai, 36 p.

- Bertot, Jocelyne et André Jacob. 1991. *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*. Coll. "Vision Globale", Montréal : Éditions Méridien, 236 p.
- Bisaillon, Huguette et Geneviève Turcotte. 1990. "L'intervention sociale dans le respect de la culture et des valeurs de la personne en face de soi ?". *Écho professionnel*, vol. 3, no 3 (septembre-octobre), p. 5-7.
- Bisaillon, Huguette. 1989. *L'accessibilité des services aux communautés culturelles : résumé des commentaires par question pour l'ensemble du personnel*, Centre de Services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM), 2 volumes.
- Bouchard, Camil. 1991. *Un Québec fou de ses enfants : rapport du Groupe de travail pour les jeunes*. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux, 179 p.
- Boucher, Nicole. 1993. "Société multiethnique: implications pour la déontologie et l'éthique professionnelle". *Intervention*, no 96 (octobre), p. 47-57.
- Brien, Michel et Laurence Cozza. 1994. "Intervention de groupe en approche interculturelle et stratégies identitaires". *Intervention*, no 97 (mars), p. 7-10.
- Camilleri, Carmel. 1996. "Stratégies identitaires: les voies de la complexification". Communication tenue dans le cadre du VI^e Congrès international de l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC) : Université du Québec à Montréal, 22 mai, 23 p.
- Chiasson-Lavoie, Michèle. 1991. "Zones de tension dans la pratique interculturelle" dans "Chocs culturels et pratiques nouvelles". *Écho professionnel*, vol. 4, no 2 (mai-juin) p. 6-15.
- Chrispin-Brutus, Merlaine. 1994. "Intervention socio-judiciaire et communautés culturelles: le cas de la communauté haïtienne". *Intervention*, no 97 (mars), p. 11-19.
- Cohen-Emerique, Margalit. 1990. "Le modèle individualiste du sujet : écran à la compréhension de personnes issues de sociétés non occidentales". *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, no 13 (juin), p. 9-34.

_____. 1984. "Choc culturel et relations interculturelles dans la pratique des travailleurs sociaux". *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, no 2 (décembre), p. 183-218.

Cuche, Denys. 1996. *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris, La Découverte, 124 p.

Das, Kalpana. 1988. "Travail social et pluralisme culturel". *Interculture*, Centre interculturel Monchanin, vol. 21, no 3, cahier 100, p. 31-35.

Eid, Sabine. 1995. "Vingt ans d'accueil aux immigrants". *Impressions*, Cégep du Vieux-Montréal, décembre, p. 4-6.

Fortier, Jean et Shirley Roy. 1996. "Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques". *Cahiers de recherche sociologique*, no 27, p.127-152.

Fortin, Sylvie et Gisèle Legault. 1994a. "Modes de résolution de problèmes des jeunes familles immigrantes : Résultats de recherche". *Service social*, vol. 43, no 2, p. 97-127.

_____. 1994b. "Adaptation-intégration des jeunes familles immigrantes: cadre théorique et devis de recherche". *Intervention*, no 99, p. 49-63.

Fournier, Louise et Serge Chevalier. 1998. *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec : 1996-97. 2-Montréal : Premiers résultats*, Santé Québec, 5p.

Fournier, Louise et Céline Mercier (dir.publ.). 1996. *L'itinérance selon la documentation scientifique*. Recension des écrits, Centre de recherche Philippe-Pinel, 186 p.

Gans, Herbert. 1979. "Symbolic ethnicity : the future of ethnic groups and cultures in America". *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, no 1.

- Geertz, Clifford. 1973. *The Interpretation of Cultures : Selected Essays*, New-York, Basic Books, 470 p.
- Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss. 1967. *The discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing, 271 p.
- Gravel, Sylvie. 1991. "Protection de la jeunesse : une réalité aigre-douce pour les familles immigrantes", *Famille-enfance-jeunesse*. Bulletin de liaison du comité provincial Famille-Enfance-Jeunesse : Département de Santé Communautaire de l'hôpital Sainte-Justine, vol. 1, no 3 (juillet), p. 10-11.
- Groupe de recherche Ethnicité et Société, GRES. 1992. "Immigration et relations ethniques au Québec : un pluralisme en devenir" dans G. Daigle et G. Rocher, *Le Québec en jeu*. Montréal : PUM, p. 451-481.
- Hagège, Claude. 1996. *L'Enfant aux deux langues*. Paris : Odile Jacob, 198 p.
- Jacob, André et Michel Raquepas. 1996. *Présentation du Rapport d'évaluation : Programme de partenariat entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires issus des communautés culturelles*. Soumis aux membres du Comité consultatif du ministère de la Santé et des Services sociaux (septembre), 125 p.
- Jacob, André. 1993. "Intégration des immigrants et des réfugiés et intervention". *Intervention*, no 96 (octobre), p. 7-18.
- Kymlicka, Will. 1995. *Multicultural Citizenship. A Liberal Theory of Minority Rights*. Oxford : Clarendon Press, 280 p.
- Labelle, Micheline. 1998. "Sociologie des minorités ethniques et des relations interethniques". Notes du cours SOC 7521 : Université du Québec à Montréal, session d'hiver.
- Labelle, Micheline *et al.* 1996. *Résumé des communications*, VI^e Congrès international de l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC), Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, 59 p.

- Labelle, Micheline, François Rocher et Guy Rocher. 1995. "Pluriethnicité, citoyenneté et intégration: de la souveraineté pour lever les obstacles et les amiguïtés". *Cahiers de recherche sociologique*, no 25, p. 213-245.
- Labelle, Micheline et Joseph Lévy. 1995. *Ethnicité et enjeux sociaux : le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels*, Montréal : Éditions Liber, 377 p.
- Labelle, Micheline. 1989. "Immigration, main-d'œuvre immigrée et société d'accueil : réalités et contradictions". *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 2, no 2, p.109-122.
- Laberge, Danielle, Marie-Marthe Cousineau, Daphné Morin et Shirley Roy. 1995. *De l'expérience individuelle au phénomène global: configuration et réponses sociales*. Cahiers de recherche du Collectif de recherche sur l'itinérance, no 1 (juin), 23 p.
- Lamontagne, Yves *et al.* 1987. *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 77 p.
- Lebel, Bertrand. 1986. "Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux et de santé". *Canadian Ethnic Studies*, vol. 18, no 2, p. 79-89.
- Malewska-Peyre, Hanna, Colette Gachon et Margalit Cohen-Emerique. 1988. *Le travail social et les enfants de migrants: racisme et identité, recherche-action*. Paris- : Éditions L'Harmattan, 241 p.
- Meintel, Deirdre et Josiane LeGall. 1995. *Les jeunes d'origine immigrée: Rapports familiaux et les transitions de vie - Le cas des jeunes chiliens, grecs, portugais, salvadoriens et vietnamiens*. Groupe de recherche Ethnicité et société (GRES), Université de Montréal, 133 p.
- Meintel, Deirdre. 1992. "L'identité ethnique chez de jeunes montréalais d'origine immigrée". *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, no 2 (automne), p. 73-89.
- Morency, Pierre. 1997. "Jeunes en hébergement communautaire. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?". Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Novak, Michael. 1978. *The Rise of the Unmeltable Ethnics : Politics and Culture in the Seventies*. New-York : Macmillan, 321 p.

Parazelli, Michel. 1997. "Pratiques de "socialisation marginalisée" et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)". Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 562 p.

Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. 1999. *Rapport annuel 1997-1998*. Québec.

Québec, Immigration Québec, Division de la démographie. 1996a. *Le Québec en mouvement: Statistiques sur l'immigration, Édition 1996*. Données préliminaires, Québec : Section des estimations démographiques, avril, Études et recherche.

Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. 1994. *Accessibilité des services aux communautés ethnoculturelles : Orientations et plan d'action, 1994-1997*. Québec : Bureau des services aux communautés culturelles, 68 p.

Québec, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. 1991. *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles*. Québec : mémoire présenté au Groupe de travail pour les jeunes du ministre de la Santé et des Services sociaux, juin, 15 p.

Rhéaume, Jacques et Robert Sévigny. 1988. *La sociologie implicite des intervenants en santé mentale. Tome I : Les pratiques alternatives : du groupe d'entraide au groupe de croissance ; tome II : Les pratiques psycho-thérapeutiques, de la croissance à la guérison*. Montréal : Éditions Saint-Martin, 214 p. (tome I) et 222 p. (tome II).

Roy, Élise *et al.* 1996. "Les jeunes de la rue de Montréal et l'infection au VIH. Étude de prévalence". Rapport final, version révisée, Montréal, Unité de santé publique, RRSSSM-C.

Roy, Ghislaine et Georgina Falcon. 1993. "L'approche interculturelle dans l'intervention de groupe: expériences avec les adolescents réfugiés et immigrants". *Écho professionnel*, vol. 6, no 2, p. 11-14.

- Roy, Ghislaine. 1993. "Bouillon de pratiques interculturelles". *Intervention*, no 96, p. 77-86.
- _____. 1992. "Devons-nous avoir peur de l'interculturel institutionnalisé ?". *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 5, no 2, p. 53-63.
- Roy, Ghislaine, Michèle Chiasson-Lavoie et Monique Cantin. 1991. "Chocs culturels et pratiques nouvelles". *Écho professionnel*, vol. 4, no 2 (mai-juin) p. 6-15.
- Roy, Ghislaine. 1991a. *Pratiques interculturelles sous l'angle de la modernité*. Montréal : Centre de Services sociaux du Montréal métropolitain, Service des communications, 88 p.
- _____. 1991b. "Incompréhensions interculturelles et ajustements de pratique chez les travailleurs sociaux". *Revue canadienne de service social*. vol. 8, no 2 (été), p. 278-291.
- Roy, Shirley, Jacques Rhéaume, Pierre Héту et al. 1998. *Jeunes en difficulté et contexte pluriethnique : l'intervention en maison d'hébergement communautaire*. Cahiers de recherche du Collectif de recherche sur l'itinérance, décembre, 181p.
- Rozier, Marielle. 1996a. "Les jeunes de la rue provenant de communautés culturelles d'immigration récente: quelles interventions ?". Document de travail du Collectif de recherche sur l'itinérance ,CRI (février), 26 p.
- _____. 1996b. "Les jeunes de la rue provenant de communautés culturelles d'immigration récente : jeunes d'abord ou issus des communautés culturelles en premier lieu?", Document de travail du Collectif de recherche sur l'itinérance, CRI (mars), 20 p.
- Sabatier, Colette. 1991. "Les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration. Ce que nous savons et ce que nous devrions savoir", *Santé mentale au Québec*, vol. 16, no 1 (juin), p. 165-190.
- Sauvé, M. 1988. "L'itinérance chez les jeunes adultes". *L'Intervenant*, vol. 4, no 3. p.13-14.

- Schnapper, Dominique. 1998. *La relation à l'autre : Au coeur de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard, 562 p.
- Sirros, Christos. 1987. *Rapport du comité sur l'accessibilité des services sociaux aux communautés culturelles*. Québec : novembre, 56 p.
- Tavlian, Nayiri. 1991. "Les enfants de la guerre". *Écho professionnel*, vol. 4, no 2 (mai-juin), p. 22-24.
- Van den Berghe, Pierre L. 1987. *The Ethnic Phenomenon*. New-York : Praeger, 301p.
- Wallot, Claire. 1992. *Les jeunes sans-abri*, Recherche entreprise dans le cadre du projet : "La promotion active des droits de la personne comme voie de solution au problème des jeunes sans-abri", Montréal, Consortium de formation sur la défense des droits humains de l'Université McGill, 14 novembre, 64 p.
- White, Johanne. 1991. "Protection de la jeunesse et communautés culturelles - vers l'équilibre entre le respect des uns et la protection des autres". *Écho professionnel*, vol. 4, no 2 (mai-juin), p. 16-18.
- Wieviorka, Michel (dir. publ.). 1996. *Une société fragmentée? Le multiculturalisme en débat*. Paris: Éditions La Découverte, 323 p.